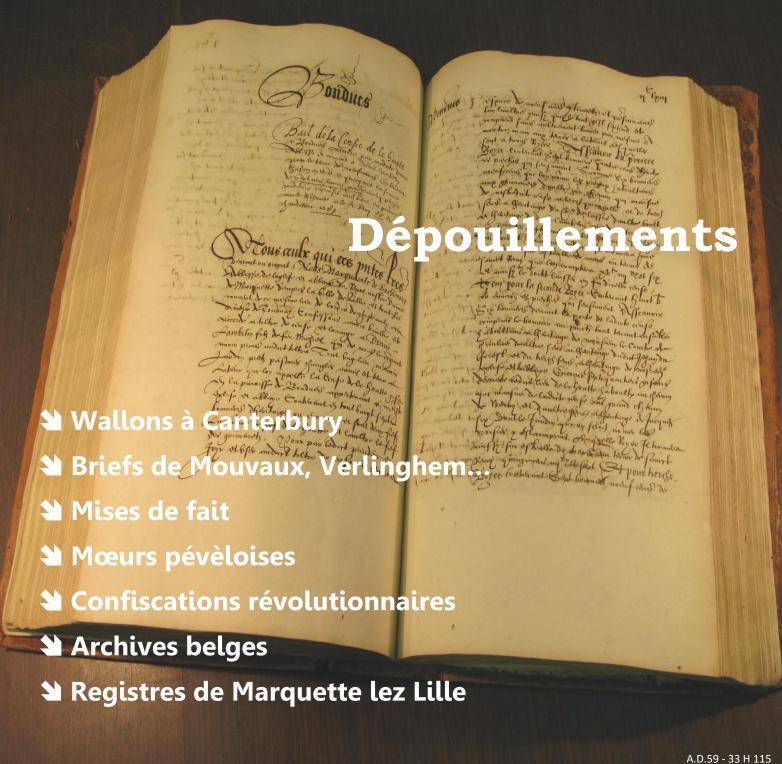


Le Castelo Lillois





Revue dématérialisée n° 8 – octobre 2012 – Dépouillements – Agenda

Internet – Dépouillements – Agenda Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes

TELECHARGEZ CE NUMERO ET D'AUTRES GRATUITEMENT SUR

http://www.lillechatellenie.fr/Castelo/

Cliquez sur les liens pour accéder aux suppléments : sites, documents à télécharger...

SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°8 octobre 2012

SPECIAL DEPOUILLEMENTS

Edito Ce qui n'est pas donné	.5
Le Courouble à Mouvaux Briefs	6
Briefs de Verlinghem et Linselles	12
Briefs du Petit Franc Linselles	17
Wallons à Canterbury L'Eglise wallonne d'Angleterre	.22
Registres de Canterbury	24
Mises de fait	29 ues
Confiscations révolutionnaires Lorsque la République a besoin d'argent	34
Le saviez-vous ?	44
Mœurs pévèloises	45
Marquette lez Lille Registres paroissiaux et histoire	49
Et la Belgique ? Des nouvelles des registres en ligne	50
Limites floues Des limites entre France et Belgique pas des claires	52
Internet belge Vrijwilligersrab, province de Flandre occidentale	55
Internet Les nouveautés dans le secteur	56
Parutions Nouvelles publications	57
A noter Rendez-vous à ne pas rater	58



A.D.59 - 33 H 117 Registres aux baux de l'abbaye de Marquette 1598



Ce qui n'est pas donné

ce jour 345 personnes ont téléchargé le numéro 7 du Castelo-Lillois consacré au dépouillement des archives de la seigneurie de Hautevalle à Linselles. Ce succès tient à deux raisons. La première c'est l'intérêt de beaucoup d'entre vous pour cette commune, la seconde c'est, bien sûr, la gratuité.

La production de ce type de document ne génère aucun frais particulier puisqu'il est le fruit du travail de bénévoles qui l'ont travaillé d'abord parce qu'ils ont eux-mêmes des ancêtres à cet endroit là. L'un des auteurs habite Paris, l'autre Calais et le troisième la Corse mais ce n'est pas un problème pour autant. Numérisée, dans le respect des règles des archives conservatrices des originaux, une photo de document peut faire des centaines de kilomètres sans problème pour qu'à l'autre bout du monde le passionné d'un village de la châtellenie de Lille puisse dépouiller un gros registre de plusieurs kilos.

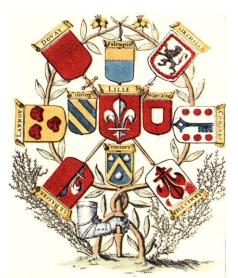
Dépouiller c'est relever les informations contenues dans un document. Ces informations sont reprises intégralement comme dans le Castelo-Lillois n°7 ou partiellement ce qui est le plus souvent le cas : personnes citées, liens, raison de la rédaction de l'acte, quelques détails, référence... Mais tout ceci n'a pas grand intérêt si on le garde pour soi d'autant que c'est généralement un gros travail que d'autres vont probablement devoir refaire. C'est surtout le cas pour les sources les plus utilisées que sont les registres paroissiaux. Je connais au moins deux dépouillements des registres de Quesnoy sur Deûle, deux de Menin, deux de Comines... Quelle perte de temps et d'énergie!

Il suffit pourtant d'une connexion à Internet pour partager ses travaux. C'est ce que je vous propose dans ce numéro du Castelo-Lillois dans lequel j'ai rassemblé plusieurs de mes travaux qui pourraient vous être utiles en attendant un nouveau numéro "Etude" consacré aux *mises de faits* que je vous propose de découvrir ici et d'autres dépouillements à venir en téléchargement gratuit. Si vous avez effectué de ces travaux de dépouillement ou que vous souhaitez en mettre un en route concernant la châtellenie de Lille ou ses proches environs n'hésitez pas à me contacter. Comme dit l'adage : *Tout ce qui n'est pas donné est perdu...* Profitez également des trois forums annoncés en cette rentrée pour aller à la rencontre d'autres passionnés.

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue

Bonne lecture,

Christophe YERNAUX



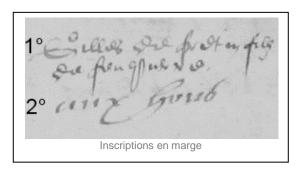
Blaue – Carte de la châtellenie de Lille (détail)

Le Courouble à Mouvaux

Comme nous l'avons vu dans le Castelo-Lillois n°6 un brief (ou terrier) est un ouvrage relié reprenant des rapports et dénombrements rendus par les propriétaires de biens fonciers au seigneur du lieu. Dans son rapport le propriétaire précise la nature de son terrain, sa taille, ses limites, son origine et son imposition.

Le présent brief datant de 1574 concerne la seigneurie du Courouble à Mouvaux. Cette seigneurie appartient alors à un prêtre : Guillaume DE BOULLOIGNE. En 1619 a maître Wallerand DU COUROUBLE licencier es droits, bourgeois de Lille en est propriétaire d'après les *Statistiques féodales* de LEURIDAN, en 1653 Jeanne DUQUESNOY veuve de Messire Robert François DU CHASTEL dit de la Howarderie la vend à Simon DURETZ.

Chaque description est suivie du montant de la rente annuelle à payer au seigneur (non reprise ici). En marge le receveur de la seigneurie a précisé ultérieurement les changements de propriétaires. Ces mentions, reprises ici en italique, ont été faites à différentes époques comme l'indiquent les styles d'écritures visiblement des XVII (1°) et XVIII^e siècles (2°) ici séparés par un /. Non seulement nous y trouvons donc les mentions des précédents propriétaires mais aussi des successeurs des propriétaires à l'époque de la rédaction du document (1574).



Seules les mentions d'intérêt généalogique concernant les propriétaires ont été relevées. Je reste à votre disposition si le détail de l'un ou l'autre article vous intéresse.

Brief de la seigneurie du Courouble à Mouvaux appartenant à Guillaume DE BOULLOIGNE, prêtre tenue de la seigneurie de Mouvaux en 1574 – A.D.59 16 J 9

f°1 r° photo 3

Un lieu manoir sur 6 cens aux veuve et hoirs Jacques FREMAULDE qui les a acquis de Martin LEPERS. A Thomas DELAOUST de Mouvaux par achat des hoirs Jacques CASTEL. f°1 v° photo 4

Un lieu manoir sur 4c et 2/3c aux veuve et hoirs Pierre DURIEU. Mahieu CASTEL / Les hoirs Jacques CASTEL

Un lieu manoir sur 5c 1/3c à Charles LEPERS. Aux hoirs Mahieu CASTEL

8c à Paris HANGOUART que maître Roger HANGOUART a acheté à Pierre LEPERS. Gilles CARDON par achat. f°2 r° photo 4

7c 4 quartrons à Ogier DURIEU par lui acquis de Pierre MASUREL. La veuve Jean LEPERS et Roland DEBAIZIEU de Mouvaux par décret.

De cette masse Antoine ROUSSEL en avait arrêté du dit Pierre MASSUREL demi cent sur laquelle terre le dit Antoine a construit une maison appartenant à Jean LEPLAT fils de feu Guillaume par échange avec Ogier DURIEU d'une autre maison venant de feu Mahieu DUQUESNE tenue de la même seigneurie.

f°2 v° photo 5

7c ½ à Paris HANGOUART acquis comme ci-dessus. Gilles CARDON.

4c de terre à Grard et Pierre ROUSSEL enfants de feu Garin. Pierre LEPER fils de feu Pierre.

1c $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ quartron aux dits Grard et Pierre ROUSSEL pris en 3c 1 quartron contre les hoirs Jean CLARISSE. f°3 r° photo 5

1c ½ et ½ quartron à Martin, Adrien, Jeannette et Françoise CLARISSE enfants et héritiers de Jean pris en 3c 1 quartron.

7c de labour aux dits CLARISSE.

12c 15v faisant touquet de le Croix Boullette à Jean FRETIN. Gilles DEFRETIN. Pierre DEFRETIN et Jacques DESTOMBE époux d'Antoinette DEFRETIN. f°3 v° photo 6

3c 15v ½ de jardin à Marguerite PICAVET épouse d'Ogier DURIEZ et avant veuve de Pierre DEFRETIN et Michel, Josse, Gilles et Adrienne DEFRETIN ses enfants dont le père l'avait acheté de Jacques CLARISSE.

Gilles DEFRETIN / Aux hoirs.

6c 21v $\frac{1}{2}$ avec maison à Grard et Pierre ROUSSEL enfants de Guerrin. La veuve de Pierre ROUSSEL. f°4 r° photo 6

Ensuivant le chemin du Pire marchissant vers le molin de Mouvaulx outre les terres de Donze sur 14c ½ selon les anciens briefs qui est un lieu manoir à Jean DEFRETIN et par le partage que en a fait a ses enfant contenant 13c 1 quartron et 8v.

Gilles DEFRETIN fils de feu Pierre / Aux hoirs.

De cette pièce les veuve et enfants de feu Pierre DEFRETIN devant nommés sont héritiers par relief de 6c 3v ½ dont le dit Jean s'en est deshérité au profit du dit Pierre son fils.

6c ½ de maison à Pierre WASTIEL que cette année 1574 les a acquis des hoirs et enfants de Martin DELHORTIOYR et se prennent en une masse de 18c et 2/3c contre Vincent WASTIEL au lieu de Thomas MAS et Marguerite MAS sa fille et contre Jacques PREVOST.

Guillaume LEFEBVRE fils de feu Jean.

f°4 v° photo 7

Une maison sur 6c ½ pris en 18c et 2/3c à Vincent WASTIEL qui les a acquis de Jean ROHART et Marguerite MAS fille de Thomas.

Gaspard VASTIEL (sic) fils de feu Vincent / A Pierre VASTIEL par achat.

5c et 2/3c de maison à Jacques PREVOST pris en 18c et 2/3c. Martin LECOMTE / Pierre CASTEAU. f°5 r° photo 7

5c à Louis DERIELLES avec la maison nommée "Le Cardon". Jacques CASTIEL dit Garlon / Aux hoirs Pierre CASTEAU. 5c et 1/3c à Jean LECOMTE fils de feu Pierre qu'il a acheté à Jacques BEGHIN pris en 9c et 1/3c qui ont été à Sohier DESMESTRES.

A Jean LECOMTE.

f°5 v° photo 8

5 quartrons au dit Jean LECOMTE par achat de Pierre HOLLEBECQ et Marguerite DUCASTEL sa femme fille de feu Oste à l'encontre de l'héritage Martine LECOMTE par elle acquis de Bastien LECOMTE son frère pris en 9c et 1/3C. Françoise DESROUSSEAUX veuve de Toussaint NOLLET (rayé) / A feu Monsieur DE LA VIGNE.

2c 3 quartrons à Martine LECOMTE et une maison parfait de 9c et 1/3c.

Françoise DESROUSSEAUX veuve de Toussaint NOLLET fille de la dite Martine / Au Sr DE LE VIGNE.

f°6 r° photo 8

Les trois pièces qui suivent sont de l'autre côté du chemin du lez du grand moulin.

7c 1 quartron qui furent à feue Marguerite FRUMAULT épouse de Gaspard PREVOST qui en jouît à présent appartenant à ses enfants tels que Pasquier et Péronne PREVOST épouse de Louis LEHUGIER.

Damoiselle Péronne PREVOST veuve de Monsieur Jean DE LA FLUTE greffier du bailliage de Lille.

f°6 v° photo 9

3c et 1 quartron à Jean LEFEBVRE, cuvelier, pris en 9c ½ dont Jean LECOMTE a les autres 6c, acquis par le dit LEFEBVRE en 1558 de Noël LEMAHIEU qui l'avait acquis en 1553 et Gilbert LEPERS et Chrétienne DELEBECQUE sa femme

Antoine CHOMBART, charpentier, de Tourcoing à cause de Jeanne DUCOULOMBIER sa femme.

6c 1 quartron que Grard CORNILLE hôte à Mouvaux a acheté pour lui ou son command de Jean LEFEBVRE et Antoinette LEPERS sa femme fille de Gilbert et de Chrétienne DELEBIECQUE. Lequel command est Jean LECOMTE fils de Pierre pris en 9c ½ contre Jean LEFEBVRE.

Jean LECOMTE / Aux enfants du dit Jean LECOMTE.

f°7 r° photo 9

3c à Pasquier LECOMTE pris en 5c que Jean LECOMTE son père avait acquis d'Eloi DELETOMBES.

Pierre LEPER fils de feu Pierre.

2c à Daniel LECOMTE pris à l'encontre du dit Pasquier son frère pour le parfait des 5c que son dit feu père avait acquis d'Eloi DELETOMBES et Michelle CETTOIR sa femme.

5c ½ audit Daniel que Jean LECOMTE son père avait acquis de Guillaume DELEROIER et furent à Jean LEPERS dit Gontier.

f°7 v° photo 10

7c au dit Daniel LECOMTE avec maison qui fut à Philippotte FREMAULT sa grand-mère pris en 11c contre Jean LEPERS fils de feu Philippe.

Jean THEVELIN.

4c à Jean LEPERS fils de feu Philippe parfait des 11c acquis d'Antoine MASSUREL et Antoinette LEFEBVRE fille de Jean dit Haro et Crespine DELETOMBES sa femme.

Jean LEFEBVRE dit Jonna / Pierre LEPER fils de feu Pierre.

f°8 r° photo 10

5c pris en 23c 7v ½ sur Jean DUPIRE depuis sur Sohier DESMESTRES à cause de sa femme, les dits 5c appartenant à Pierre LEPERS fils de feu Philippe acquis de Sire Barthélemy LESTIENNE curé de Mouvaux et chanoine de saint Pierre en Lille.

Pierre LEFEBVRE fils de feu Jonas / Jean LEFEBVRE dit Jonna.

5c pris en 23c 7v ½ à Marguerite DELECAMBRE veuve de Pierre DELEBECQUE et Martin, Vincent, Chrétienne, Jeannette, Louise et Martine DELEBECQUE enfants du dit Pierre et qu'il a acquis d'Oste DERVEAUX à cause de sa femme.

Jacques POLLET / Marguerite LEPER veuve de Jean POLLET. f°8 v° photo 11

6c pris en 23c 12v ½ à Jasset MAS.

Les hoirs Pierre LEPER fils de feu Jean pour 4c. Robert MAS fils de feu Gaspard et Josse BOUCHE son beau-frère, le dit Robert les 2/3 et le dit Josse un tiers. Pour 2c à Pierre LEPERS fils de Pierre à cause de Marie BOUCHE sa femme.

9c surplus de 23c 12v ½ à Jean, Jacques, Philippe, Marie, Thomase et Péronne DESMETTRES enfants de Sohier. Robert BONENFFANT à cause de Thomasse DESMESTRES sa femme (XVIIIe) / Robert (XVIIIe).

6c à Antoine POLLET Fils de feu David dont à présent Jacques POLLET frère du dit Antoine les occupe. Jacques POLLET dit Jacques David / Pierre LEPERS fils de feu Pierre. f°9 r° photo 11

2c 14v à Agnès LEPERS veuve de Jacques LEPERS dit Pierquin qu'elle a acquis de Philippe LEPERS son beau-frère fils de Jacquemart dit Pierquin et pris au lieu du dit Jacquemart.

Les veuve et hoirs Martin LEPERS pour 2c 14v qui furent à Jean LEPERS fils de Jacquemart dit Pierquin.

18c 18v à Philippe, Gabriel et Grard LEPERS enfants de feu Jacques dit Pierquin qui fût leur grand-père Jacquemart LEPERS dit Pierquin.

LEPERS / Josse POLLET de Mouvaux pour la moitié.

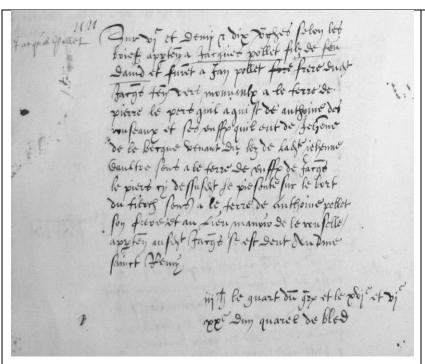
f°9 v° photo 12

4c 17v compris pré et bois pris au lieu qui fut le dit Jacquemart LEPERS dit Pierquin appartenant à Josse LEPERS et Georges DUCASTEL à cause de Noëlle LEPERS, les dit Josse et Noëlle enfants de feu Louis LEPERS dit Pierquin.

6c ½ et 10v à Jacques POLLET fils de feu David et furent à Jean POLLET frère du dit Jacques, aboutant à la terre d'Antoine POLLET son frère.

Jacques POLLET.

f°10 r° photo 12



Jacques POLLET

Sur VIc et demy et dix v(er)ghes selon les briefz app(ar)ten(ant) a Jacques POLLET filz de feu David et fure(n)t a Jan POLLET frere du(di)t Jacq(ue)s ten(ant) vers mouvaulx a le terre de Pierre LE PERS quil aquist de Anthoine DES ROUSEAUX et ses enff(ans) quil eut de Jehen(n)e DE LE BECQUE venant du lez de la(di)te iehenne daultre sens a le terre de enff(ans) de Jacq(ue)s LE PIERS cy dessus(di)t le piedsente sur le bort, du tierch sens a le terre de Anthoine POLLET son frere et au lieu manoir de le Rouselle ap(per)ten(ant) aus(di)t Jacq(ue)s se est deut au t(er)me sainct Remy

III h(avots) le quart du q(a)r(eau) et le XVIe et VIe XXe dun quarel de bled

DOSSIER

4c 17v à Pierre LEPERS qu'il a acquis de Vincent, Laurent et Mariette DESROUSSEAUX enfants de Jacques et de Jeanne DELEBECQUE venant de leur mère.

2c 3 quartrons à Jean LEVASSEUR qui les a acquis par décret comme délaissés par le trépas de Grard DUPONT fils de feu Jean.

Maître Martin DURIVAGE époux d'Antoinette LEVASSEUR ayant droit par partage du dit Jean son père. f°10 v° photo 13

8c au dit Jean LEVASSEUR acquis comme ci-dessus.

6c ½ à Jean DEFRETIN acquis des hoirs Martin CLARICHE pris en 9c dont le surplus est tenu de Mouvaux.

9c à Jean LEVASSEUR acquis comme ci-dessus que Jean DUPONT du dit père Gérard avait acquis de Philippe LEPERS fils de feu Jacques dit Pierquin.

f°11 r° photo 13

7c à Jean LEVASSEUR acquis du dit Philippe LEPERS pris en 16c 2v qui furent à Willame DESPREZ dont Pierre SELOSSE et Martin DESROUSSEAUX ont le surplus.

f°11 v° photo 14

% bonnier à Jean LEVASSEUR que Jean DUPONT avait acquis de Michel DESPREZ. $f^{\circ}13 r^{\circ}$ photo 15

3c ½ à Pierre SELOSSE pris en 7c contre Martin DESROUSSEAUX par lui acquis de la veuve et hoirs Jean DESPREZ qui furent à Isabeau DESPREZ veuve de Thomas CAURE et se prennent es dits 16c 2v qui furent à Willame DESPRET. Jean DELEPLANCQUES.

3c ½ à Martin DESROUSSEAUX par lui acquis des dits veuve et hoirs Jean DESPREZ à l'encontre du dit Pierre SELOSSE en 7c.

Pierre DELESPAUL fils de feu Drion pour 1/5 par achat (rayé).

f°13 v° photo 16

2c 2v au dit Martin DESROUSSEAUX qui est le parfait des 16c 2v qui furent le dit Willame.

5c 1 quartron de maison et jardin qui furent le patrimoine des DESPREZ actuellement au dit Martin DESROUSSEAUX par achat comme ci-dessus.

12c en trois pièces à Hubert LEPERS fils de feu Germain avec maison et jardin, le manoir sur 5c venant de ses parents la moitié par succession de sa mère et l'autre par achat à son père, 4c 3 quartrons qu'il a acheté de Mahieu DUQUESNES et 4 quartrons de Willemine LAOUSTRE veuve de Jean LEBAISEUR.

Josse POLLET de Mouvaux.

f°14 r° photo 16

6c 2v avec maison et jardin à Daniel, Philippe, Roland, Marguerite, Antoinette, Jeannette et Marion DEHALLEWIN enfants de feu Jean qui furent à Germain DECIELLES.

Pierre DELESPAUL fils de feu Pierre.

f°14 v° photo 17

Une maison et jardin sur 3c 1/3c à Ogier DURIEU en deux pièces de 2c 2/3c sur Mahieu DESQUESNES dit des Vanennes et 1/2c et 1/3 de 1/2c sur Willame LEPLAT qui furent Antoinette DANSET.

Au dit Pierre DELESPAUL 5°, Pierre DELESPAUL fils de feu Denis 3/5°, l'autre 5° délaissé par feu Philippe DELESPAUL fils de feu Pierre abandonné.

Une petite maison avec jardin sur 2/3c à Jean FREMAULD fils de feu Philippe qu'il a acquis de Martin LECLERCQ à cause de Catherine WERRIN sa femme.

Mathieu DUHAMEL.

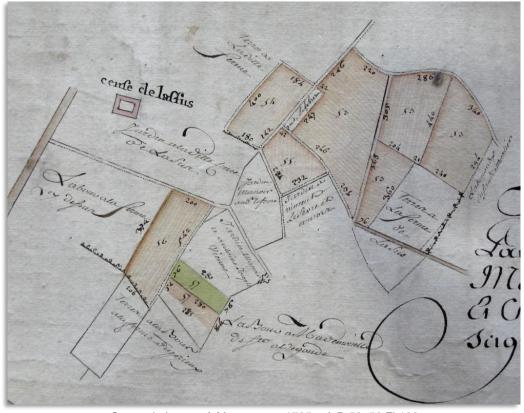
f°15 r° photo 17

4c à Jean DEWASQUEHAL par achat qu'il a fait à Jean DESPREZ qui l'avait repris à titre de proximité à cause de Jacquemine LEPERS sa femme, de Jacques FREMAULD qui l'avait acquis de Pierre DELEPORTE et Catherine LAOUSTRE sa femme.

Au Sieur de LASSUS.

22c 1 quartron au dit Jean DEWASQUEHAL écuyer par donation d'entre vifs à son feu père Jean DEWASQUEHAL par Jacques GUERBOTTE son oncle.

Au Sr de LASSUS.



Cense de Lassus à Mouvaux en 1765 - A.D.59 56 Fi 139

PAPIERS DIVERS

Photo 19 Philippe POLLET licencier es droits, lieutenant général de Monsieur le bailli de Lille. Comme Simon DURETZ receveur de la Srie du Courouble à Mouvaux dont une terre est propriété des héritiers de Damoiselle Marie DU RIVAIGE veuve de maître Allard CARON qui doit 150 livres 15 sols 11 deniers parisis pour trois années de rente échue en 1647, les dites terres occupées par François et **DEHALLUWIN** Jean laboureurs à Mouvaux. Adjudication de la jouissance des héritages saisis.

Photo 22

Le 15/03/1655, Simon DURETZ fils de feu Jean rend hommage du fief et seigneurie du Courouble par lui naguère acquis du Sieur DESPIERES ayant commis comme responsable Jean DURIEZ devant Jean FARVACQUE bailli de Mouvaux, Jean DENOYELLES, Philippe DUBOIS et Charles VERDIERE hommes de fief de la Salle de Lille.

Photo 23

Reçu du Sr Simon DURETZ 6 patagons et 66 livres 13 gros 4 deniers parisis à cause de la vente du fief du Courouble le 22/01/1653.

Photo 24

Dame Jeanne DUQUESNOY épouse de Messire Robert François DU CHASTEL dit de la Hovardrie, chevalier, Sr Despieres etc. suite à procuration devant les échevins de la baronnie de Landas. Le dit ayant vendu à Simon DURETZ fils de feu Jean, receveur à Lille du fief et seigneurie de Courouble à Mouvaux dont il s'est déshérité le 21 mars 1654, elle ratifie la vente.

Photo 26

21 janvier 1654 Messire Robert François DU CASTEL Sr Despiere époux de Dame Jeanne DUQUESNOY vente la seigneurie de Courouble à Simon DURETZ de Lille. Le clerc paroissial et greffier de Mouvaux VINCRE a fait publier la vente

Verlinghem & Linselles

Cinq fiefs et seigneurie appartenaient en 1599 à Louis DONGNIES (ou DOIGNIES). La seigneurie des Fichaux/Withaux à Verlinghem et des fiefs à Linselles : celui du Petit Francq, du Cap, d'Inglemoustier et d'Hymserode (ce dernier aussi à Quesnoy sur Deûle).

Ce sont les briefs de ces terres établis en 1563 et recopié en 1599 que j'ai repris. Contrairement au brief du Colombier à Mouvaux, ici aucune mention marginale concernant les successeurs des propriétaires de cette époque. Les principales informations ont été ici reprises, je reste à votre disposition si vous souhaitez d'avantage de détails.

BRIEF DES FIEF ET SEIGNEURIE DE WITHAUX A VERLINGHEM (Vrelinghehem) appartenant à Louis DONGNIES, chevalier, superintendant des finances du roi de France et capitaine de 50 hommes d'arme, de ses ordonnances, seigneur et comte de Chaulnes, mari et bail de Dame Antoinette DE RAISSE Dame et comtesse du dit Chaulnes et Dame de son chef de la Hargerie, Tilliloy, Buverrignes, Couchy, les Potz, Laucourt, Carempuis etc. En 1563 puis recopié en 1599. - A.D.59 C 3523

Note : Le chiffre entre parenthèses correspond au numéro de photographie.

- (3) Marie SIX veuve de Gilbert HOCHEPIED, Guillaume HOCHEPIED, Marie HOCHEPIED épouse de Jean BEGHIN et Péronne HOCHEPIED épouse d'Isembart LADMIRANT ses enfants pour un lieu manoir sur 2 bonniers 15 cens et 5 quartrons de pré appartenant à Jean VIENNE.
- (4) Les mêmes pour 8 cens et 1/10° de cent de labour. Les mêmes pour 10 cens 11 verges 1/2 de labour pris en 13 cens 1/3 dont le surplus appartient à Jean LEPLAT. Jean LEPLAT à cause de Martine BENTIN sa femme pour la moitié de 11 cens 1/2 verge de jardinage avec maison et grange et l'autre moitié à Michel, Olivier, Charles et Philippe BENTIN frères enfants de feu Vaast BENTIN et de Catherine LEBOUCQ, Michel et Antoine BENTIN frères, enfants de feu Jean BENTIN qui fut fils du dit Vaast et de la dite LEBOUCQ, Marie BENTIN veuve de Hutin DUTHOIT et Martine BENTIN épouse du dit LEPLAT.
- (5) Le dit Jean LEPLAT seul pour 3 cens 1 verge à l'avenant de 25 verges pour le cent pris en 13 cens 1/2 par lui acquis de Gilbert HOCEPIED à usage de jardinage. Le dit Jean LEPLAT seul pour 3 cens 1/2 de labour par achat de Hustin DUTHOIT et sa femme.
- (6) Charles BENTIN pour 14 cens de labour.
- Le dit pour 5 quartrons de prés le long de la Deûle
- (7) Pierre CLARISSE pour 3 cens de labour. Les hoirs Betreumieux DELEBECQUE pour 7 quartrons.
- Mahieu BRAYNNE pour 4 cens 1/2 de labour.
- (8) Les hoirs Jean DELEBECQUE pour 21 cens de labour en deux pièces.
 Jacques DUCASTEL pour 4 cens pris en 2 bonniers 2 cens.



Terres du Falot à Verlinghem - A.D.59 56 Fi 2660

(9) Charles MENSIET pour 23 cens.

Jacques HOCHEPIED pour 8 cens 1 quartron.

Jacques LONGHESPEE et Jean FERON à cause de leurs femmes chacun pour la moitié de 2 cens de labour.

(10) Les dits pour 9 cens 3 quartrons et les deux parts d'un quartron de labour.

Gilles LEBOUCQ pour 2 cens de labour.

Le dit pour 8 cens de labour pris en 12 cens.

(11) Jean MOUCHY à cause de Marguerite WACRENIER sa femme pour 21 cens de terre vulgairement appelée le Camp Wagette.

Jean THEVELIN pour 20 cens de labour.

(12) Les veuve et hoirs Guillaume PETITPAS pour 28 cens 1 quartron de labour.

Pierre VIENNE pour 3 cens quartron 1/2 en lieu manoir tenant à la terre de Jean VIENNE qui fut fils de feu Louis.

(13) Monsieur DE LE TRAMERIE pour 29 cens 5 verges et les deux parts d'une verge de labour en deux parties. Jean DELESAFFE censier de le Tramerie pour un lieu manoir, jardin et terres sur 4 bonniers 2 cens.

(14) Les hoirs Jean VIENNE qui fut fils de feu Louis pour 10 cens 3 quartrons de labour dont 3 cens acquis par le dit Louis de Jean VIENNE fils de feu Grard.

Jean DELESAFFE fils de feu Jean dit Vrelier pour 4 cens et 2/3 de cent de jardinage avec maison et autres édiffices tenant à la terre de Jean FOULON à cause de Noëlle DELESAFFE sa femme et les enfants et hoirs de Catherine DELESAFFE et Jeanne et Martine DELESAFFE sœurs enfants du dit feu Jean.

Robert DELESAFFE fils du dit feu Jean pour 4 cens et les deux parts d'un cent.

(15) Pierre DELESAFFE pour un lieu manoir et jardin sur 4 cens et les 2 parts d'un cent.

Font les dites trois parties 14 cens pris en 5 bonniers à l'encontre de Jean DELESAFFE censier de le Tramerie.

FIEF DU PETIT FRANCQ A LINSELLES 1562 recopié en 1599 (voir aussi page 17)

(17) Gilles, François, Pasquier, Jacquemine et Jeanne SERON enfants de feu Chrysole (En marge : à la dite Jacquemine seule par droit de maineté) pour un lieu manoir à Comines sur 1 bonnier et autres 2 cens.

Les dits pour 6 cens de terre (marge : au dit François par partage).

Les dits pour 15 cens de terre (marge : au dit François par partage).

Les dits pour 4 cens de terre (marge : au dit François par partage).

Marguerite DUCOUROUBLE pour 18 cens de terre (marge : les anciens briefs contiennent 2 bonniers mais l'on ne trouve seulement bonnier 1/2).

(18) La dite pour 8 cens de terre

La dite pour 3 cens de jardin

Charles, Josse et Guillaume SERUS, Catherine SERUS femme de Sébastien DELEBARRE, Tassie SERUS femme de Martin CLARISSE et Marie SERUS femme de Charles CLARISSE, les dits SERUS enfants de feu François pour un lieu manoir sur 5 cens.

(19) Jacques TROOST pour 2 cens 1/2.

Le dit pour 7 cens.

Betreumieux DELEBECQUE à cause de Marguerite CASTIEL sa femme pour un lieu manoir sur 15 cens jadis Jean DENEUKELE.

(20) Le dit pour un bonnier 14 cens acquis de Jean DENEUCLE.

Le dit pour 8 cens acquis du même.

Noëlle DENEUCLE fille de feu Jean et de feue Péronne CAZIER pour 14 cens.

La dite pour 2 cens 3 quartrons. La dite pour 2 cens.

(21) Les hoirs Pasquier DETOUTLEMONDE pour 3 cens venant de la masse Jean DENEUKLE jadis en deux parties pris

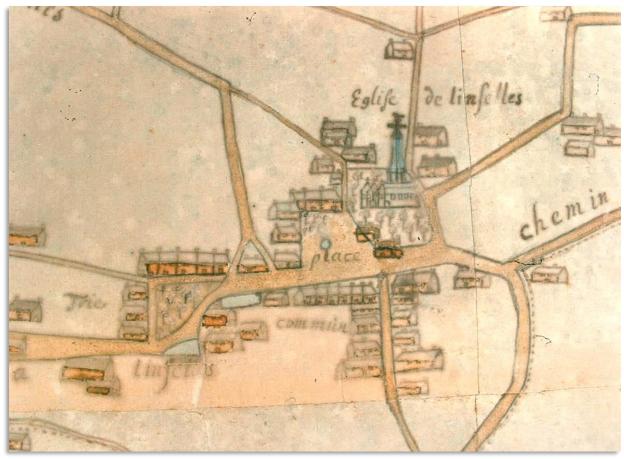
Le dit Betreumieux DELEBECQUE pour 2 bonniers 6 cens et la dite Noëlle DENEUKELE pour 18 cens 3 quartrons.

Le dit Betreumieux DELEBECQUE à cause de sa femme pour 11 cens jadis de la masse de ceux DEFRAYE.

Le dit pour 7 cens par lui acquis de Jeanne DEFRAYE.

Le dit pour 7 cens acquis par lui de Marie DEFRAYE.

Isabeau DEFRAYE épouse de Jean DELATTRE, Jeanne et Marie DEFRAYE filles de feu Antoine pour 6 cens.



Le bourg de Linselles – A.D.59 56 Fi 28

(22) Jean, Pierre et Germain DUMONT et Noëlle DUMONT femme de Jacques GOBERT pour 2 cens jadis aux dites DEFRAYE avec 17 cens à eux.

Jeanne LEMEY dicte le Commeick veuve d'Antoine DUMONT et Jean, Pierre, Germain et Noëlle DUMONT épouse de Jacques GOBERT leurs enfants pour 26 cens 1/2 en plusieurs pièces et les dits Jean, Pierre, Germain et Noëlle pour 2 cens 1/2 leur patrimoine pris jadis en 37 cens à Jacques DUMONT acquis les 26 cens 1/2 par le dit feu Antoine et la dite LEMEY aux hoirs du dit feu Jacques DUMONT.

Betreumieux DELEBECQUE à cause de Marguerite CASTIEL sa femme pour 8 cens de terre parfait de la masse de 37 cens jadis à feu Jacques DUMONT en deux parties.

La dite Jeanne LEMEY et les dits Jean, Pierre, Germain et Noël DUMONT pour 6 cens jadis à ceux VANBELLE pris en 18 cens.

(24) La dite Jeanne LEMEY veuve du dit Antoine DUMONT et depuis aussi de feu Jean DELEBECQUE pour 4 cens avec lieu manoir acheté avec le dit DELEBECQUE.

Gilles LERNOULD dit Daniel pour 12 cens pris jadis en 18 cens qui furent à ceux VANBELLE. Jacques LHERNOULD dit Daniel pour 1 bonnier 4 cens de terre.

(25) L'hôpital de Comines pour 2 bonniers 5 cens.

Jacques DENEUFVILLE et Catherine DETOUTLEMONDE sa femme pour un lieu manoir sur 5 cens et autres 6 cens de jardin.

Le dit pour 10 cens de jardin.

Le dit pour 8 cens de labour.

(26) Le dit pour 2 cens.

Le dit pour 18 cens et 3 cens acquis de Jean DENEUCKELE dénommés en la masse du dit NEUCKELE avec Jean DETOUTLEMONDE pour 15 cens 1/2 et 1/2 quartron et à Jacques DENEUFVILLE.

Les veuve et hoirs Daniel DUMONT pour 1 bonnier de terre.

Item et Betreumieux DELEBECQUE pour 3 cens 1/2.

(27) Fleurens VITAL pour 7 cens.

Jean DEHENNION pour un lieu manoir sur 4 cens.

Les veuve et hoirs Adrien LETURCQ pour un lieu manoir sur 5 cens 24 verges.

(28) Les dits pour 2 cens 1/2 desquels Jacques LETURCQ fils du dit en a par partage 1 cent sur lequel se trouve une maison.

Messire Philippe chevalier, seigneur DONGNIES à cause de Dame Marguerite DE HAMES son épouse pour 2 cens 1/2. Mahieu DELEMOTTE à cause de Jacquemine DUCASTEL sa femme pour 4 cens.

(29) Jean MOREL notaire à Lille.

FIEF TENU DE HYMSERODDE A LINSELLES ET QUESNOY en 1561 recopié en 1599

(31) Nicolas SIX pour 8 cens, Jacques et Mahieu LEPLAT frères, enfants de Vincent et feue Marguerite SIX leur mère pour 8 cens qui est 1 bonnier.

Le dit Nicolas SIX seul pour 8 cens de terre.

Catherine et Valentine SIX enfants de feu Jacques pour 1 bonnier.

(32) Jean DEHALLUIN pour 8 cens 1/2.

Jacques et Gilles DEROUBAIX pour 8 cens 1/2 pris en 13 cens.

Jacques DECOUROUBLE pour 8 cens.

(33) Le dit pour 8 cens trouvé par mesure 7 cens 90 verges.

Les veuve et hoirs Robert DUCASTEL pour 1 bonnier.

(34) Mathias DUPONCHEL à cause de Catherine SIX sa femme pour 1 bonnier.

Jean SIX fils de feu Mahieu pour 1 bonnier 9 cens 1/2 en plusieurs pièces.

(35) Jacques SIX fils de feu Jacques pour 6 cens.

Vincent LEMAY pour 15 cens avec lieu manoir.

Gilles DESRUMAUX pour 9 cens 1/2.

(36) Guillaume LEMESRE pour 14 cens par lui acquis de Jean DELEVAL.

Jacques DUCOUROUBLE pour 6 cens.

Antoine DUMOLLIN à cause de Chrétienne DUCASTEL sa femme pour un lieu manoir sur 6 cens et 1/6° de cent.

(37) Le dit pour 14 cens, les 2/3 par lui achetés et l'autre comme est dit par partage.

Le dit et Daniel DESRUMAUX pour 3 cens et 1/4 cent chacun par moitié.

Madeleine DUCASTEL veuve de Jean DUTHILLOEUL pour 6 cens et 1/6° de cent.

(38) Jacques et Allard DUCASTEL frères, Jean et Marie DUCASTEL enfants de feu Robert pour 1 bonnier chacun pour un tiers.

Barbe DESBARBIEURS qui fut veuve de Pierre DELEDEUSLE, Charles DELEDEUSLE leur fils et autres ses cohéritiers pour 1 bonnier 2 cens en deux parties dont le Bonnier Flameng.

(39) La dite et ses enfants pour 10 cens.

Pierre PONCHEL pour 1/3, Barbe DELEDEUSLE épouse de Melchior MAHIEU pour 1/3 et Jacquemine DELEDEUSLE épouse de Jean CORNILLE pour le dernier tiers de 10 cens.

Jacquemine LEHOUCQ veuve de Jean DELEDEUSLE épouse actuelle de Pierre PONCHEL, les dites Barbe et Jacquemine DELEDEUSLE et Marie DELEDEUSLE enfants de la dite LEHOUCQ pour 4 cens.

(40) La dite Jacquemine LEHOUCQ et ses dits enfants pour 10 cens.

FIEF DU CAP A LINSELLES en 1561 recopié en 1599

(42) Daniel BAULLIN pour un lieu manoir sur 8 cens et Jean DECOUROUBLE pour 1 cent 3 quartrons de jardinage et Josse DELEVOORDE pour 1 quartron qui font 10 cens.

Le dit Daniel BAULLIN pour 10 cens et le dit Jean DECOUROUBLE pour 6 cens de jardinage trouvé par mesure 6 cens 13 verges.

Le dit Jean DECOUROUBLE pour 6 cens 3 quartrons et Jean GHISELIN à cause de Willemine DUMONT sa femme pour 5 cens 1 quartron qui font ensemble 12 cens.

(43) Antoine LEMESRE pour un lieu manoir sur 7 cens.

Le dit pour 3 cens de jardinage, Jean DECOUROUBLE pour 1 cent avec une maison et le dit Daniel BALLIN pour 3 cens de labour faisant ensemble 7 cens.

(44) Le dit Antoine LEMESRE seul pour 6 cens nommés le Drooghebroet jadis Grard PICAVET. Jacques DECOUROUBLE pour 4 cens jadis à Grard PICAVET qui étaient 6 cens en deux pièces.

FIEF DE ENGLEMOUSTIER A LINSELLES en 1562 recopié en 1599.

Messire Philippe DONGNIES seigneur du dit Oignies à cause de Dame Marguerite DE HAMES sa compagne pour 19 cens jadis à Piat DUCASTEL en deux pièces.

(46) Piat, Daniel, Salomon et Gilles SERRON, Anne SERON épouse de Martin CASTEL, Caisine SERRON épouse de Jean CARPENTIER et Marie DUPONT fille de feu Pierre et de feue Marguerite SERRON, les dits SERRON enfants de feu Gilles et de feue Marie DUCASTEL fille de feu Piat pour 13 verges à l'encontre du Sr DONGNIES et pour 9 cens 7 verges jadis à feu Piat DUCASTEL.

(47) Les dits SERRON pour 7 cens 1/2 jadis à Piat DUCASTEL qu'on disait le Vrauwelmidere.

François PEL pour 7 cens 1/2 moitié des dits 15 cens.

Noël WAIGNON pour 3 cens jadis Adrien DELEGRANGE.

(48) Mahieu DELEMOTTE à cause de Jacquemine DUCASTEL sa femme et Sébastien BERTE à cause de Chrétienne DUCASTEL sa femme pour 17 cens chacun pour 6 cens 1/2, 10 cens 1/2 et Marie DUCASTEL pour 1 cent.

(49) Gilles BLIECQ pour 3 cens.

Antoinette MARTIN épouse de Jean LHERNOULD dit Daniel pour 5 cens.

Antoine LEMESRE pour un cent quartron 1/2 de jardin.

Jean GHISELIN à cause de Willemine DUMONT sa femme pour 7 cens quartron 1/2, Jean LEGAUCQ? à cause de Catherine BONDUEL sa femme pour 6 cens 1/2, Jean GHERARD? pour 5 cens et 1/4 quartron et Philippe DESOBRIS pour 5 cens 1/4 de quartron faisant en tout 24 cens jadis Jacquemart BONDUEL.

(50) François DEBAUFFREMEZ écuyer pour 6 cens.

Le Petit Franc à Linselles (suite)

Un autre brief plus récent complète celui que vous avez trouvé dans les pages précédentes. Il a été dépouillé par Régis NOLF et Christian LEMESRE.

Le fief et Srie du Petit Francq est tenu des Franchises de Blaton et Linselles.

FOLIO 1 recto Ce sont les briefs et déclarations des rentes du fief et Seigneuries que lon dict le Petit Francq tenus de la Srie du Blaton sextendant es paroisses de Linselles, Comines et denviron lequel at pour justice guarde ung bailly lieutenant sergeant et se regle par les eschevins empruntés a la Srie du Blaton ensemble apartient audit ... iceux briefs renouvelles le 10 jour de Mars 1615 par le rapport de plusieurs rentiers d'Icelluy fief dont les tenants et heritiers sont tels.

Père Estienne DE LESPIERRE Jésuite demeurant à Douai par succession de Gilles DE LESPIERRE son oncle que icelluy avait acquis de Jean DUMONT et consors venant par cidevant de Gilles, François, Pasquier, Jacquemine et Jenne SERRON pour son lieu manoir gisant en la paroisse de Comines occupez par Jehan de le Val contenant ung bonnier d'héritage ou environ et au bout dudit lieu aultres deux cens d'héritaiges ou environ tenants ensemble haboutants du lez verz bize a xv c appartenant audit Père Estienne, du lez de midy à l'héritaige de Gilles CASTEL d'aultres vers soleil couchant à la ruelle menant dudit lieu vers Comines et Wervy, et de tous aultres sens audit Père Estienne doit par an.

FOLIO 1 verso Ledit Père Estienne DE LESPIERRE par succession que dessus pour six cens de terre ou environ tenant du lez de midy a lheritage de Jehan PINCQUET quil at acquis de Jacques DESPRETS et consors héritiers de Peronne DE LANNOY et de tous aultres sens aux terres dudit Estienne doibt par an.

Ledit père Estienne pour 15 cens par succession que dessus haboutant du lez vers Soleil Couchant a la ... becq et de tous aultres sens a lheritage dudit Estienne doibt par an.

Ledit pour 4 cens ou environ de terre à labeur tenant du lez vers bize a ses heritages du lez vers midy aususdit lieu et jardin, et du lez vers soleil couchant aux susdits 15 cens tenant a ..., doibt chacun an. (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante : a la veuve Jean GRISON)

Guillaume COISNE et consorts enfans et heritiers de Marguerite DE LANNOY pour 18 cens de terres ou environ ocupez par Pierre BECQUART haboutant du lez de bize et soleil couchant a lheritage Charles SERRUS du lez de midy a lheritage des hoirs Martin SIX quy fut par cidevant a usance de plat bois, et daultres a la susdite ruelle menant a Comines, doibt par an.

FOLIO 2 recto Gilles CASTIEL a cause de Catherine SIX sa femme pour six cens trois verges ou environ de terre a labour haboutant du lez de bize aux terres des hoirs Martin SIX du lez de midy aux terres dudit Charles SERRUS, daultres a lheritage de Joos BECQUART a cause de Marguerite SERRON sa femme, et du lez vers **e**scosse a la terre Isabeau VUILLEMAN, doibt par an.

Ledit à cause de sa dite femme venant le tout de Marguerite DU COUROUBLE pour 8 cens ou environ de terre à labeur haboutant des lez soleil levant et midy a la terre de ladite Isabeau VUILLEMAN, et des lez de bise et descoche a la terre dudit Père Estienne DE LESPIERRE, doibt par an.

Jean PINCQUEL pour 3 cens de jardin quil a acquis de Jacques DESPRETS et consorts venant de lhoirie de Marguerite DE COUROUBLE haboutant vers bize a ladite ruelle menant vers Comines et au jardin dudit PINCQUEL de soleil couchant aux terres de lhospital de Comines et aultres au 6 cens de terres suivant desclarez, doibt par an Ledit PINCQUEL pour 6 cens a herbage quil at acquis comme dessus haboutant du lez de midy a 3 cens de jardin icy dessus daultres aux terres dudit hospital

FOLIO 2 verso de Comines, du lez de bize audit Père Estienne DE LESPIERRE et du lez vers escoche a la presente becq, doibt par an.

Charles SERUS fils et héritiers de feu Charles pour ung lieu manoir venant de lhoirie de François SERRUS son grand père contenant 5 cens de jardin, haboutant du lez vers soleil levant a ladite ruelle qui maisne vers Comines, du lez de midy a lheritage dudit SERRUS, et des lez vers soleil couchant et escoche a lheritaige de Me Adrien VAND HEDDE a cause de damelle Maries DESCAMPS sa femme fille et héritière de feu Pierre, et pour 11 cens gisant devant la porte dudit lieu tenant a ladite ruelle haboutant de soleil levant aux terres des hoirs Peronne DE LE BARRE, du lez descosse aux terres dudit Joos BECQUART a cause de sa femme et du lez de bize aux terres dudit Serrus doibt par an Josse BECQUART a cause de Marguerite SERRON sa femme pour 7 cens de jardin venant par cidevant des hoirs Jacques TROOST tenants au lieu dudit Joos de soleil levant à lheritaige dudit Charles SERRUS, de midy a ladite ruelle menant vers Comines, du lez de bize a lheritaige de ladite Isabeau VUILLEMAN, et vers escoche a lheritage dudit DE LESPIERRE, doibt par an.

FOLIO 3 recto (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Michel Cardon

Jacques LERNOULT dit Daniel pour une pieche de trente cens ou environ de terre a labeur venant de lhoirie de Betremieu DE LE BECQ, et que ledit Jacques aurait comme comand de Pierre SERRON, haboutant dung sens audit chemin porplancq vers Comines, (barré : daultres) du lez descoche a lheritaige de Charles DE LE FORTRIE a cause de sa femme du lez de bize aux terres des héritiers Pierre DESCAMPS venant de Jean DUMONT et du lez vers midy au lieu manoir et jardin dudit Jacques LERNOULT suivant declarez doibt par an.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Jacques LERNOULT ung tierche, aux enfans Jean LERNOULT aultre tierche et aux enfans Jeanne LERNOULT lautre.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) Les enfants de Jacques LERNOULD un tiers Jacques KENNIART et la veuve de Pierre LEMESRE pour un autre tiers Les enfans de Jean LERNOULT pour lautre tiers

Ledit Jacques pour ung bonier 4 cens a luy patremoisne haboutant du lez soleil couchant a lheritaige de Guillaume DE LE BECQUE, des lez descoche et bize a lheritaige des hoirs Jean LERNOULT et du lez vers midy a lheritaige dudit Jacques icy dessus doibt par an.

FOLIO 3 verso Isabeau VUILLEMAN fille de feu Jehan et de Catherine SERRON venant par cidevant de Jacques TROOST pour 7 cens ou environ de terre à labour haboutant du lez vers soleil levant à l'héritage dudit Gilles CASTEL, du lez de midy à la terre dudit Joos BECQUART à cause de sadite femme, et des lez vers bize et escoche à l'héritage dudict père Estienne DE LESPIERRE doit par an.

Charles DELEFORTERIE a cause de Marie BENTIN sa femme venant de lhoirie de Piat SERRON a cause de sa femme Jeanne DE LE BECQ ses grand pere et mere, pour ung lieu manoir contenant 15 c ou environ venant par cidevant de Jean DE NEUFVILLE haboutant au chemin qui mene de vers Comines, d'aultres du lez d'escosse à la terre d'Anthoine DEUREUWARDE par une partie par aultre audit Charles, et par tierce partie a Guillaume DE LE BECQ et du lez vers bise et midy à l'héritage de Jacques LERNOULT dit Daniel doit par an ...

Ledit Charles a cause de sa dite femme pour 15 cens ou environ de terre a labeur venant de ladite Jenne DE LE BECQ, haboutant du lez vers soleil couchant a l'héritage d'Anthoine DEUREWARDE, du lez d'escoche et bize à l'héritage Guillaume DE LE BECQ et du lez de midy auxdits 15 cens de jardin.

Ledit pour 2 cens de terre a labeur haboutant du lez de midy à la terre de Pierre DU MORTIER à cause (en marge, ajout ultérieur de bas de page) (le xiiij de Janvier 1667 Georges DE LE FORTRIE fils de feu Charles lab dmt à Gheluwe at vendu (lesdits deux cents de terre au Sr Andr LAIGNEL bourgeois)

FOLIO 4 recto de Jacquemine DE LE BECQUE sa femme, d'aultres aux terres dudit hospital de Comines de tous sens, doibvent lesdites deux parties ensemble....

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Michel CARDON

Jacques LERNOULT pour ung lieu manoir contenant ung bonier 4 cens et trois quarterons ou environ de jardin quil at acquis de Jacques DE NEUFVILLE ocupez par Jean GHESQUIERE haboutant audit chemin du porplancq, du lez descoche aux susdits trente cens du lez de bize a lheritaige dudit Jean GHESQUIERE et du lez vers midy aux terres dudit Jacques icy suivant.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Michel CARDON

Ledit pour 10 cens ou environ de jardin a loposite de la porte dudit lieu haboutant du lez vers bize audit chemin, du lez de midy et soleil couchant aux terres dudit hospital de Comines et du lez vers escoche a lheritaige dudit Jacques LERNOULT doibvent les deux parties.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Michel CARDON

Ledit Jacques pour 8 cens de terres quil at acquis de Mre Jehan (blanco) haboutant du lez descoche a la piesente

FOLIO 4 verso menant du Quesnoy vers Vervy, daultre du lez vers bize a lheritaige des hoirs Simon DE LE BECQ et du lez vers midy a la terre Raphael et Jacques SAMAIN frères enfans et héritiers de ...amteurne COUSTHEEL et du lez vers soleil couchant audit Jacques doibt par an.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) A Michel CARDON

Ledit pour ung bonier ou environ de terre a labeur quil at acquis de Daniel DU MONT haboutant audit chemin du perplancq du lez de bize et de midy au jardin dudit Jacques, du lez soleil couchant aux terres dudit hospital et du lez d'escoche a la terre François SERRUS doibt par an Guillaume DE LE BECQ quil at acquis de Noel DE LE BECQ qui fut fils et heritier de feu Beltremieu, pour vinct deux cens de terre a labeur et deux cens de pretz, tenants ensemble haboutant dung sens a la susdite becq, daultres du lez de bize a lheritaige dudit Guillaume du lez vers midy a lheritaige Charles DE LE FORTERIE du lez vers soleil couchant a lheritaige Anthoine DEUREWARDE doibt par an.

FOLIO 5 recto Ledit Guillaume pour 17 cens par luy acquis de Jehan LE PE haboutant du lez de bize a lheritaige dudit Jacques LERNOULT de midy et soleil couchant a lheritaige dudit Charles DE LE FORTERIE, du lez descoche audit Guillaume et auxdits héritiers Jean LERNOULT.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante ; barré) A Michel CARDON (en marge, autre ajout ultérieur à la partie suivante) Aux efans Cornil WERQUEN

Ledit pour 5 cens quil a acquit comme dessus haboutant du lez de bize aux hoirs Jean LERNOULT des lez de midy et soleil couchant a la terre dudit Guillaume et du lez vers escoche au pretz Jacques LERNOULT demeurant a Houthem, doibvent presentes deux parties par an.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) La veufve

(en marge, autre ajout ultérieur à la partie suivante) A Anthoinette CASTELAIN fille et héritière de feu Jean et Catherine SERRUS

(en marge, autre ajout ultérieur à la partie suivante) Josse Ver Broucke a acheté de ladite Anthoinette CASTELAIN x C et iij v de terre prins ...

François SERRUS pour 15 cens 13 petites verges tenant ensemble venant de lhoirie de Crestienne DE LE BECQ quelle fut fille et heritière dudit feu beltremieux De Le Becq haboutant du lez de midy a lheritaige de la veufve Pierre FAVARCQUE en partie et en partie a Jacques LERNOULT, du lez vers soleil couchant et escoche a ladite Becque, et vers bize aux terres dudit hospital de Comines Ledit pour 2 cens et demy par succession que dessus, haboutant audit chemin de Porplancq, du lez de midy a lheritage Jacques LERNOULT, du lez vers soleil couchant aux terres dudit hospital, et

FOLIO 5 verso du lez vers Escoche aux terres de ladite veufve Pierre FAVARCQ doibvent les susdites deux pieches par an.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) présent ^ dmt à Comines ^ a Anthoine CAPELLE fils d Anthoine et de Marie FARVACQ pour la moitié et a Pierre FAVARCQ fils de Jean qui fut fils dudit Pierre dmt à Mouvaux pour lautre moitié

(en marge, autre ajout ultérieur à la partie suivante) Occupe Pierre AURENG

Catherine RAMERY veuve de Pierre FARVACQ pour 5 cens 3 verges venant de la masse Beltremieux DE LE BECQ, haboutant du lez vers bize et midy aux terres dudit hospital de Comines et de deux aultres sens aux terres dudit François SERRUS doibt par an.

(en marge, ajout ultérieur à la partie suivante) audit Anthoine CAPELLE fils d'Anthoine et de Marie FARVACQ quy fut fille dudit Pierre dmt à Comines pour 2 C 44 verges Pierre FARVACQ susdit pour 2 cens Philippe LE PLAT mari de Jeanne FAUVARCQ fille de Jean qui fut fils dudit Pierre dmt à Quesnoy pour 2 cens 81 verges.

(en marge, autre ajout ultérieur à la partie suivante) Occupeur Anthoine CAPELLE sa partie La part de Pierre FAUVARCQ occupeur Pierre ... Celle de Philippe LEPLAT occupeur Anth REUMAUX.

Ladite veuve pour 7 cens et demy et demy quarteron venant comme dessus haboutant du lez de bize audit chemin de porplancq menant audit Comines du lez de midy aux terres dudit François SERRUS, de soleil couchant aux terres dudit hospital et du lez d'escoche a la susdite becq doibt par an.

FOLIO 6 recto Jean GHESQUIERE pour 9 cens 91 verges et demy quil at acquis de Adrien VAN DUNESCHE et consorts héritiers de Jean DE TOUTLEMONDE haboutant du lez de midy soleil couchant et escoche a lheritaige Jacques LERNOULT dict Daniel et du lez vers bize a lheritaige Jehan PARE a cause de sa femme doibt par an Jehan PARE demeurant a Wervy a cause de Jenne VAN ALDEWERELT sa femme heritière de Jean DE TOUTLEMONDE pour 4 cens 95 verges et demy haboutant du lez de bize a la terre Oultre VANDE LANOOTE daultre du lez de midy a la piedsente menant dudit Quesnoy vers Wervy de soleil couchant a la terre Jehan GHESQUIERE fils de feu Paul, et du lez descoche a lheritaige dudit Jacques LERNOULT dit Daniel, doibt par an Oultre VANDE LANOOTE a cause de Marguerite VAN ALDEWERELT soeur de la susdite Jenne ALDEWERELT pour 4 cens 95 verges et demy venant de loirie de Jean DE TOUTLEMONDE haboutant du lez de midy a ladite ruelle, du lez vers soleil couchant

FOLIO 6 verso a lheritaige dudit Jean PARE a cause de sa femme du lez descoche a lheritaige dudit Jacques LERNOULT dict Daniel et du lez vers bize a lheritaige de la veufve Simon DE LE BECQ doibt par an. (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante :) A la veuve Pierre FAUVARCQ par achat d'Anthoine.

Anthoine DEUREWARDE fils de feu Jacques par partage a cause de sa mère pour 7 cens haboutant des lez de bize et midy a lheritaige dudit Charles DE LE FORTRIE a cause de sa femme du lez de soleil couchant audit chemin menant du porplancq a Comines du lez descoche au pret Guillaume DE LE BECQ doibt par an. (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante :) Aux enfants Simon DE LE BECQ

Bine DEUREWARDE veufve de Simon DE LE BECQUE pour son lieu manoir et 4 cens de jardin a cause de sondit mary, haboutant du lez descoche a la susdite piedsente du lez de bize a Piat DE LANNOY fils de feu Piat a cause de sa femme du lez de midy a la terre de Raphael et Jacques SAMAIN et de soleil couchant a lheritaige de Jacques LERNOULT dit Daniel doibt par an.

FOLIO 7 recto (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante :) A Piat DE LANNOY et les enfans Martin GOBERT.

Pierre DU MORTIER a cause de Jacquemine DE LE BECQ sa femme pour 6 cens ou environ de terres, venant de loirie de JENNE LE MEY dict Cournard veufve de Anthoine DU MONT haboutant du lez de bize aux terres dudit hospital de Comines du lez de midy a lheritaige Jean HOUTART et de soleil couchant au hoirs dudit HOUTART et du lez descoche a lheritaige dudit Charles DE LE FORTRIE doibt par an.

Jean ONLART teinturier demeurant a Lille pour 2 cens ou environ qui furent par cidevant a Gilles LERNOULT, haboutant du lez de bize aux terres dudict hospital de Comines, du lez de midy a ladite becque de soleil couchant aux terres dudit ONLART et du lez vers escoche a lheritaige dudict Pierre DU MORTIER a cause de sa dite femme Jenne, doibt par an Lospital de Comines pour 2 bonniers 5 cens haboutant du lez de bize sur le chemin qui maisne du porplancq vers Comines, de midy a leurs terres mesme du lez soleil couchant aux terres Jacques Lernoult dict Daniel, et en partie a la terre desdits Jean PARE et Oultre VANDE LANOOTE a cause de leurs femmes et descoche a ladite becque doibt par an.

FOLIO 7 verso Faisant a noter que tous les susdits lieu manoir et terres haboutant du lez de bize audit chemin du porplancq du mesme lez se fait a prendre au proufict dudit hospital tout le susdit chemin (en marge, ajout ultérieur à la partie suivante :) A Martin LEHOUCQ par partage

Catherine ROGIER veufve dernièrement de Anthoine LEHOUCQ qu'ils ont acquis par ensemble de Jean LIENART pour ung lieu manoir contenant 7 cens ou environ gisant audit Blaton, haboutant du lez de bize au grand chemin menant dudit Blaton vers Linselles, d'aultres à la terre Marie TERRIN veufve dernièrement de Mahieu BACQUELLIER et paravant veufve de Guillaume SEGARD, quelle avait icelle acquis de Pierre DE LE MOTTE, et des deux autres sens a scavoir des lez soleil couchant et descosse aux terres de Monseigneur le baron de DE FRENTZ Sgneur dudit Blaton et Linselles doibt par an.

Anthoine BECQUART a cause de Jeanne HENNION sa femme fille et héritière de feu Jean pour leur lieu manoir contenant quatre cens haboutant au gros du fief dudit Blaton apartenant audit Sr DE FRENTZ du lez d'escoche a la terre Jean LEDOU a cause de sa femme, d'autre a la terre ocupez par Alard DE LE MOTTE, et du lez de midy a l'héritaige Vaas VROMOUT doibt par an.

FOLIO 8 recto Monseigneur le Baron DE FRENTZ Seigneur dudit Blaton Linselles, pour 5 cens 24 verges ou environ de jardin haboutant du lez de bize au grand chemin menant dudit Blaton vers Linselles daultres du lez de midy a ladite Catherine ROGIER et de deux aultres sens a lheritaige dudit Baron DE FRENTZ doit par an.

Ledit Seigneur DE FRENTZ pour cent et demy ou environ haboutant de trois cens aux terres dudit baron et du lez descoche a lheritaige Jacques DE LE MOTTE doibt par an Ledit Seigneur DE FENTZ pour 2 cens et demy de terre a labeur tenant du lez vers bize et midy aux terres dudit Sre et daultres du lez vers soleil couchant Iheritaige Marie TERRIN et descoche encore audit Sr doibt par an.

FOLIO 8 verso (en marge, haut de la page, ajout ultérieur à la partie suivante, date indéterminée) présentement à Marie SEGARD fille de feu Guillaume veuve de Jacques DE LE MOTTE demt à Linselles propriet et occuppe.

Marie TERRIN veuve dernièrement de Mahieu BACQUELLIER et paravant de Guillaume SEGART, pour 4 cens d'héritage haboutant au grand chemin menant de Wervy vers Lille par les moulins de la vigne, des lez de bize et descosse à l'heritage dudit Seigneur, et du lez vers midy à son héritage, doibt par an.

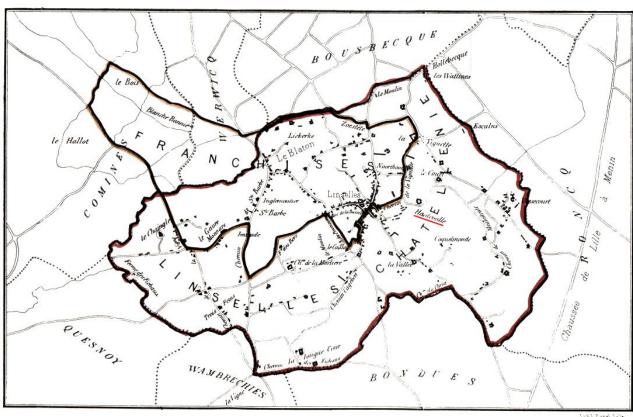
Jacques DE LE MOTTE pour ung petit lieu contenant ung cent d'héritaige haboutant au chemin menant du Blaton vers Linselles, et de tous aultres sens aux héritaiges dudit Seigneur DE FRENTZ, doibt par an.

Le présent raport et brief ainsy que dessus at este faict par plusieurs desdits heritiers et tenants en

FOLIO 9 recto la présence de Louys CUVELIER laboureur demeurant a Linselles et de Jullien GHESQUIERE sergeant dudit lieu tesmoing a ce requis et apellez avecq moy notaire soussigné resmoing le jour et an que dessus

Deletombe

FRANCHISES DE BLATON ET LINSELLES



Wallons à Canterbury

Comme nous l'avons vu dans le Castelo-Lillois n°2 page 25 dès la deuxième moitié du XVI^e siècle une partie de la population de la région se convertit au protestantisme. La saint Barthélemy 1572 sera le déclencheur d'un nouvel exode des Huguenots français qui avaient été touchés par des prêches particulièrement efficaces au nord de Lille.

Certains partiront pour la Hollande, pour "l'Allemagne" ou pour l'Angleterre. Une nouvelle vague suivra lors de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 puis du départ des Hollandais qui avaient occupé la région de 1708 à 1713 en y important soldats et temples. On estime qu'à la fin du XVII^e siècle 50 000 Français sont partis se réfugier en Angleterre.

En 1559 une communauté s'installe à Sandwich, en 1567 une autre à Canterbury. La population de ces "Eglises wallonnes" de Canterbury a fluctuée jusqu'à constituer la moitié ou au moins le tiers de la population de Canterbury. Les relations avec la population anglaise sont bonnes à part quelques émeutes avec la communauté Bénédictine ou les partisans de l'abbaye de saint Augustin mais qui touchent surtout les Protestants anglais.

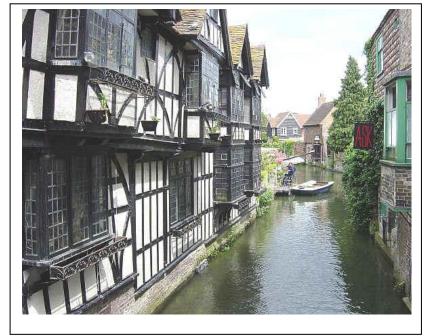
Les règlements communaux restreignent les activités commerciales de la communauté ce qui ne l'empêche pas d'exercer la plupart des professions dont ses membres vivaient déjà en France, en particulier le tissage. La production locale portera plusieurs noms afin de doper les ventes. Celle-ci se fait d'abord principalement à base de laine puis de soie devenue plus accessible. En 1583-93 il y a environ 800 métiers à tisser dans la communauté. Puis le nombre décline pour des raisons démographiques et commerciales. A nouveau les réfugiés affluent et, en 1685, on trouve 1000 outils. Dix ans plus tard ils ne sont plus que 200. En 1710 on en retrouve 334 dirigés par 58 maîtres tisserands et à nouveau 200 en 1786. A la fin du XIXe siècle on crée un atelier d'apprentissage textile où travaillent les femmes et les filles les plus pauvres. Cet établissement sera fermé en 1914.

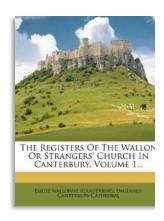
Pendant que certains tissent, d'autres fabriquent des armures, armes, briques, carreaux, pots de Flandre, poudre à canon, papier brun et blanc. Des cordonniers produisent du cuir "espagnol" alors que d'autres sont horticulteurs. On leur doit, semble t'il, l'introduction du céleri, de la betterave sucrière et de diverses sortes de choux dont le chou-fleur et le choux... de Bruxelles. Leur présence ce reconnaît encore à travers les maisons qui ont subsisté portant pignon à la flamande.

Canterbury n'est pas la seule ville où s'installent les Huguenots français. A Londres une trentaine d'églises françaises existent au début du XIXe siècle avec une église-mère Threadneedle Street. A leur arrivée les réfugiés

allaient se présenter à une église et produisaient des témoignages de leur adhésion à l'Eglise de la Réforme. On craignait alors les espions catholiques que l'on tenta de contrer en donnant à chaque membre un jeton ou méreau qui attestait de sa qualité. En 1550 Edouard VI signe des lettres patentes reconnaissant l'existence de ces Eglises étrangères de Londres.

On trouvait des communautés à Londres, Norwich, Sandwich, Colchester, Thorney, Thorpe-le-Soken, Southampton, Canterbury, Plymouth, Bristol, Stonehouse, Douvres mais aussi en Ireland à Portalington par exemple et même un hôpital français. Avec la distance les noms se transforment, avec le temps ils s'anglicisent : les ROUSSEL deviennent RUSSEL.





Quelles archives?

Les registres de Cantorbéry ont été déposés aux archives nationales anglaises et quelques dossiers se trouvent dans la cathédrale. Des informations ici :

http://www.frenchchurchcanterbury.org.uk/ (en anglais).

Le dépouillement papier de ces registres (trois volumes) a été réédité et se trouve sur Amazon.fr sous le titre "*The Registers of the Wallon or Strangers' Church in Canterbury*" (collectif, 1891), on y trouve également celui de Norwich "*The Walloons and Their Church at Norwich*".

Téléchargez la **table des personnes citées à Canterbury** : en cliquant <u>ICI</u> ou en vous rendant sur mon site, rubrique Télécharger / Pratique.

Quelques sites (cliquez sur les liens)

Concernant l'hôpital Français:

http://www.frenchhospital.org.uk/french-hospital-history/ (en anglais)

Concernant les Eglises de Londres :

http://www.egliseprotestantelondres.org.uk/histoire (en français)

Les registres de la plupart de ces communautés ont été dépouillés et publiés il y a plus ou moins longtemps mais, heureusement, la société des Huguenots de Grand Bretagne et Irlande les a numérisé et ils sont consultables sur CD achetables ici:

http://www.huguenotsociety.org.uk/publications/cdrom.html

(20 euros environ le CD de plusieurs registres port inclus).

On trouve sur le CD numéro 10 les transcriptions des registres des communautés de Guînes (Pas de Calais), Cadzand (Hollande) et Le Mans (France).

Une version papier existe encore pour certains :

http://www.parishchest.com/ (Anglais)

A noter également :

Les personnes citées dans les registres de la communauté de Guînes en France : http://www.grijsbaard.nl/Guines/StartGuines.html (Néerlandais)

Dans ceux de Leiden / Leyde :

http://www.archiefleiden.nl/home/collecties/personen/zoek-op-personen (Néerlandais)

Le dépouillement pour Menin, Armentières, Tournai, Ypres et Namur des "Eglises de la Barrière" au XVIIIe : http://www.lillechatellenie.fr/site/index.php?option=com_content&view=article&id=30:registres-bms-

protestants&catid=53:belgique&Itemid=17 (il y manque quelques actes)

La version papier avec nouvelle introduction et de nouveaux index :

http://www.protestanet.be/index vignette.php?page id=20&vignette id=1411

Liste des personnes ayant reçu les aides accordées à la communauté française au XVIIIe siècle : http://freepages.history.rootsweb.ancestry.com/~frpayments/Introduction.htm (Anglais)

Informations sur les registres Protestants de Picardie et d'ailleurs :

http://www.roelly.org/~pro_picards/identifier.htm

Généalogie huguenote de France et d'ailleurs :

http://huguenots-france.org/france.htm

Registres de Canterbury

Même s'il ne s'agit ci-dessous que de quelques exemples d'actes retrouvés dans les registres de l'Eglise Wallonne de Canterbury, vous pourrez vous rendre compte que cet exode protestant ne fût pas qu'anecdotique et qu'il touchât de nombreuses communes et familles de la région en particulier du Nord des Weppes et du Ferrain.

N'ont été reprises que les personnes citées originaires de la châtellenie de Lille. Extrait des registres paroissiaux de Canterbury (Dépouillement cité ci-dessus).

Les premiers mariages

26/07/1590 Pierre HAUBOURDIN natif de Locon et Elisabeth DELEBERGHE native de Watterlo.

16/08/1590 Adrien DECUILLERIE fils de Gilles d'Armentières veuf et Jeanne DEMELAN fille de Christophe de Tournai.

30/08/1590 Martin HUYNE fils de Jean de Landas et Elisabeth MOREL fille de Noël d'Armentières.

27/09/1590 Jonas SCRIVE fils d'Antoine de Chan'y en France et Péronne DESROUSSEAUX de Tourcoing.

27/09/1590 Pierre LAMPO fils de Jean de Pech sur l'Escaut et Jeanne (ou Catherine) LANSEL fille de Jean de Comines.

11/10/1590 Mathieu TERRIEN, veuf de Watterlo et Suzanne DEFORMENT fille de Mathieu de Watterlo.

08/11/1590 Jonas PASSET fils de François de Marq lez Calais et Marie LEROUGE fille de Pierre de Tourcoing.

25/12/1590 Philippe BONTIFLAR fils de Laurent de Tournai et Marie OUDART fille de Jean de Péronne en Mélantois.

31/01/1591 Claude OUDOUART veuf, natif de Templeuve et Catherine VANNY native de Sailly.

02/02/1591 Jean DELEBECQUE fils de Louis natif de Sailly et Jeanne HOLLEBERD fille d'Herman native de Lille.

25/04/1591 Jacques LESCAILLET natif de La Gorgue fils de Jacques et Marguerite BOLIN fille de Louis native de Tourcoing.

09/05/1591 Gilles BENNET fils de Michel et Michelle FOLLER fille de Jean tous deux d'Armentières.

23/05/1591 Moïse HANERON fils d'Antoine natif d'Hampton et Antoinette GILLON fille de Victor de Fromelles.

24/05/1591 Jacques ROBAU fils de feu Simon de Sautain lez Valenciennes et Jeanne DELESPAUL fille de Pierre de Tourcoing.

08/08/1591 Antoine LECOMTE fils de Corneille de Quesnoy sur la Deûle et Marie PINCON fille de feu Antoine native de Vieille Capelle.

29/08/1591 Adrien LESOURD fils de feu Pierre de Valenciennes et Marguerite DELEHERE fille de feu Guillaume native de Warneton.

19/09/1591 Jacques DESTAILLEURS fils de Jacques natif de Linselles et Marie DELEBECQUE fille de Louis native de Sailly sur la Lys.

10/10/1591 Aaron CAPPEL fils de feu Antoine de Londres, ministre de la Parole et Esther MAUROY fille de feu Elias d'Houplines.

16/11/1591 Pierre VANACKERE natif d'Armentières veuf et Catherine HANE fille de feu Jean de Neuve Eglise.

12/12/1591 Jacques FARVACQ fils de Jacques de Tourcoing et Madeleine CASEL fille de Martin native de Quesnoy sur la Deûle.

16/01/1592 Cornille LECOMTE fils de Cornille de Quesnoy sur la Deûle et Suzanne BEAUSSART fille de feu Charles de Bemon.

30/01/1592 Jean DUFOREST fils de Roger de Tourcoing et Marie TEVELIN fille de Louis native de Sandwich.

26/03/1592 Gilbert ROUSSEL fils de Gérard natif de Croix et Marie CHOMBEAU fille de feu Martin native de Waterlo.

14/05/1592 Scipion LEFEBVRE fils de Nicolas de Clainlun et Jeanne DUBOIS fille de Jacques native de Tourcoing.

18/06/1592 Philippe LORIDAN fils de Jean natif de l'Estrain et Françoise DELOBEL fille de feu Gilles native d'Armentières.

09/07/1592 Bastien FREMENU fils de feu Pontus natif de Hennau lez Saint Amand et Marguerite VIENNE veuve de Mathieu ALLART native d'Armentières.

16/07/1592 Jacques DUVINAGE fils de feu Jacques natif de Lompret et Jeanne BRUNEAU fille de feu Jacques native Del Seelle (Lecelles ? Linselles?).

20/08/1592 Jacques DELEMARLIERE fils de Jean de Sausois lez Valenciennes et Marie SCHRIVE fille d'Antoine native de Linselles.

17/09/1592 Barthélemy CHARLES veuf de Pérenchies et Barbe CHARLET fille de feu Louis native du Cambrésis.

24/09/1592 Pierre PLACHIES fils de Pierre de Comines et Marie GALLOIS fille de Jean native de Laventie.

29/09/1592 Jean CORNETTE veuf natif d'Armentières et Anne DIEN fille de Jacques native de Comines.

19/11/1592 Oste LEMAN fils de feu Renaud natif de Tourcoing et Claudine GLAIOT fille de feu Lion native de Saméon lez Saint Amant.

11/02/1593 Jean WIBERT fils de Thomas natif de Tourcoing et Jeanne FERRET fille de Pierre native de Lille.

18/02/1593 Abraham DEMELAN fils de Christophe natif d'Anvers et Catherine CHASTELET fille de feu Mahieu native de Lille.

25/02/1593 Jean DELCOEULLERIE fils de feu Jean d'Armentières et Marie JOVELIN fille de Robert native de Cantorbéry.

16/04/1593 David JOVELIN fils de Robert natif de Vinsense près la Rie et Marie MULLIER fille de Jean native de Mouvaux.

16/04/1593 Gauthier DEBANNE fils de feu Noël natif de Tourcoing et Marie CAPART fille de Wallerand native de Frelinghien.

29/04/1593 Mathieu ALLOES fils de feu Dominique natif de Comines et Sarah ACCART fille de feu Barthélemy native de Francfort.

29/04/1593 David MARTIN fils de feu Jean l'aîné natif de Valenciennes et Madeleine BROCART fille de feu Jean native de Tourcoing.

04/06/1593 Pierre BARETTE veuf natif de Bersée et Elisabeth HELE fille de feu Jean native de Tournai.

10/06/1593 Victor GILLON veuf natif de Fromelles et Jeanne TRIAILLE veuve de Gérard QUINOT native de Lille.

22/07/1593 Jean LEBLANC fils d'Antoine natif de Bas-Warneton et Charlotte FLOQUETEL fille de Jean native de Richebourg.

09/08/1593 Charles EMMERY veuf natif de Bruzelette et Péronne DELESPAUL veuve de Gilles LEROUGE native de Tourcoing.

14/10/1593 Louis LORIDAN fils de Jean natif de Lestrem et Jeanne BENNET fille de feu Michel native d'Armentières.

21/10/1593 Daniel MARTIN fils de feu Jean le vieux natif de Valenciennes et Michelle BOULLIET fille de feu Nicolas native de Bondues.

10/02/1594 Elias MAUROY fils de feu Elias natif d'Houplines et Elisabeth DESBOUVRIES fille de Laurent native de Sandwich.

17/02/1594 Mathieu VENIN veuf natif de Sailly sur la Lys et Gillette ROUSSEL fille de Gérard native de Lille.

28/04/1594 Charles LORIDAN fils de Jean de Lastran et Catherine DEVILLERS fille de feu Pasquier native de Wambrechies.

19/05/1595 Abraham MONIER fils de feu André de Sandwich et Catherine DUBOIS fille de Jacques de Tourcoing.

20/05/1595 Pierre HUCHON fils d'Adam natif d'Armentières et Marie DESMARETZ fille de Guillaume native de Lestran (Lestrem?)

04/05/1595 Jean HESPEL, veuf, natif de Tourcoing et Martine LEPERS fille de Michel, native de Tourcoing.

16/06/1595 Christophe LAMBERT fils de Christophe, natif de Pernes et Jeanne LEHOUCQ fille de feu Pierre native de Comines.

23/06/1595 Fabe LANGLAR fils de feu Eloé natif d'Armentières et Péronne LEFEBVRE fille de feu Nicaise native de Comines.

30/06/1595 Pierre PARE fils de Jacques natif de Calonne lez Calais et Marguerite DEREINS fille de Georges native de Bondues.

30/06/1595 Jacques MEURILLON file de feu Cornille natif du Canoy et Suzanne DELPLANQUE fille de feu Jacques native de Mouvaux.

25/08/1595 Jean DENOEUD fils de Jean natif de Baudricourt et Marguerite MOTTE fille de Jacques native de Tourcoing.

25/08/1595 Jean DONIN fils de Jean natif de Valenciennes et ct LEROY fille de feu Jean native d'Armentières.

25/08/1595 Antoine DERUILLE fils de feu Antoine natif de Gouy Seruy et Marie DUBOIS fille de feu Charles native de Tourcoing.

15/09/1595 André ROUSSEL fils de Jean natif de Lambres et Gillette LELEU fille de feu Antoine native d'Armentières.

13/10/1595 Jacques GLORIAN fils de feu Thomas natif de Tuiloie et Marie HASE fille de feu Gilles native de Tourcoing.

27/11/1595 Pierre LUPART, veuf, natif de Ron(cq?) et Philippotte LEPERS veuve de Jacques CLARISSE native de Mouvaux.

30/11/1595 Jean LIENARD veuve, natif de Lille et Péronne DELAPIERRE veuve d'Hermon LEFEBVRE native de Tournai.

30/11/1595 Oste MESSMAN veuf, natif de Tourcoing et Marguerite BOUSSEMAR native de Lomme veuve de Gervais DESPANE.

11/01/1596 Wallerand DERICHEBOURG fils d'Albin natif de Douai et Marie DELBECQ veuve de Jacques DESTAILLEU native de Sailly.

08/02/1596 André DUFOREST fils de Roger natif de Conty en Picardie et Marie HUCHON fille d'Adam native d'Armentières.

08/02/1596 Nicolas POLLET, veuf, natif de Tourcoing et Marguerite BROCARD fille de feu Jean native de Tourcoing. 22/02/1596 Martin HUYNE veuf, natif de Landas et Jossine CORNILLE veuve de Jacques DELBEQUE native de

29/02/1595 Jean DELESPAUL veuf, natif de Tourcoing et Louise FERRET fille de Pierre native de Mouvaux.

21/03/1596 Jean DEBOUBERT veuf, natif d'Amiens et Pasques PEUCELLE veuve de Louis HEREMBOU native de Fromelles.

25/03/1596 Jean MILUOYE veuf, natif de Berlette et Jeanne DEBAILLEU veuve de Guillaume CASIER native de Frelinghien.

12/04/1596 Jacques LELU veuf, natif de Linselles et Gillette ROUSSEL veuve de Mathieu VENIN native de Lille.

18/04/1596 Noël QUENEUTE veuf, natif de Lompret et Péronne DUBOIS fille de feu Jacques native de Comines.

30/05/1596 Guillaume TIBERGUIN fils de Pasquier natif de Roubaix et Jeanne DESROUSSEAUX fille de feu Antoine native de Tourcoing.

31/05/1596 Jean DEBEURE natif de Bailleul fils de feu Bauduin et Marie MOLIN fille de Jean native d'Armentières.

13/11/1596 Mathieu LECLERC veuf, natif d'Armentières et Marie GRAUE fille de feu Philippe native de Wantye.

25/12/1596 Pierre SALOME veuf, natif de La Gorgue et Jeanne MATELAIN veuve de Jacques DUBOIS native d'Aubers.

29/01/1598 Mathieu ROUSSEL fils de feu Jean natif de La Gorgue et Jeanne THEVELIN fille de Louis native de Cantorbéry.

12/02/1598 Louis THEVELIN veuf, natif d'Armentières et Françoise DELARUE fille de feu Gilles native d'Armentières.

16/04/1598 Michel CARETTE veuf, natif de Tourcoing et Elisabeth PENFIN veuve de François HAUART native d'Amiens. 05/06/1598 Gilles DESPERSIN fils de feu Jean natif de Tourcoing et Marie DELESPAUL fille de Jacques native de Tourcoing.

16/07/1598 Jean DUQUESNE fils de feu Jean natif de Valencienne et Madeleine DESROUSSEAUX fille de feu Antoine native de Bondues.

20/08/1598 Arnould DUFOREST veuf, fils de Roger natif de Tourcoing et Judith DESCAMPS fille de feu Mahieu native de Hofkerque.

29/04/1598 Jacques DELESPAU fils de Jacques natif de Tourcoing et Marie CORNART fille de feu Jacques native de Tourcoing.

29/04/1598 Pierre DELPORTE fils de feu Jacques native de Poperinge et Marie FERET fille de Pierre native de Mouvaux

07/06/1598 Jacques LISIE (LEZY) veuf, natif de Mouvaux et Madeleine CORNART fille de feu Pierre native de Tourcoing.

24/06/1598 Daniel MASTELIN veuf, natif de Deûlémont et Catherine DUBOIS veuve de Léonard MESSMAN native de Tourcoing.

16/09/1598 Gilles LECLERC veuf, natif d'Armentières et Catherine LANSEL veuve de Pierre LAMPE native de Comines.

11/11/1598 Vincent DOLLIN veuf, natif de Linselles et Jeanne DELMARLIERE fille de Jean, native de Sansoy en Cambrésis.

23/03/1600 Michel LECLERC fils de Michel natif d'Hem et Judith DUQUESNE fille de Jean native d'Anvers.

13/04/1600 Josse DUPONT fils de feu Jean natif de Roubaix et Marie OUDART fille de Jacques native de Sainghin en Mélantois.

20/04/1600 Jean CLARISSE fils de feu Mathieu natif de Tourcoing et Sarah LECONTE fille d'Antoine native d'Anvers.

11/05/1600 Jean THERY fils de feu Artus natif de Tournai et Jeanne DUBOIS veuve de Scipion LEFEBVRE native de Tourcoing.

14/02/1602 Simon FERET veuf, natif de Mouvaux et Isabeau SIX veuve d'Antoine DESPERSIN native de Tourcoing.

25/04/1602 François de RICHBOURG fils d'Albin natif de Douai et Catherine DELBECQ veuve de Jacques DELESPIN/LESQUER native de Sailly.

24/05/1602 Martin LEPERS veuf, natif de Mouvaux et Anne DEHENIN fille de Jean native de Cantorbéry.

24/05/1602 Noé GRAUE fils de Guillaume natif de Cantorbéry et Marie POILLON fille de feu Jean native de La Gorgue.

27/06/1602 Samuel DENOEUD fils de Philippe natif de Cantorbéry et Antoinette DUTOICT fille de Gilbert native de Marcq en Baroeul.

11/07/1602 Jacques HARDUEL fils de feu Jacques natif de La Gorgue et Marie FLAMEND fille de feu Antoine native de Cantorbéry.

29/08/1602 Thomas HEDBAUT veuf, natif d'Houplines et Marie DESMARETS fille de feu Pierre native de Cormon.

Les premiers contrats de mariage

10/08/1580 Jérôme BOUTRY cordonnier dans les faubourgs de la ville de La Bassée assisté de Marie CUVELIER veuve de Jean SEICH, Pierre SEICH, Pierre DEBRUNE ses beaux-frères et Mahieu VIGNOLES son oncle d'une part, Marguerite VARLET fille de Pierre, laboureur assistée d'André LEROY son beau-frère, Charles VARLET son frère, Jean VANPEUILLE son cousin et Pierre DUBRUSLE son ami d'autre part.

18/../1586 Mathieu CHOMBART natif d'Aubers assisté de Charles CHOMBART d'une part, Marie FOCQUETEL native de Richebourg assistée de Jean FOCQUETEL son père et Péronne PINCHON sa mère d'autre part.

04/07/1586 Jean LIENART natif de Lambersart assisté de Jean VAS et Paul PIPRE ses amis d'une part, Antoinette MERCIER native de Valenciennes assistée de Jean MARTIN parâtre de son feu mari Nicolas TOILLIER et Michel VERQUENBOURG d'autre part.

15/08/1586 Jean FLIPOT assisté de Jacques LIEZY son cousin d'une part, Jeanne LEDOUX veuve de Jacques MARONNIER assistée de Antoinette DUBOIS sa belle-sœur, Antoine DUBOIS son neveu et Mathieu REGNART. Tous deux natifs de Tourcoing avec mention de Pierre et Suzanne FLIPOT enfants que le premier eut de Marguerite CATEL sa première femme et de Marie FLIPOT sa fille qu'il eut avec sa seconde femme Chrétienne DAMAGE. Mention de Jacques et Marie MARONNIER enfant de la fiancée d'autre part.

02/11/1586 Frédéric ROUSSEL natif de La Bassée assisté de Chrétienne ROUSSEL sa mère veuve de Michel ROUSSEL d'une part, Marie CORNET native d'Armentières assistée de ... CORNET veuve de Michel CORNET et Robert DUPONT d'autre part.

28/11/1586 Jean PARMENTIER natif de Strazeele assisté de Mathurin FRAZIER son beau-père d'une part, Catherine CASTELAIN native de Nomain assistée de Charles HUDELENE d'autre part.

14/09/1587 Jacques LEBATTEUR bachelier natif de Lille assisté de Guillaume LEBATTEUR et Pierre LESCAILLET son frère et beau-frère d'une part, Anne GALLOIS fille d'Antoine native de Valencienne assistée d'Amande MATHIS sa mère et André HANOCQ son beau-père d'autre part.

21/09/1587 Michel MOREL natif d'Armentières assisté de Noël MOREL son père et Antoine SCRIVE d'une part, Philippotte RICART veuve d'Antoine DESREVEAUX assistée d'André LEROY son neveu et Georges DESREVEAUX son beau-frère d'autre part.

28/02/1587 Jean BROCART fils de Jean natif de Roubaix assisté de Noël DUTRUER, Guillaume MESSEMAN et Adrien GUERMAUPRE ses amis d'une part, Marguerite DELESPAU fille de feu Pasquier native de Roubaix assistée de Pierre DELESPAU son frère, Charles LORIDAN, Christophe DESCAMPS et Jacques DUBOIS ses beaux-frère d'autre part.

25/06/1588 Jean LEPOUTRE fils de Jacques, natif de Quesnoy sur Deûle assisté de Thomas CAPPART son cousin, maître Simon OUDART son maître, Antoine WANCOURT et Nicolas LEROY ses amis d'une part, Michelle DUVAUSSEY fille de Pierre native d'Arras assistée de Nicolas et Jean DUVAUSSY ses oncles, Nicaise DELABBRE son beau-frère et Roger DESALOMEZ son maître d'autre part.

19/07/1588 Martin SAINT LEGER assisté de Gilles LECLERCQ et Elisé WANCOURT ses amis d'une part, Marie BEQUE native d'Armentières assistée de Robert DUPONT et Catherine COCQUEL et Quinte et Madeleine BEQUE ses sœurs d'autre part. Mention de Jean, Jacquemine et Sarah enfants du premier avec Jacquemine OUTREMAN.

20/09/1588 François BOUTRY natif de Lille assisté de Jean DESRUELLES et Philippe BEL ses amis d'une part, Alison FREMAUT veuve de Jean MULLIER assistée de Jean HOUSET son neveu, Pierre FREMAUT son cousin et Mathieu REGNART d'autre part. Mention de Jean et Marie enfants de la dite FREMAUT.

05/10/1588 Mathieu TERRIN fils de feu Oste natif de Wattrelos assisté de Noé DUTRIER son bel-oncle, Jean LANSEL le jeune son maître et Adrien GUERMAUPRE son ami d'une part, Jacqueline CRETON fille de feue Jean native de Selles

près de Saint Amand assistée de Mathieu DUMOCHEAU son oncle, Michel HENNETON son parrain et cousin, Jean PATIN son cousin et Jacques CHOTEAU d'autre part.

28/10/1588 Pierre DUBOIS natif de Meurenisle (Mérignies?) assisté de Jeanne MATELIN veuve de Jacques DUBOIS sa tante, Guillaume DUBOIS son frère, André DEPEMIN et Antoine MONNIER ses beaux-frères d'une part, Chrétienne DESROUSSEAUX fille de feu Pierre native de Tourcoing assistée de Noëlle CATTEAU sa mère, Pasquier LORIDAN son beau-frère et Mathieu REGNART son ami d'autre part.

09/01/1588 Jacques DENEUX assisté de Philippe DENEUX et Josias DENEUX ses frères d'une part, Antoinette DESROUSSEAUX fille de feu Pierre assistée de Noëlle CASTEL sa mère, Pasquier LORIDAN son beau-frère, Mathieu REGNART et Josse DESROUSSEAUX ses cousins d'autre part.

03/04/1589 François BOITEL natif du Namps au Mont en Picardie assisté de Monsieur DUBOIS son ami et Jean DOMONT son beau-frère et Abraham BOITEL son frère d'une part, Elisabeth LANSEL native de Comines assistée de Pierre LANSEL son frère autorisée par lettre de sa mère, Jean LANSEL l'aîné son oncle, Claude ROBERT époux de Marie LANSEL sa tante d'autre part.

15/05/1589 Pierre CHOMBAUT natif de Wattrelos assisté de Marie DELATTRE veuve de Martin CHEMBAUT sa mère, Gilles CHEMBAUT son frère et Gérard ROUSSEL d'une part, Marguerite DESFONTAINES fille de feu Jean native d'Armentières assistée de Thomas COUTURIER son cousin et parrain d'autre part.

08/09/1589 Antoine FLAMENT assisté de Louis THEVELIN et Daniel MATHELIN ses amis d'une part, Michelle DESQUIENS fille de Pierre native de Bondues assistée de Jacques CORNART, Bastien LEPOUTRE et Gervais DESPAIGNE d'autre part. Mention d'enfants du dit Antoine de son premier mariage et de Daniel son fils de son second mariage.

24/02/1590 Daniel CORNUEL natif de Valenciennes assisté de Bon CORNUEL son oncle, Guillaume DUBOIS d'une part, Marguerite VASTELANT native d'Armentières assistée de Gilles VASTELANT son frère d'autre part.

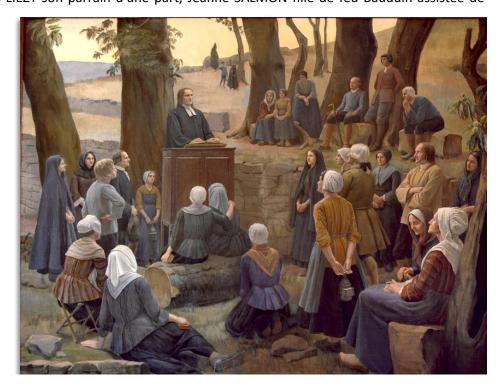
28/02/1590 Pierre VANACKE natif d'Armentières assisté de Philippe RATS son oncle maternel, Adrien DELECUEILLERIE d'une part, Catherine PINCHON fille de Jacques assistée de Antoine PINCHON son frère et Jean DELOBEAU son parrain et ami d'autre part.

24/04/1590 Jean DESROUSSEAUX fils de feu Pierre natif de Tourcoing assisté de Daniel SPELBROUCK son maître, Noël CORNART son beau-père et Jacques LIEZY son parrain d'une part, Jeanne SALMON fille de feu Bauduin assistée de

Herman HELEBORT son cousin, maître Antoine LESCAILLET, Antoine LEKEUX et Catherine LESAFFRE sa marraine d'autre part. Mention d'Hubert WAIGUIN parâtre de la dite Jeanne et Jean LESAFFRE son parrain.

17/01/1594 Elias MAUROYS native d'Houplines fils de feu Elias et Jacqueline CASSEL assisté de Pierre MAUROYS son frère d'une part, Elisabeth DESBOUVRY native de Sandwich fille d'honorable personne Laurent DESBOUVRIES et de feue Barbe VANNYNOVE.

Les actes suivant n'indiquent pas souvent l'origine de la personne mais les noms cités sont indiscutablement de notre région.



Mises de fait

La mise de fait est un terme utilisé dans les coutumes de Picardie, d'Artois et de Flandre pour désigner la prise de possession judiciaire d'un bien, c'est une hypothèque réelle. Concrètement, ces actes sont conservés dans de gros registres qui sont une source très intéressante pour les généalogistes.

Je reprends ici ce qu'en dit Philippe Antoine MERLIN¹:

Les raisons pour lesquelles on demande une mise de fait :

- Réaliser un contrat de transmission de propriété ou un bail.
- Procurer à un exécuteur testamentaire et à un légataire la délivrance des biens à administrer.
- Mettre une veuve en possession de son douaire (Dans l'intérieur de la France cette hypothèque est tacite et ne justifie donc pas de mise de fait).
- Créer une hypothèque en cas de dette.
- Ensaisiner² un héritier légitime dans une succession qui lui est dévolue.

Les formalités :

Il faut avoir un titre de droit ou des témoignages. Seuls les actes reçus par les notaires et déposés au greffe ont force de loi. Dans mon dépouillement j'ai signalé ces titres entre parenthèses avec le nom du notaire ou de la juridiction devant laquelle l'acte a été passé.

Il est inutile au demandeur d'avoir l'autorisation écrite dans le contrat pour procéder à une mise de fait. De même la créance dont on veut s'assurer peut être échue ou pas. La mise de fait peu être demandée du vivant ou non du contractant même si la dette n'a pas été reconnue par ses héritiers.



Registre aux mises de fait - A.D.59 2 B 30 / 2

¹ Répertoire universel et raisonné de jurisprudence, 4ème édition, Tome 8, 1813 consultable sur Gallica.

² Prendre possession pour...

Les biens concernés :

Tout ce qui est inclus dans les successions, les biens meubles et immeubles y comprit les marchandises.

Les démarches :

- 1° Obtenir d'un juge compétent une commission qui en autorise l'exploitation. Pour Lille les échevins sont compétents, pour le reste de la châtellenie de Lille c'est le juge royal ordinaire, donc la Gouvernance. Les officiers de la justice de Templemars étaient autrefois autorisés à les accorder mais un arrêt du Parlement de Flandre du 21 novembre 1686 le leur a défendu. Ces demandes sont conservées dans la sous-série 2 B 29 aux Archives Départementales du Nord. Elles sont moins complètes que les mises de fait elles-mêmes. Le demandeur doit normalement y préciser le lieu de son domicile afin que chacun puisse venir à lui en cas de litige.
- 2° On expédie la commission de mise de fait pour l'exploiter par un huissier ou un sergent du siège de Lille ce qui met le demandeur en possession du bien qu'il a en vue.
- 3° Le sergent dont le domicile est précisé pour la même raison que pour le demandeur, se rend alors sur les lieux où se trouvent les biens. S'il s'agit d'une terre féodale il se transporte sur le chef-lieu mais s'il s'agit de fiefs cottiers, roturiers ou allodiaux il se transporte sur chaque pièce de terre parce que l'une ne dépend pas de l'autre. Le demandeur n'a pas besoin d'être présent.
- 4° Le sergent se rend chez les parties intéressées pour leur signifier la mise de fait et leur demande de comparaître devant le juge si elles ont des objections ou si elles acceptent celle-ci. Les parties intéressées sont : les propriétaires des biens ou susceptibles de l'être (succession) et les seigneurs immédiats (et non supérieurs sauf si le seigneur local est étranger ou inconnu) de qui relèvent ces biens ou leurs représentants. On le signale aux seigneurs des lieux parce qu'on ne peut recevoir que de leurs mains les droits de propriété et d'hypothèque. Par contre pour des biens mobiliers, tenus de personne, il devrait être inutile d'aviser les seigneurs des biens sur lesquels ils se trouvent. Toutefois, dans la châtellenie de Lille, il faut s'adresser aux seigneurs lorsqu'on veut acquérir des droits réels sur des meubles ou prendre hypothèque ou saisine.

5° La comparution a lieu à la Gouvernance (Sous-série 2 B 30). Puis un décret est promulgué (parfois la démarche est abandonnée).

Validité :

La commission obtenue au début de la démarche doit être exécutée dans l'année qui suit sous peine de devenir caduque.

C'est le décrétement de la mise de fait qui produit le plein effet de celle-ci mais à la date rétroactive de la main mise (de la demande de mise de fait).

Résultat :

- Pour réaliser un contrat translatif de propriété : elle dépouille le vendeur ou donateur et ensaisine l'acheteur ou le donataire : "mise de fait équipolle à déshéritement et adhéritement".
- Pour un locataire : elle lui donne la préférence sur ceux à qui le propriétaire pourrait avoir accordé un autre bail et lui assure la jouissance de son bail tout le temps qu'il doit durer, sans pouvoir être exclus par un acheteur, donataire ou autre succession à titre particulier du bailleur.
- Pour un légataire : elle équivaut à la délivrance des biens à lui échus.
- Pour une dette : les créanciers ne peuvent profiter de l'hérédité d'un défunt sans mise de fait. Elle constitue alors une espèce de saisie judiciaire. Ceux qui ont demandé mise de fait ont la préférence sur les autres créanciers.
- Pour une veuve : les héritiers peuvent consentir à ce qu'elle profite de son douaire auquel cas la mise de fait est inutile, dans l'autre cas ou en cas de doute elle demande mise de fait.
- Pour un héritier : comme héritier il n'a pas besoin de mise de fait car "le mort saisit le vif" dit la loi, sauf vis-à-vis des seigneurs dont les biens sont tenus. Le seigneur n'est en effet pas tenu de reconnaître pour son vassal ou censitaire celui qui n'a pas été mis de fait en possession des héritages à lui échus.

Lorsqu'il s'agit de biens immeubles la dette suit le bien, lorsqu'il s'agit de biens meubles elle cesse lorsque ces biens sortent de la possession du débiteur. Pour palier à ce problème pour les créanciers il est considéré que comme les meubles d'une maison et les marchandises d'une boutique composent une universalité, l'hypothèque du créancier se perpétue par une espèce de subrogation légale, en se transmettant des choses vendues sur celles que le débiteur achète avec le prix des effets qu'il vend. Donc, même si les marchandises ont changé entre l'inventaire et la saisie, elles portent toujours la même créance.

Qui paye?

Si le débiteur a consentit par contrat à la mise de fait c'est le créancier qui paye. Si le créancier l'a fait lui-même sans le consentement du débiteur c'est le débiteur qui paye.

L'usage des mises de fait à cessé avec la fin des justices seigneuriales, elles furent remplacées par la transcription des contrats au greffe du tribunal et au bureau des hypothèques.

Concrètement?

Voici quelques exemples d'actes de mise de fait :

REGISTRE AUX MISE DE FAICT DECRETEZ ET NON DECRETE COMENCHANT LE QUATTRIESME DE JUILLET XVIC CINCQUANTE NOEUF ET SUIVANT (A.D.59 2 B 30 /4)

Bauduin MARMUSE fils de Pierre, laboureur à Mérignies.

Son père ayant pris caution de son fils le 17 juin 1659 pour 100 livres dues à Monsieur DE BERLES pour une année de rendage de 18 cens de labeur, à René ROLAND boucher 72 livres pour un an d'occupation de maison et jardin, à Jean THIBAULT maréchal 72 livres à cause du rendage de 2 bonniers 1/2, à Noël DELERUE 36 livres pour l'occupation d'un pré, au bailli et gens de Loi de Mérignies 56 livres à cause de la taille des XXe et autrement. Ledit Pierre a vendu à son fils d'avesture de blé sur 18 cens pour 16 livres, autre sur 4 cens pour 18 livres et avesture d'avoine sur 1 cent pour 8 livres.

Jean VINNANT sergent de Pont à Marcq s'est rendu à Mérignies le 19 juin 1659 en présence de Pontus CAMBIER et Honoré FAVET pour signifier la mise de fait à Venant TOURMIGNIES bailli de Mérignies et Jean CARDON sergent à ce siège.

Philippe POLLET fils de feu Antoine, et Marie DURIBREUCQ sa femme.

Le 17 juin 1658 Jacques et Lucas BOIDON frères, enfants de feu Philippe de Prémesques et Quesnoy sur Deûle, Jacques VIENNE fils de feu Jacques, époux d'Anne BOIDIN de Comines Flandre et Lambert BOEZ fils de Jean de Quesnoy sur Deûle époux de Suzanne BOIDIN devant Pierre CASTELAIN notaire ont accordé à titre de bail une choque de maisons joindant le cimetière de Prémesques avec un petit jardin.

Jacques ROUSE sergent est allé le 20 juin 1659 à Prémesques pour signifier la mise de fait à Pierre DUBOIS lieutenant de la seigneurie de Prémesques.

Jean GROILLON fils et héritier de feu Louis pour lui et comme tuteur avec Isaac LEMESTRE et Pierre DEHALLUIN de Philippe et Marguerite GROILLON aussi enfants du dit feu Louis.

Le 20 juillet 1647 devant Pierre DUMONT notaire, Jean DEHALLUIN fils de feu Guillaume marchand à Mouvaux et Jeanne DESTOMBES sa femme ont reconnu devoir au dit lors vivant Louis GROILLON 2600 livres à cause de livraison de damas. Gilles LORTHIOI sergent de Mouvaux s'est rendu à Mouvaux le 27 mars 1659 pour signifier la mise de fait à Jean FARVACQUE bailli de Mouvaux et au dit Jean DEHALLUIN d'une maison sur 11 cens de jardin et 12 de labeur, 5 quartrons de pré, 6 cens 1/2 de labeur, une taverne sur 5 cens de jardin et 5 cens de labeur le tout appartenant au dit DEHALLUIN à cause de sa femme.

Philippe FAUCHILLE et Marguerite DENAIRE sa femme, Philippe MIOT et Elisabeth DENAIRE sa femme, les dites femmes enfants de feu Gérard et de vivante Jeanne DEWALLE, Jeanne et Barbe HESPEL enfants célibataires de Michel et de la dite DEWALLE, la dite DEWALLE fille de feu Jean et de Jeanne GOUBES et en la dite qualité nièce en ligne directe de feu Jacques GOUBES de Lille.

Le 13 décembre 1619 le dit GOUBES devant Antoine PLOUVIER prêtre lors lieutenant de la paroisse de St Maurice a testé souhaitant que tous ses biens aillent à ses neveux et nièces. Fut alors succédé à Marguerite DEWALLE à présent épouse de Gilles DELANNOY et veuve de Georges CASIER, sœur à la dite Jeanne une lettre de rente obligeant les Etats de Lille, Douai et Orchies vers le dit GOUBES de 600 livres en principal et 587 livres 13 sols 4 deniers sur une rente de 2000 livres obligeant Maximilien BUOIS conseiller assesseur à ce siège. Rentes que la dite Marguerite bien que sans enfants de ses mariages a vendu au préjudice du dit fidéicommis et de ses héritiers. (blanc) DUCHASTEL prêtre pasteur de Tournai et (blanc) DUCHASTEL sa sœur ayant acheté chacun pour la moitié une maison à Marquette aux dits DELANNOY et DEWALLE.

Grard SACQUELEU sergent de ce siège s'est transporté le 25/ juin 1659 chez Demoiselle Catherine DECONNINCK veuve de Guillaume FAULCONNIER dépositresse de ce siège pour signifier mise de fait sur la dite maison aux officiers fiscaux de ce siège et aux dits DELANNOY et DEWALLE.

Jacques DESCAMPS fils de feu Simon, laboureur à Verlinghem.

Le 23 novembre 1655 Guillaume DUBOIS fils de feu Philippe de Verlinghem devant Gilles DESMARESCAUX notaire à Verlinghem lui a vendu 6 cens 1 quartron de jardinage à Wambrechies chargés d'une rente de 600 livres au profit de Simon DESCAMPS, souhaitant savoir si le bien est tenu d'une seule seigneurie.

Jacques ROUSE sergent de ce siège s'est transporté le 19 juin 1659 à Wambrechies pour signifier mise de fait à Philippe DUFLOT lieutenant de la seigneurie de Verlinghem, Guillaume BRIDOUL bailli de l'abbaye de Marquette et Guillaume DUBOIS vendeur.

Jean DELEBERGHE bourgeois et marchand à Lille, Damoiselle Catherine WINCRE sa femme, Daniel LEROUX bourgeois et Damoiselle Michelle WINCRE sa femme, les dites femmes filles d'Arnould et de Damoiselle Marie DELEBARRE qui fut fille de Guillaume et de Damoiselle Barbe DELELYS en secondes noces avec le dit Guillaume, laquelle fut fille de Guillaume dont viennent les héritages en question.

Jean DENOYELLES à son trépas procureur postulant à Lille fils d'Arnould et celui-ci fils de Samson et de la dite Barbe DELELYS en premières noces. La mort saisissant le vif son plus prochain héritier habile à lui succéder, afin de le signifier aux occupeurs des dits biens.

Jacques ROUSE sergent d'est transporté le 23 juin 1659 à Lys lez Lannoy sur 10 cens de labeur pris en 20, 5 cens de labeur pris en 10 à l'encontre des mêmes, 4 cens 1/2 de labour pris en 9, 1 cent 1/2 pris en 3 cens de labeur le tout à l'encontre des Croisiers de Lannoy, à Toufflers sur 5 quartrons 10 verges de labeur pris en 2 cens 80 verges, 2 cens de labeur pris en 4 cens à l'encontre des mêmes le tout délaissé par le trépas de feu Jean DENOYELLES pour signifier mise de fait à Mathias PENNEQUIN bailli de la seigneurie d'Oultrebecque et St Calixte en Tournai, Antoine DUFOREST écuyer, seigneur des Passetz, prévôt de l'échevinage de Lannoy et Jean FARVACQUES se disant procureur spécial de la veuve du dit Jean NOYELLES, à la femme de Jérôme SCRIECK, Pasquier DECOTTIGNIES procureur de Damoiselle Madeleine SCRIECK veuve de Philippe TRESEL occupeurs.

Jacques POLLET fils de Jacques de Prémesques et Jeanne DEFIVES sa femme.

Le 30 mai 1658 Allard DELANNOY fils de feu Dominique, laboureur à Lomme et Antoinette DUBOIS sa femme leur ont vendu le quart de 6 cens de jardin à Prémesques qu'occupait Jean CUINGNET à l'encontre de Pierre DUBOIS, des enfants de Clément DESOBRY à cause de sa femme Jeanne DUBOIS et Jacques POLLET père de l'acheteur par achat qu'il en a fait de feu François DUBOIS, ayant les acheteurs pris à leur charge 50 livres d'arrérage de rente sur le dit bien au nom de tous payés à la veuve Toussaint BARBE de Pérenchies et autres sommes entre eux.

(blanc) sergent s'est transporté le 5 juin 1659 à Prémesques pour signifier la mise de fait à Jacques WALRAME bailli de la seigneurie de Toucquelocque, Allard DELANNOY et Pierre DUBOIS de Prémesques.

Jacques CHOCQUEL laboureur à Ascq, marglisseur de l'église d'Ascq.

Le 4 mai 1650 Dominique WALLET de Chéreng et Guillaume ALLAVANNE d'Anstaing tuteurs de Michel WALLE fils et héritier de feu Robert ont reconnu devoir à la dite église 726 livres pour reliquat de compte rendu par la dit Robert des biens de l'église en qualité de marglisseur depuis 1643.

Gérard SACQUELEU sergent à ce siège s'est transporté le 5 juin 1659 à Ascq sur une maison de 7 quartrons, 5 cens de labeur, 7 cens de labeur, 3 cens de pré puis à Annappes sur 4 cens de labeur pour signifier mise de fait à maître Nicaise LIPPENS bailli de l'abbaye de Cysoing, Pierre DUBAR bailli du baron de HOUFFALIZE, Nicolas GUIDIN lieutenant di bailli de Messieurs de St Pierre de Lille, Pierre VERDIERE lieutenant du bailli de l'échevinage d'Annappes et aux dits tuteurs.

Antoine TEMBREMAN fils de feu Jean, brasseur à Lille.

Le 17 novembre 1647 s'est porté caution de lors vivant Michel NERRINCK Sr de Bieure pour 9 années de rendage d'un fief en exercice de sergentise du bailli de Lille a lui affermé par Jacques COCQNEAU bourgeois et marchand à Lille, obligeant tous ses biens.

Robert MELENTOIS sergent à ce siège s'est transporté le 12 juin 1659 sur une maison sur 5 cens, 4 cens de labeur et 6 cens de labeur le tout à Avelin pour signifier mise de fait au Sr DESPLANCQUE, Romain RAMERY Sr de (blanc), Philippe DUGARDIN lieutenant du bailli de Lille et souveraineté, Diego SNELLAERT curateur commis aux biens de feu Michel NERRINCK.

Antoine LEROY capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille.

Le 21 octobre 1657 Jacques NOULLET fils de feu Josse, laboureur à Marquette et Antoinette FLAMENT sa femme devant Mathieu NICQUET notaire ont reconnu lui devoir 941 livres 10 sols à cause d'années de rendage.

Gilles LORTHIOT sergent de Mouvaux s'est transporté le 22 juin 1659 à Wasquehal sur la moitié d'une maison sur 24 cens pour signifier mise de fait par Martin FERRE fils de feu Jean de Wasquehal procureur du premier aux dits NOULLET et FLAMENT et Pierre DELESPAULT lieutenant du bailli de Roubaix.

Jean PLOYART sergent de ce siège frère et héritier de feu Martin qui fut fils de feu Jean vivant demeurant à Le Vincourt paroisse de Mons en Pévèle.

Lui sont succédés 4 cens au dit Vincourt.

Antoine MOSNIER sergent s'est transporté le 26 juin 1659 à Mons en Pévèle sur les dits 4 cens pour signifier mise de fait à Pierre DUBUS bailli de Vincourt, Jacques DUBUS et Françoise PLOYART sa femme, Pierre DURIEZ et Marie PLOYART sa femme et Antoinette CAUDRELIER veuve d'Antoine DESPREZ.

Georges WAYMEL receveur des baillis dits quatre seigneurs haut justiciers de Lille, Douai et Orchies.

Le 12 avril 1659 Adrien RABAU naguère fermier des impôts qui se lèvent sur le brandevin en cette châtellenie et Damoiselle Jacqueline VEUDIERE sa femme et Damoiselle Anne RABAU sa sœur ont promis de payer 8715 livres qu'il restait au dit RABAU de la ferme de brandevin et du vin et bière de la ville de Comines.

Pierre DELEHETTE sergent à ce siège s'est transporté le 23 mai 1659 sur une maison sur 12 cens, 8 cens de labour, 7 cens de labour le tout à Bondues en présence de Pierre DUROT procureur du dit WAYMEL puis sur le 6° d'une maison dite "Le Chandelier d'argent" à Lille, le 8° d'une maison rue des Malades, pour 2 lettres de rente obligeant François LALLAINNE portant 300 florins de capital chacune, sur les édifices, fleurs et autres meubles dans un jardin rue de Fives et sur deux maisons rue Notre-Dame, 6° partie de la dite maison du "Chandelier d'argent", 102 livres de rente obligeant les Etats de Lille portant 1600 florins de capital pour signifier mise de fait à Robert LAMBELIN bailli de Bondues, Luc MOUCQUE bailli de la seigneurie de Cornette, Messire Lambert VANDERMAER prévôt de Lille et les dits RABAU.

Jean WATY seigneur de Rimersche et Ten Rimersche, sergent major d'un régiment de cavalerie au service de sa majesté. Le 31 octobre 1658 François DEHAPIOT écuyer, seigneur de Haucourt lors vivant a créé une lettre de rente de 50 florins carolus au rachat de 800 florins.

Jean DURIEZ sergent à ce siège s'est transporté le 17 juin 1659 à Quesnoy sur Deûle sur 6 vaches, deux génisses, deux porcs, un veau et deux petits, trois chevaux, un bonnier 1/2 de blé, 1 bonnier 1/2 de taverne, 32 cens d'avesture blé et soille, 18 cens de blé, 12 cens de soucrion, 1 bonnier 1/2 de blé, 2 pièces de 10 cens de blé, 14 cens de blé, 1 bonnier de blé et 3 cens de socrion, 3 bonniers de mars avesture avoine, fève et poix, 9 cens de lin, 3 cens de lin, 6 cens de fève et poix, 5 quartiers de lin et fève, 3 cens d'avesture de veiche et poix, 14 cens de travenie, 1 bonnier de pré, 15 cens de tavenie pour signifier mise de fait aux domiciles des Damoiselles filles et héritières de feu Monsieur DELAFOSSE vivant bailli de La Bassée esquels meubles et bestiaux se trouvent, sur une lettre de rente de 100 florins par an obligeant les dites Damoiselles héritières du Sr d'Haucourt et à Jean GILLES procureur à Lille et Georges WAYMEL receveur des Etats sur les capitaux deniers d'une rente de 100 florins par an que le dit sieur avait bon sur les dits Etats, à François LAILLIER procureur et curateur des biens du dit de HAUCOURT.

Damoiselle Charlotte DUBOSQUEL fille célibataire d'Antoine, écuyer, seigneur du dit lieu, Morpas etc. demeurant à Mérignies. Le 17 mai 1658 le dit son père devant de notaire DUPRETZ BACQUET à baillé à sa fille 4 bonniers 13 cens de labour en plusieurs pièces à Mérignies pour les labourer, cultiver et remettre sur de blé et d'autres tels grains que bon lui sembleront pour 150 livres qu'elle doit retenir d'une rente de 100 florins par an qu'elle tient de son père. Un autre acte passé le 3 juin 1659 lui baille 3 bonniers 15 cens en plusieurs pièces à Mérignies moyennant 79 livres pour la même rente.

Philippe LEMAIRE sergent de la Verdrie s'est transporté à Mérignies le 30 juin 1659 pour signifier mise de fait sur les avestures en présence de Jean DELECROIX et Honoré FACQUE manouvriers à Mérignies à Venant DETOURMIGNIES bailli du Sr de MERIGNIES, maître Jean HAVET bailli de Sainghin en Mélantois de qui les terres sont tenues et à son père.

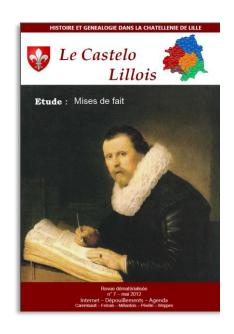
Pierre DELANNOY fils de feu Pierre, peigneur à Tourcoing.

Jeanne HOLLEBECQUE veuve en dernières noces de Jacques DELETOMBE et auparavant aussi veuve d'Antoine DELEMOTTE de Tourcoing lui a vendu une maison sur 8 cens à Tourcoing pour 2000 livres, ayant entendu dire que la dite a acheté cette maison avec le dit DELEMOTTE son premier mari et qu'après son trépas elle a fait partage des biens de son feu mari avec les tuteurs de leurs enfants dont lui est restée à elle seule cette maison. Ne pouvant retrouver ce partage fait devant notaire.

Gilles LORTHIOIT sergent de Mouvaux s'est transporté à Tourcoing le 30 juin 1659 sur le dit lieu pour signifier mise de fait à Gaspard DESURMON lieutenant de Tourcoing, à la dite veuve, Philippe THIBREGHIEN et Jeanne MOTTE sa femme, Antoine YON fils de Guillaume, Jean BOUCHE et Marie THIBREGHIEN sa femme, Laurent MASUREL et Marguerite YON sa femme de Tourcoing.

A chaque fois le sergent se rend sur place et fait l'inventaire des biens de la personne, qu'il s'agisse de terres, rentes ou meubles. Comme vous le remarquez c'est bien toute la châtellenie de Lille qui est concernée. Ces actes vont de 1597 à 1756 pour les mises de fait (série 2 B 30) et de 1623 à 1791 pour la présentation des mises de fait (série 2 B 29). Les présentations ne comportent pas d'inventaires mais reprennent les informations essentielles. Ces deux séries sont incomplètes mais permettent de retrouver des informations concernant nos ancêtres à une période où les registres paroissiaux sont absents, lacunaires ou manquent de précision.

Ces mises de fait sont en cours de dépouillement et feront l'objet d'un prochain Castelo-Lillois de la série "Etudes".



Confiscations révolutionnaires

La Révolution française a désorganisé l'administration d'Ancien Régime avant d'organiser la sienne. Les rentrées d'impôts ne se font plus. Il faut donc palier à ce manque. Le royaume vivait une crise financière, la Révolution n'a pas arrangé les choses d'autant que la guerre est à nouveau d'actualité.

Le décret du 2 novembre 1789 confisque les biens du clergé au profit de l'Etat. Plus tard on y inclue les maisons de charité, hôpitaux et fabriques. Les 19 et 21 décembre ces biens et ceux de la Couronne sont mis en vente, on met en place les assignats gagés sur ces "biens nationaux". Le 14 mai 1790 les biens confisqués sont vendus aux enchères. Les biens les plus importants sont payables en douze ans.

Le décret de novembre 1791 demande la vente par domaine entier ce qui favorise les bourgeois seuls en capacité d'acheter de grands ensembles. En juillet 1792 c'est le tour des biens des émigrés. En novembre les ventes sont suspendues.

En mars 1793 les écoles, collèges, paroisses, communautés religieuses et universités sont déclarés biens nationaux. Un nouveau frein est mis à l'acquisition par les moins riches : on interdit les coalitions d'acheteurs. En juin 1793 pourtant les biens des émigrés sont distribués par lots d'un arpent aux chefs de famille possédant moins d'un arpent de terre contre une rente de 5% de la valeur du bien. Trois mois plus tard cette possibilité est remplacée par l'attribution de bons de 500 livres aux patriotes indigents et défenseurs de la patrie.

Finalement le 28 décembre 1793 est promulguée la loi mettant à disposition de la Nation les biens mobiliers et immobiliers confisqués aux individus considérés comme ennemis de la Révolution, c'est-à-dire les émigrés et fugitifs, les prêtres réfractaires, les déportés et détenus, les condamnés à mort et les étrangers ressortissants des pays ennemis.

Les biens confisqués permettent donc de rembourser les dettes de l'Etat vers les particuliers déjà fortunés et à ces mêmes fortunés d'acheter de grands domaines. Toutefois des particuliers pourront acheter ici ou là quelques petits lopins de terres mais surtout des meubles.

Il n'y aura pas d'indemnisation mais de 1789 à 1795 une rémunération convenable des ministres du culte qui doit leur permettre de subvenir aux frais. Le Concordat du 15 juillet 1801 ne permettra pas la restitution des biens du clergé ou leur indemnisation mais l'Etat s'engage à salarier le clergé séculier.

La série 1 Q 515 à 527 des Archives Départementales du Nord renferme les documents concernant des ventes aux enchères de 1792-1794 dans le district de Lille. Il n'existait pas de table des personnes citées. Celle que j'ai réalisé et que vous trouverez ci-dessous vous permettra de retrouver facilement un personnage ou un lieu qui vous intéresse. Je rappelle que le format PDF permet la recherche sur tout le texte ce qui facilite la recherche d'un lieu dans cette liste classée par ordre alphabétique des personnes concernées par la saisie.

Nous l'avons vu, il s'agit de religieux, de nobles, mais également de particuliers qui recèlent des biens d'émigrés ou ont eux-mêmes émigrés. Pour dresser l'inventaire préalable à la vente les autorités du district vont à la rencontre des autorités municipales et, ensemble, se rendent sur les lieux susceptibles de détenir des biens à vendre, interrogeant au besoin le concierge. L'inventaire en est dressé puis la vente est faite. Le contenu des dossiers est variable suivant la richesse de l'inventorié. Chaque boîte (1 Q ...) contient plusieurs dossiers. Il ne s'agit ici pratiquement que de biens meubles, moissons... les ventes de terres et bâtiments étant enregistrées en 1 Q 504, documents dont il existe une table des acquéreurs et des lieux en salle d'inventaire des A.D.59 pour la période 1791-an IV.

Je vous laisse donc profiter de cet index aussi intéressant pour l'histoire de nos familles que pour l'histoire de nos villages. Je précise toutefois que je n'ai pas numérisé ces documents, je ne saurai donc vous renseigner sur leur contenu exact. (dos. = dossier, sn = sans numéro)

(rien) Angélique Tourcoing 1 Q 527 dos. 25 (Religieuse) / (rien) Fromelles 1 Q 527 dos. 1 (Curé)

ANALEE Reine Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 65 (Religieuse) / ANDRESSE Elisabeth Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 65 (Religieuse) / ANGELIN Lille 1 Q 515 / 1 dos. 63 (Chanoine) / ASSE Pétronille Provin 1 Q 515 / 1 dos. 28 / AUBERT DE LASSUS Lompret 1 Q 524 dos. 36 (Château de Lassus) / AUBERT DE LASSUS Lille 1 Q 524 dos. 35

BACK ou DEBASCK Lille 1 Q 515 / 1 dos. 68 / BAILLIET Lille 1 Q 515 / 1 dos. 67 / BAREL Lille 1 Q 515 / 1 dos. 66 (Irlandais) / BARNABY Lille 1 Q 515 / 2 dos. 9 (Anglais) / BATAILLE François Louvil 1 Q 515 / 1 dos. 44 / BAUFREMEZ Lille 1 Q 527 dos. sn / BEAUCOURT Lille 1 Q 515 / 2 dos. 6 (Chanoine) / BECQUE Lille 1 Q 515 / 1 dos. 39 / BECUWE Dame Bondues 1 Q 515 / 1 dos. 48 / BECUWE Croix 1 Q 523 / 1 dos. 54 / BERNARD Espérance Prémesques 1 Q 515 / 1 dos. 50 / BERTIN Albert Saint Amand 1 Q 527 dos. 66 (Religieux) / BILLAU Loos 1 Q 515 / 2 dos. 7 (Abbé) / BINET-DESTOMBES Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 63 / BISCOP Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 51 / BLIN Lille 1 Q 515 / 2 dos. 3 (Chanoine) / BLONDEL Aubers 1 Q 516 / 2 dos. 39 / BOIDIN Agnès Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / BOIDIN Michel Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / BONDUEL Charles Bousbecque 1 Q 527 dos. 20 / BONDUEL Marie Anne Joseph Bousbecque 1 Q 515 / 1 dos. 40 / BONECUELLE comte d'ORGERES Lille et Willems 1 Q 515 / 2 dos. 8 / BONNIER Alexis Joseph Lille 1 Q 515 / 2 dos. 1 / BONTE Linselles 1 Q 527 dos. 156 (Sa veuve) / BOTTIN Seclin 1 Q 527 dos. 121 / BOUSMART Constantin Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 56 / BOUSMART Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 59 / BOYAVAL Edouard Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 53 / BOYAVAL Joseph Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 52 / BOYAVAL Julie Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 20 (Religieuse) / BRABANT Jean Baptiste Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 58 / BRAYE Louis Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 54 / BRAYE Louis Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 60 / BRAYE veuve Philippe Ange Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 55 / BRAYE veuve Philippe Ange Cysoing 1 Q 515 / 1 dos. 61 / BRECKEVELT Beaucamps 1 Q 527 dos. sn / BRELLE François Bousbecque 1 Q 527 dos. 20 / BRIET ou BRIEZ Alexandre Joseph Seclin 1 Q 527 dos. 121 (Prêtre) / BRULOIS Henri Linselles 1 Q 527 dos. 156 (Sa veuve) / BRUNOT Jeanne Françoise Lille 1 Q 515 / 2 dos. 2 (Religieuse) / BUISSERET Sequedin 1 Q 515 / 1 dos. 62 (Château de Beuvrecg) / BUISSERET comte de BLARINGHEM Sieur Houplines 1 Q 515 / 2 dos. 10 / BUISSERET de BLARENGHIEN Lille 1 Q 527 dos. sn / BULTEAU Albert Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Chapelain du St Sépulcre)

CAKAERT Lille 1 Q 515 / 2 dos. 14 / CAMPION Amand Joseph Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 16 (Pour lui) / CAMPION Floris Antoine Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 16 / CAMPION Louis Antoine Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 21 / CARLIER François Joseph Willems 1 Q 515 / 1 dos. 29 (Curé) / CARNIN Jean Baptiste Cappelle en P. 1 Q 515 / 1 dos. 45 / CARON Templeuve en P. 1 Q 515 / 1 dos. 43 / CARONDELET Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 22 (Dame de Roncq) / CARPENTIER Seclin 1 Q 527 dos. 121 (Prêtre) / CARREZ Pierre Bouvines 1 Q 515 / 1 dos. 47 / CATTAERE Auguste Lille 1 Q 515 / 2 dos. 13 / CATTAERE Thomas Lille 1 Q 515 / 2 dos. 12 / CAU Louise Joseph Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 27 / CAULIER Lille 1 Q 515 / 2 dos. 4 (Prêtre) / CHARLES Sœur Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 23 (Ursuline) / CHARLET Eugène Joseph Roncq 1 Q 515 / 1 dos. 26 (Curé) / CHARLOTTE Milady Charlotte Lille 1 Q 524 dos. 31 (Dame anglaise) / CHOISY Sire Louis Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Vicaire) / CHOISY Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 34 (Prêtre) / CHOMBART Catherine Bondues 1 Q 515 / 1 dos. 25 (Chez elle) / CHOMBART Ignace Bondues 1 Q 515 / 1 dos. 25 (Prêtre) / CLARISSE Pierre François Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 46 / COLIN Pierre Gruson 1 Q 515 / 1 dos. 57 / COPIN François Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 17 / COPIN Jacques Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 19 / COPIN Joseph Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 18 / CORBU Lille 1 Q 515 / 2 dos. 15 (Guillotiné, couvent des Récollets) / CORDIR Marie Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / CORNILLE Adelaïde Marie Thérèse Lille 1 Q 523 / 2 dos. 7 / CORNILLE Philippe Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 33 / CORNU Claude Joseph Capinghem 1 Q 515 / 1 dos. 30 (Curé) / CORSET François Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 24 / CORSET Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 36 / COUPET Annappes 1 Q 515 / 1 dos. 31 (Vicaire) / COUTTEAU Louis Roubaix 1 Q 515 / 1 dos. 32 / CUIGNET Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Chapelain de l'hôpital)

DAEL veuve Paul Bousbecque 1 Q 516 / 1 dos. 32 / DAMIDE Antoine Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DANSETTE Jean François Halluin 1 Q 516 / 1 dos. 4 (Demande l'inventaire) / DANSETTE Jean François Halluin 1 Q 516 / 2 dos. 59 / DANSETTE Houplines 1 Q 516 / 1 dos. 4 (Fermier des moulins) / DARATS Manuel Templeuve en P. 1 Q 516 / 2 dos. 62 / DARLEZ Josse Thumeries 1 Q 516 / 1 dos. 1 / DARLEZ Thumeries 1 Q 527 dos. 27 (Vicaire) / DAUBERS Madame Aubers 1 Q 527 dos. 21 / DAUPHIN DALINGAN Lille 1 Q 527 dos. sn / D'AVELIN Comte Roubaix 1 Q 525 dos. 26 / DAVRILLON Pierre Augustin Ostricourt 1 Q 516 / 2 dos. 76 (Succession) / DE GUEMENEE princesse Lille et Roubaix 1 Q 521 / 2 dos. 20 / DE LENGLET PERE DE CASEL Lille 1 Q 523 / 2 dos. 7 / DE ROUVROY de Fournes Lille et Fournes 1 Q 525 dos. 15 / DE SAINT MARCQ Dame Hellemmes 1 Q 523 / 1 dos. 50 / DE TENREMONDE Dame Mérignies 1 Q 518 dos. 7 / DEBARBIEUX Ferdinand Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 47 / DEBARBIEUX Jean Dominique Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 44 / DEBARBIEUX Jean Dominique Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 47 / DEBARBIEUX 1 Q 527 dos. 28 / DEBATZ Demoiselle 1 Q 527 dos. 12 (Religieuse) / DEBAYLES Lille 1 Q 527 dos. sn / DEBEAUFFREMEZ du ROSEAU Sieur Avelin 1 Q 515 / 1

dos. 64 / DEBEAUQUESNE Jean Noël Ostricourt 1 Q 515 / 1 dos. 38 / DEBLARINGHIEN Comines 1 Q 516 / 1 dos. 19 (Chez lui) / DEBOSSUT Comte Lille 1 Q 527 dos. sn / DEBOSSUT Lille 1 Q 523 / 2 dos. 1 (Vicomte de Luytens) / DEBOULAND Madame Roncq 1 Q 515 / 1 dos. 49 / DEBOURGOGNE Marquillies 1 Q 515 / 1 dos. 35 / DEBUIGNE Pierre Philippe Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 79 / DEBUINGNE Pierre Philippe Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 69 / DECALONNE Marie Anne Aubers 1 Q 516 / 2 dos. 39 / DECLE Antoine Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / DECLERCQ Jacques Comines 1 Q 516 / 1 dos. 19 / DECONIAC Lille 1 Q 515 / 2 dos. 11 / DECOURCHELLE Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 37 (Prêtre) / DECOURCHELLES André Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Prêtre) / DECOURCHELLES Roubaix 1 Q 527 dos. 28 (Prêtre) / DECOURTRAY Philippe Seclin 1 Q 516 / 2 dos. 38 / DECROIX Marquis 1 Q 527 dos. 21 / DECROIX Marquis 1 Q 527 dos. 27 / DECROIX Sieur Frelinghien 1 Q 516 / 1 dos. 3 (Château) / DECROIX 1 Q 515 / 1 dos. 37 (Marquis) / DECROIX DEUCHIN Sieur Lille 1 Q 515 / 2 dos. 5 (Chanoine) / DE CROY Anne Emmanuel Quesnoy sur D. 1 Q 516 / 1 dos. 15 (Duc) / DEDURFORT Comte 1 Q 527 dos. 64 / DEFONTAINE Santes 1 Q 516 / 1 dos. 18 / DEFONTAINE DELABARRE Lille 1 Q 527 dos. sn / DEFRANCE Jean François Péronne en M. 1 Q 516 / 2 dos. 46 (Curé) / DEFRANCE Jean François Péronne 1 Q 521 / 1 dos. 7 (Curé) / DEFRENNES Leers 1 Q 516 / 1 dos. 11 (Vicaire) / DEGAND Guillaume Louis Camille Hem 1 Q 522 / 2 dos. 26 (Comte de Gand, Marquis d'Hem, château) / DEGENET veuve Flers 1 Q 516 / 1 dos. 23 / DEGILLES Lille 1 Q 521 / 2 dos. 23 / DEGILLES Lille 1 Q 527 dos. sn / DEGRENE Lille 1 Q 521 / 2 dos. 24 / DEGRENET Lille 1 Q 527 dos. sn / DEGRENET DEBLERENCOURT Lille et Péronne 1 Q 521 / 2 dos. 18 / DEHAININ Wahagnies 1 Q 527 dos. 27 (Vicaire) / DEHAYNIN Charles Wahagnies 1 Q 516 / 2 dos. 74 (Vicaire) / DEHAYNIN Charles Wahagnies 1 Q 522 / 1 dos. 8 (Vicaire) / DEHOURT Flers 1 Q 516 / 1 dos. 12 (Vicaire) / DELACHAUSSEE Marquillies 1 Q 515 / 1 dos. 35 / DELACOURT Antoine Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELACROIX Pierre Pont à Marcq 1 Q 516 / 2 dos. 64 (Gendarme) / DELAFRENOIS 1 Q 527 dos. 120 (Chanoine) / DELAFRESNOIS Lille 1 Q 527 dos. sn (Chanoine) / DELAFRESNOY Lille 1 Q 518 dos. 1 (Chanoine de St Pierre) / DELAHAYE Lille 1 Q 527 dos. sn / DELANNOY Elisabeth Wattrelos 1 Q 516 / 2 dos. 52 / DELANNOY Madame Bois Grenier 1 Q 516 / 2 dos. 51 / DELANNOY Pierre François Joseph Hallennes lez H. 1 Q 516 / 1 dos. 17 (Curé) / DELANNOY Annappes 1 Q 525 dos. 3 / DELANNOY D'ANNAPPE Lille 1 Q 523 / 1 dos. 55 (Comte) / DELANNOY DELAFRESNOIS Madame 1 Q 527 dos. 69 / DELAOUST Roubaix 1 Q 523 / 1 dos. 21 / DELAOUTRE Jean Baptiste Croix 1 Q 526 dos. 18 / DELARIANDRIES Marcq en B. 1 Q 516 / 2 dos. 60 / DELAYEN DE RUBEMPRET Demoiselle Lille 1 Q 518 dos. 18 / DELBART Alexandre Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELCROIX Adrien François Wattrelos 1 Q 516 / 2 dos. 52 / DELCROIX Séraphine Wattrelos 1 Q 516 / 2 dos. 52 / DELEBECQUE Augustin Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 36 / DELEBECQUE Augustin Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 81 / DELEBECQUE François Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 53 / DELEBECQUE Jacques Joseph Anstaing 1 Q 516 / 1 dos. 7 (Curé) / DELEBECQUE Louis Wattrelos 1 Q 516 / 2 dos. 54 / DELEBECQUE Piat Tourcoing 1 Q 516 / 1 dos. 33 / DELECAILLE Philippe Joseph Lille 1 Q 518 dos. 4 / DELECAMBRE Pierre Linselles 1 Q 527 dos. 156 / DELECOURT Elisabeth Linselles 1 Q 518 dos. 2 (Religieuse) / DELECOURT Philippe Charles Estaimpuis 1 Q 518 dos. 2 (Curé) / DELECOURT Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 57 (Prêtre) / DELEDICQUE Antoine Lompret 1 Q 516 / 1 dos. 14 / DELEDICQUE Michel Lompret 1 Q 516 / 1 dos. 14 / DELEMARRE Demoiselle Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELEMASURE Pierre François Noyelles 1 Q 516 / 1 dos. 29 (Curé) / DELEMER Adelaïde Annaye 1 Q 518 dos. 3 (Religieuse) / DELEMER Christine Cysoing 1 Q 516 / 2 dos. 45 (Religieuse d'Annay) / DELEMER Nicolas Cysoing 1 Q 516 / 2 dos. 45 (Prêtre) / DELEMER Pierre Joseph Lannoy 1 Q 516 / 1 dos. 10 (Curé) / DELEMER Cysoing 1 Q 518 dos. 3 (Religieux) / DELEMOTTE Pierre Joseph Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELEPAUL Louis Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 41 / DELEPOULLE Joseph Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 48 / DELEPOULLE Louis Joseph Wattrelos 1 Q 516 / 2 dos. 49 (Curé) / DELERUE Antoine Willems 1 Q 516 / 1 dos. 6 / DELESPAUL Tourcoing 1 Q 518 dos. 10 (Château de Fretin) / DELESPAUL Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 43 / DELESPAUL Lille 1 Q 519 dos. 6 / DELETOMBE Lille 1 Q 519 dos. 3 (Jésuite) / DELFAUT Lille 1 Q 527 dos. sn / DELIOT veuve Lille 1 Q 518 dos. 11 / DELOBEL Jean Baptiste Neuville en F. 1 Q 524 dos. 51 (Fermier) / DELOBEL Michel Linselles 1 Q 527 dos. 156 / DELOBEL Prémesques 1 Q 522 / 2 dos. 24 (Fuyante) / DELOBEL Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 73 (Religieuse) / DELONGIN Baron Lille 1 Q 518 dos. 12 / DELOS Bonaventure Halluin 1 Q 521 / 1 dos. 8 (Coutre) / DELOS Jean Baptiste Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELOS Jean Baptiste Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DELOUIS Marie Joseph Lille 1 Q 518 dos. 9 / DELPLANCQUE Anne Michelle Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 16 / DEMADRE DESOURSINS Lille 1 Q 518 dos. 13 / DEMALADRY Jacques Antoine Lille / Frelinghien 1 Q 524 dos. 2 (Curé) / DEMEUNINK Lille 1 Q 519 dos. 5 (Jésuite) / DEMUYSSART Comte Lille 1 Q 527 dos. sn / DENIS Jean Baptiste Joseph Annappes 1 Q 516 / 1 dos. 9 (Curé) / DENOYELLES Baron Lille 1 Q 527 dos. sn / DEPEINS Comte Roubaix 1 Q 527 dos. 28 / DEPERSE Lille - St sauveur 1 Q 527 dos. 19 (Vicaire) / DEPIN comte Genech 1 Q 521 / 1 dos. 2 / DEPRESTON Comte Lille 1 Q 518 dos. 16 (Irlandais) / DERENTE Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 67 / DERLIOT Citoyenne Erquinghem Lys 1 Q 516 / 1 dos. 2 (Chez elle) / DEROUVROY Lomme 1 Q 516 / 2 dos. 72 / DERVAUX Jean Philippe Linselles 1 Q 527 dos. 156 (Sa veuve) / DERVEAUX Linselles 1 Q 516 / 2 dos. 56 / DERWAERDER ou DRUART Joseph Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 70 / DESAINTEALDEGONDE Lille et Ascq 1 Q 518 dos. 19 / DESALMON Jacques Halluin 1 Q 525 dos. 29 / DESANGES Marie Tourcoing 1 Q 527 dos. 25 (Religieuse) / DESCAMPS Lille - St sauveur 1 Q 527 dos. 19 (Curé) / DESCART Toussaint Joseph Pont à Marcq 1 Q 516 / 2 dos. 77 (Curé) / DESMARESCAUX Pierre Casimir Joseph Fretin 1 Q 524 dos. 12 (Curé)

/ DESMARESCAUX veuve Michel Bouvines 1 Q 516 / 1 dos. 30 / DESMAZIERES Lille 1 Q 519 dos. 2 (Minime) / DESMETTRES Pierre Neuville en F. 1 Q 516 / 2 dos. 75 (Clerc) / DESMONS Anne Marie Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 68 (Religieuse) / DESMONS veuve Templeuve / Mouchin 1 Q 516 / 1 dos. 21 / DESPATURES DESPAING Comte Bachy 1 Q 518 dos. 17 (Château) / DESROULLERS Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 71 (Récollet) / DESROUSSEAUX Auguste Tourcoing 1 Q 516 / 1 dos. 34 / DESROUSSEAUX François Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 55 / DESROUSSEAUX Jean Baptiste Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 35 / DESSAUVAGE Jean Baptiste Bousbecque 1 Q 527 dos. 20 / DESTIMBOURG Lille 1 Q 527 dos. sn / DESTOMBES Alexandre Joseph Lille 1 Q 516 / 1 dos. 5 (Curé de Ste Catherine) / DESTOMBES-WACRENIER Roubaix 1 Q 516 / 2 dos. 42 / DESTREZ Claire Lille 1 Q 519 dos. 4 / DESTREZ Joseph Lille 1 Q 518 dos. 20 / DESTREZ Mathias Lille 1 Q 519 dos. 4 / DESURMONT Cécile Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 66 (Religieuse) / DESURMONT Jean Baptiste Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 66 / DESWEZ Jean Baptiste Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DETENREMONDE Dame Lille 1 Q 527 dos. sn (Rue des Jésuites) / DETENREMONDE Dame Lille et Mérignies et Marcq 1 Q 519 dos. 10 / DETENREMONDE Veuve 1 Q 527 dos. 120 / DETHIENNES comte Loos 1 Q 526 dos. 8 (Château) / DEVANZELERS Lille 1 Q 527 dos. sn / DEVIGNACOURT Marquis Ennetières en W. 1 Q 516 / 1 dos. 16 / DEVIGNACOURT Lille 1 Q 521 / 2 dos. 34 / DEVILERS Madame veuve Lille 1 Q 518 dos. 5 / DEVILLERS Lille et Lompret 1 Q 519 dos. 8 (Château de Villers et Lassus) / DEVILLERS Lille 1 Q 527 dos. sn / DEWAILLY Thérèse joseph Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / DEWANZELER Lille 1 Q 519 dos. 9 / DHAFFRENGUE DELANNOY Hem 1 Q 516 / 1 dos. 22 / DHAFFRINGUE DELANNOY Madame Bois Grenier, Armentières 1 Q 523 / 1 dos. 57 / DHEM Pierre François Houplines 1 Q 527 dos. 69 / DHENNIN Jacques Lille 1 Q 519 dos. 1 (Chanoine) / DHENNIN Jacques Loos 1 Q 522 / 2 dos. 11 (Chanoine) / DIERF... Lille 1 Q 516 / 2 dos. 78 / DONVILLE Omer Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DONVILLE Omer Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DORCHIES Etienne Joseph Le Maisnil 1 Q 524 dos. 37 (Curé) / DORCHIES Marie Anne Bersée 1 Q 522 / 2 dos. 21 / DORGERE Comte Willems 1 Q 527 dos. 30 / DORGERE Comte 1 Q 527 dos. 21 / DRINGUE Noël Roubaix 1 Q 521 / 2 dos. 26 / DRUMEZ Marie Angélique Joseph Lille 1 Q 523 / 1 dos. 56 / DUBEILLOY Seclin 1 Q 515 / 1 dos. 41 (Chanoine) / DUBOIS Florentine 1 Q 524 dos. 17 / DUBOUCQ Lille 1 Q 527 dos. sn (Chanoine) / DUBURCQ Tournai 1 Q 527 dos. 21 / DUBUS Ennetières en W. 1 Q 516 / 1 dos. 16 / DUCHAMPS Séraphin Noyelles 1 Q 516 / 2 dos. 40 / DUCHASTEL DE LA HOWARDERIE Lille 1 Q 527 dos. sn / DUCHATEL Charles Alexandre Houplin 1 Q 518 dos. 8 (Château de Beaumanoir) / DUCHATEL Louis françois Joseph Sainghin en M. 1 Q 516 / 1 dos. 20 (Curé) / DUCHATELLE Ernestine Barbe Lille 1 Q 515 / 1 dos. 64 / DUCOULOMBIER André Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 65 / DUGAUCQUIER Brice François Chéreng 1 Q 516 / 1 dos. 8 (Curé) / DUHAMEL Nicolas Seclin 1 Q 516 / 2 dos. 38 / DUJARDIN Félix Joseph Wavrin 1 Q 527 dos. 145 (Curé) / DUMORTIER Charles Louis Enntières en W. 1 Q 525 dos. 17 (Cantinier à l'eau de vie) / DUMORTIER Ennetières 1 Q 516 / 2 dos. 61 / DUMORTIER Ennetières en W. 1 Q 516 / 1 dos. 16 / DUPONT Jean Philippe Cappelle en P. 1 Q 516 / 1 dos. 25 / DUPONT Martin Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 58 (Curé) / DUPONT Martin Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 34 (Curé) / DUPONT Martin François Tourcoing 1 Q 526 dos. 24 (Curé) / DUPONT Pierre Joseph Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 26 / DUPONT veuve Nicolas Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DUPONT veuve Nicolas Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / DUPONT Seclin 1 Q 527 dos. 121 (Prêtre) / DUPREZ Pierre Antoine Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 36 / DUPUICH Erquinghem Lys 1 Q 516 / 1 dos. 2 (Curé) / DUQUESNOY veuve Vital Roncq 1 Q 515 / 1 dos. 26 (Chez lui) / DURIEZ Jean Baptiste Cappelle en P. 1 Q 516 / 1 dos. 24 / DURIEZ Jean François Seclin 1 Q 516 / 2 dos. 38 (Succession) / DUROT Lille 1 Q 527 dos. 138 (Minime) / DUSART DECARNE Lille 1 Q 527 dos. sn / DUTERQUE Pierre Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 50 / DUVOCELLE Lille 1 Q 515 / 2 dos. 12

Inventaire de DUMOURIEZ lieutenant général du roi,

(1 Q 527, extrait) ministre de la guerre, général des armées de la République, défait à Neerwinden en Hollande en mars 1793, il est traduit à la barre par la Convention puis prend le parti des monarchistes :

L'an mil sept cent quatre vingt treize, deuxieme de la République française, le quinze mai onze heure et demie du matin, sur le rapport qui nous a été fait par le citoyen Joseph HERBAUT officier de police, qu'il se trouvoit déposé dans la cidevant Intendance des effets appartenans au ci-devant général DUMOURIEZ. Nous Jacques Philippe BAYART administrateur du district de Lille, Ignace Joseph JACQUEZ, Alexis Joseph MOTTEZ-GILLON officiers municipaux de cette ville de Lille, accompagné dudit Joseph HARBAUT, Eugène JACQUART officier de police et Joachim Joseph MICHEL secrétaire commis dudit district, nous sommes transportés en la ci-devant Intendance, après interpellation faite aux nommés Jean Baptiste VIELLIARD, écuyer et Alexandre PICQUEUR tous deux aux ordres du citoyen SAINT GEORGE, de nous conduire dans l'endroit où étoient lesdits effets, où étant nous avons procédé à l'inventaire d'iceux, ainsi qu'il suit.



Dumouriez

Dans une chambre donnant sur la cour :

Deux selles couvertes en velour rouge (le reste obmis pour la longueur et comme inutile) attendu qu'il est midi et trois quart nous avons apposé le cachet sur la porte et les fenêtres de ladite chambre et sur deux malles.

Nous Alberic BLONDEAU administrateur du district, Paul François DANEL officier municipal de cette ville, nous sommes transportés dans un des bureaux de l'administration à effet de prendre examen des papiers se trouvant dans le porte-feuille cidevant rapell&, où étant, avons procédé à l'inventaire d'iceux ainsi qu'il suit :

Huit cahiers et quatorze feuilles detachés, contenant des mémoire, notes et observations politiques et d'iplomatiques non signés sur l'autriche, lespagne, la hollande, la prussen les pays Bas en regard de la population, aux productions et l'etendue territoriale etc.

Copie d'une adresse, à mes freres d'armes amis des Lois de la liberté et de l'égalité.

Un etat relevé des dettes et quelques papiers et mémoires relatifs aux interets des belges refugiés a Douai et à Lille.

Plusieurs lettres adressées au citoyen FORTAIR, ci-devant egent des Belges en france et aide de camps de DUMOURIEZ qui indiquent que ledit porte feuille appartient audit FORTAIR.

Huit lettres de sa femme, quelques lettres d'amis et d'autres personnes de nul interet, une lettre de DUMOURIEZ du 24 aout 1792 qui lui annonce de l'avoir demandé pour son quatrieme aide de camps, deux lettres du général Aexandre SPARY des 11 et 18 8bre 1792, deux lettres du général DEVAUX des 9 et 18 9bre suivant, trois lettres anonimes dont deux d'une même ecriture, et la troizieme d'une autre main, une lettre qui avoit été signée FORTAIR mais dont la signature est effacé, adressé à DUMOURIEZ et dans laquelle il n'est question que des belges, des pasports; une lettre en datte du 25 mai 1792 dans laqu'elle on indique une maniere d'ecrire en chiffre (codée), laquelle lettre ne parait pas avoir été écrite par FORTAIR, ni lui avoir été adressée : au dos de cette lettre se trouve un brouillon sur papier coupé; lequel brouillon parait encore avoir été ecrite relativement aux belges; plusieurs brouillons et copies de lettres qui paraissent petre écrits pour être envoyés a DUMOURIEZ, dans lesquelles il n'est question que de la confiance que FORTAIR cherchoit a obtenir de ce premier; une lettre de recommandation écrite par Alphonse LEROI en date du 29 juin 1792 pour être adressée à Mr DE CHAUVELIN ministre de france à Londres, une autre lettre adressée à FORTAIR et dans laquelle il n'est parlé que des affaires personnelles dudit LEROI. Et ne s'etant plus rien trouvé dans ledit porte feuille, nous y avons aposé le cachet de l'administration.

ESPIECE Pierre Joseph Bachy 1 Q 521 / 1 dos. 4 / ESTREE comte Marcq en B. 1 Q 521 / 1 dos. 3 / FACHES Marquette 1 Q 521 / 1 dos. 16 / FAILLE Pierre Simon Bersée 1 Q 521 / 1 dos. 10 / FARREL Lille 1 Q 521 / 1 dos. 15 (Irlandais) / FARVACQUE Sainghin en M. 1 Q 516 / 1 dos. 20 (Vicaire) / FATTREZ Jacques Joseph Halluin 1 Q 521 / 1 dos. 8 (Curé) / FAVIER Alexandre Joseph Ascq 1 Q 516 / 1 dos. 13 (Curé) / FLAMAND 1 Q 527 dos. 7 (Augustin) / FLIPO-DELEBECQUE Tourcoing 1 Q 516 / 2 dos. 80 / FLORIN Louis Joseph Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Coutre) / FLORIN Roubaix 1 Q 521 / 1 dos. 11 (Prêtre à l'hôpital) / FONTAINE DE LA BARRE Lille 1 Q 521 / 1 dos. 14 / FOURMESTRAUX Charles Cysoing 1 Q 521 / 1 dos. 9 / FOURRET Bondues 1 Q 524 dos. 18 (Vicaire) / FOURREZ Bondues 1 Q 521 / 1 dos. 12 (Vicaire) / FRANCHOMME François Joseph Bouvines 1 Q 521 / 1 dos. 6 (Curé) / FRUIT Lille et Hem 1 Q 521 / 1 dos. 13 / FRUIT 1 Q 527 dos. 21 / FRUIT Lille 1 Q 527 dos. sn / FRY Marie Claire Sainghin en M. 1 Q 523 / 1 dos. 25 / FRY Annœullin 1 Q 527 dos. 151 (Prêtre)

GIBERT Bertrand Sailly 1 Q 521 / 2 dos. 21 (Curé) / GISMAN Albert Roubaix 1 Q 521 / 2 dos. 27 / GLORIEUX Constant Tourcoing 1 Q 521 / 2 dos. 32 / GODEFROY Lille 1 Q 521 / 2 dos. 19 (Garde des archives) / GOSSE Lille 1 Q 521 / 2 dos. 22 (Abbé de Cysoing) / GOSSE Lille 1 Q 521 / 2 dos. 25 (Chanoine) / GOSSE Seclin 1 Q 527 dos. 121 (Prêtre) / GOUDIN Lille 1 Q 521 / 2 dos. 34 / GOUY Lille 1 Q 521 / 2 dos. 24 / GRARD Aimée Lille 1 Q 521 / 2 dos. 30 / GRARD Marie Anne Lille 1 Q 521 / 2 dos. 30 / GRARD Lille 1 Q 521 / 2 dos. 30 (Prêtre) / GROSSEMY Tourcoing 1 Q 521 / 2 dos. 33 (Receveur des Etats et salineur) / GRUTMAN Pierre Joseph Marc Lesquin 1 Q 521 / 2 dos. 28 (Curé) / GUILBERT Lille 1 Q 521 / 2 dos. 31 (Receveur des impôts)

HACHE Pierre Martin Mouvaux 1 Q 522 / 2 dos. 27 (Curé) / HAMMARTAING Lille 1 Q 521 / 1 dos. 17 / HANGOUART Lille 1 Q 522 / 2 dos. 28 / HASBROUCQ Benjamin Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / HASBROUCQ Catherine Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / HASBROUCQ Louis Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / HASBROUCQ Louis Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / HASBROUCQ Louis Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / HAVET Louis Prémesques 1 Q 522 / 2 dos. 24 / HAVET Prémesques 1 Q 527 dos. 29 (Clerc) / HEM Joseph Bersée 1 Q 522 / 2 dos. 21 / HERMAN Illies 1 Q 522 / 2 dos. 19 (Curé) / HERRENG Marcq en B. 1 Q 526 dos. 26 (Vicaire) / HERTS Fournes 1 Q 522 / 2 dos. 20 / HESPEL d'OCRON Salomé, Hantay, Lille 1 Q 522 / 2 dos. 29 (Château) / HEYT Michel Houplines 1 Q 522 / 2 dos. 25 (Cabaretier) / HEYTE Michel Joseph Houplines 1 Q 527 dos. 69 / HONORE André Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Angélique Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Catherine Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Cécile Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Isidore Quesnoy sur D. 1 Q 523 / 1 dos. 17 (Curé) / HONORE Isidore Joseph Quesnoy sur D. 1 Q 522 / 2 dos. 22 (Curé) / HONORE Louis Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 (Coutre) / HONORE Marie Anne Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Marie Joseph Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 17 / HONORE Noël Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 / HONORE Pierre Joseph Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 12 /

HOUPLINES Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 16 (Religieuse) / HOVINE Antoine Géry Baisieux 1 Q 522 / 2 dos. 23 (Curé) / HUVINO de BOURGHELLES Lille 1 Q 527 dos. sn / HUVINO de VILLERS Bas Warneton et Lille 1 Q 522 / 1 dos. 2 / HUVINO DEVILLERS 1 Q 527 dos. 26 / HUVINOT dit BOURGHELLES Lille et Bourghelles 1 Q 522 / 1 dos. 1 (Château)

IMBERT Albert Ferdinand Joseph Marie Lille 1 Q 522 / 1 dos. 5 / IMBERT Chéreng 1 Q 522 / 1 dos. 4 / IMBERT de Lambersart Lamoral François Joseph Marie Lille 1 Q 522 / 1 dos. 5 / ISSART DE BEAULIEU Henri Lille 1 Q 524 dos. 30

JACOB ou JACOPS D'AIGREMONT Henri Marie Lille, Ennevelin, Templeuve, Pont à Marcq, Flers 1 Q 522 / 1 dos. 3 (Château) / JACQUART Templeuve 1 Q 522 / 1 dos. 7 / JACQUERIE Jean Joseph Lamoral Seclin 1 Q 522 / 1 dos. 6 (Chanoine) / JAMBART ou Jean BARA! Lille 1 Q 522 / 2 dos. 10 (Major) / JAMBERT Lille 1 Q 525 dos. 14 / JOMBART Isabelle Provin 1 Q 515 / 1 dos. 28 / JOMBART Jean Baptiste Provin 1 Q 522 / 2 dos. 9 (Vicaire)



Vente de chiens:

L'an mil sept cent quatre vingt douze, premier de la république françoise, le lundi dix decembre onze heures du matin, vente au plus offrant de quantité de chiens provenants des maisons et basse cours de chateaux de différens émigrés. 1° Un chien de chés de Sr L'ENGLET 16

2° Un autre chien dudit Sieur LENGLET audit Amanuel DUJARDIN 13 - 10 3° Un autre chien dudit Sieur LENGLET 9

4° Un chien de chasse provenant du chateau de Bourghelles audit François BUISINE 12 - 15

5° Un autre idem du Sr BACHY à Alexandre SPROIT rue Ste Catherine 4 - 10 6° Un autre provenant du chateau de Mad. DEVILERS à Berna rue de poix 25 7° Un autre du chateau de Blareinghien à Jean Baptiste SACLEUX 16

LABAYETTE Bousbecque et Lille 1 Q 523 / 2 dos. 11 / LACHEZ Veuve Lille 1 Q 527 dos. sn / LAGACHE Lille 1 Q 523 / 2 dos. 10 / LAGARDE Lille 1 Q 523 / 2 dos. 9 / LALLART François Marie Marquillies 1 Q 523 / 1 dos. 19 / LALOY Guillaume Augustin Joseph Deûlémont 1 Q 523 / 1 dos. 61 / LAMARLIERE Général Lille 1 Q 527 dos. 93 / LAMBELIN Euphroisine Halluin 1 Q 515 / 1 dos. 26 / LAMBELIN Euphroisine Halluin 1 Q 523 / 2 dos. 3 / LAMBELIN Jean François Halluin 1 Q 523 / 2 dos. 3 / LAMBERTIN Lille 1 Q 521 / 1 dos. 17 (Marquise) / LAVALLETTE Lille 1 Q 526 dos. 15 (Capitaine Rgt de Jarnacq) / LE SART DE LA MOTTE Lille 1 Q 518 dos. 6 /

LEBLANC Pierre Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 32 / LEBLANC dit Moureux Louis Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 46 / LEBON Pierre François Lille 1 Q 523 / 2 dos. 15 (Chanoine) / LECLERCQ André Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LECLERCQ André Joseph Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LECLERCQ Antoine Hantay 1 Q 522 / 2 dos. 18 (Curé) / LECLERCQ Jean Baptiste Joseph Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LECLERCQ Marie Catherine Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LECLERCQ Robert François Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LECOMTE Stanislas Camphin en P. 1 Q 523 / 1 dos. 24 (Curé) / LEFEBVRE Augustin Tourcoing 1 Q 515 / 1 dos. 27 / LEFEBVRE Hippolyte Cysoing 1 Q 523 / 1 dos. 25 / LEFEBVRE Jean Baptiste Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 42 / LEFEBVRE Wattrelos et Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 13 (Bailli) / LEFEBVRE Templeuve 1 Q 523 / 1 dos. 28 (Vicaire) / LEFEBVRE Wattrelos 1 Q 523 / 1 dos. 38 / LEFEBVRE Marcq en B. 1 Q 523 / 1 dos. 62 / LEFEBVRE DELAFRESNOIS Marie Alexandre Joseph Beaucamps 1 Q 527 dos. sn (Chanoine, au château) / LEFEBVRE-DELATTRE Jeanne Françoise Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LEFEBVRE-DELATTRE Marie Alexandre Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 14 / LEFEBVRE-DELATTRE Marie Jeanne Lille 1 Q 523 / 2 dos. 14 / LEGRAND Louis Joseph? Lille 1 Q 527 dos. sn (Notaire) / LEGRAND Lannoy 1 Q 523 / 1 dos. 29 (Coutre) / LEGRAND Lille 1 Q 523 / 1 dos. 16 / LEHOUCQ Antoine Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 33 / LEHOUCQ Louis Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 47 / LEHOUCQ Théodore Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 40 / LEJOSNE Lomme 1 Q 523 / 2 dos. 2 (Sur le marais) / LEMAIRE Abel Cysoing 1 Q 523 / 1 dos. 26 / LEMAIRE Jacques Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 36 / LEMAIRE dit Blanbot Dominique Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 31 / LEMAN Antoine Wattrelos 1 Q 523 / 2 dos. 4 (Hameau de la Martinoire) / LEMESRE François Cysoing 1 Q 523 / 1 dos. 27 / LEMETTRE DANSTAING et GRUSON Lille, Anstaing et Bondues 1 Q 523 / 2 dos. 8 (Seigneur des dits lieux) / LEPAN Lille 1 Q 523 / 2 dos. 12 (Principal du collège de Lille) / LEPERCQ ou LEPERS André Joseph Enntières en W. 1 Q 525 dos. 17 (Curé) / LEPERS Pierre Joseph Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 45 / LERNOULD Jean François Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LERNOULD Philippe Joseph Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / LEROUGE Auguste François Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LEROUGE Béatrice Henriette Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LEROUGE Marie Françoise Joseph Julie Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LEROUGE Pierre Etienne Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / LEROUX Antoine Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / LEROUX Françoise Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / LEROUX Françoise Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 43 / LEROUX Martin

Linselles 1 Q 527 dos. 156 / LEROUX Séraphine Tourcoing 1 Q 522 / 2 dos. 15 / LEROUX 1 Q 527 dos. 28 (Abbé) / LESAFFRE citoyenne Quesnoy sur D. 1 Q 523 / 1 dos. 51 / LESAFFRE François Wambrechies 1 Q 523 / 1 dos. 30 / LESART Louis Hippolyte Mouchin 1 Q 527 dos. 232 (Seigneur) / LESCAILLER Caroline Lille 1 Q 523 / 2 dos. 13 (Religieuse) / LESCAILLET Amélie Christine Lille 1 Q 525 dos. 16 (Marchande de dentelles) / LESCORNEZ Louis Joseph Emmerin 1 Q 523 / 1 dos. 60 (Curé) / LESPAGNOL Charles Templeuve en P. 1 Q 521 / 1 dos. 5 / LESPAGNOL Charles Wasquehal et Lille 1 Q 523 / 1 dos. 48 / LESURE Lille 1 Q 523 / 2 dos. 5 (Veuve) / LETURCQ Jean Baptiste Cysoing 1 Q 523 / 1 dos. 52 / LEZAIRE Denis Roubaix 1 Q 523 / 1 dos. 23 / LEZY Alexandre Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 35 / LIAGRE Pélagie Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 44 (Religieuse) / LIBERT Dominique Bousbecque 1 Q 515 / 1 dos. 40 / LIBERT Joseph Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 41 (Peintre) / LIEBART Lille 1 Q 523 / 1 dos. 56 / LONGIN Prémesques 1 Q 527 dos. 29 / LOQUIFIER Marc Cysoing 1 Q 523 / 1 dos. 53 / LORTHIOIR Chrysostome Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 37 / LORTHIOIR Louis Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 39 / LORTHIOIR Valentin Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 58 / LORTHIOIS Pierre Joseph Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 34 / LORTHIOIT DUQUESNOY Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 59 / LOY? Zacharie Emmanuel? Mouchin 1 Q 521 / 1 dos. 1 (Curé) / LOYSE André Seclin 1 Q 523 / 1 dos. 20 / LOYSE Véronique? Seclin 1 Q 523 / 1 dos. 20 (Chanoine) / LUCASSE Antoine Roubaix 1 Q 523 / 1 dos. 22

MAES Charles Bachy 1 Q 524 dos. 9 (Curé) / MAES Pierre Cysoing 1 Q 524 dos. 11 / MAES Thiburse Cysoing 1 Q 524 dos. 10 / MAILLET Demoiselle Tourcoing 1 Q 524 dos. 22 / MALFAIT Marie joseph Roubaix 1 Q 524 dos. 15 / MALFAIT Péronne en M. 1 Q 524 dos. 13 (Vicaire) / MANNIER Pierre Lille 1 Q 524 dos. 1 / MANNIER Pierre Lille 1 Q 524 dos. 34 / MARANCI Wazemmes 1 Q 524 dos. 25 (Chanoine) / MARANCI Wazemmes 1 Q 527 dos. 60 (Chanoine) / MARCHAND Lille 1 Q 524 dos. 33 (Chirurgien) / MARION Stanislas Houplines et Lille 1 Q 524 dos. 32 / MARION Stanislas Houplines 1 Q 527 dos. 69 / MARISAL Ostricourt 1 Q 524 dos. 26 (Curé) / MARQUETTE Abbaye Marquette 1 Q 527 dos. 21 / MARQUETTE Abbaye Marquette 1 Q 527 dos. 80 / MARTIN Joseph Pierre Lomme 1 Q 524 dos. 23 (Curé) / MASSE Jean Philippe Houplines 1 Q 527 dos. 69 / MASURE Jean François Mouscron 1 Q 524 dos. 17 / MATHELIN Marie Françoise Aubert 1 Q 524 dos. 16 / MATHELIN Paul Aubert 1 Q 524 dos. 16 / MATIL ou MATHILDE Rémi François Joseph Pérenchies 1 Q 524 dos. 5 (Curé) / MATIL ou MATHILDE Rémi François Joseph Pérenchies 1 Q 527 dos. 70 (Curé) / MAZINGUE ou MASENGUE Antoine joseph Tourmignies 1 Q 524 dos. 28 (Curé) / MET François Armentières 1 Q 524 dos. 4 (Curé) / METGY DE LA CROIX François Lille et Armentières 1 Q 524 dos. 30 (Guillotiné, curé) / MONNIER Hippolyte François Désiré Joseph Allennes les M. 1 Q 524 dos. 27 (Curé) / MONNIER Roubaix 1 Q 524 dos. 21 (Chapelain des Ursulines) / MONNIER Annœullin 1 Q 527 dos. 151 (Prêtre) / MOREL Marie Anne Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / MOREL Marie Marguerite Seclin 1 Q 516 / 2 dos. 38 (Succession) / MORELLE Jean Baptiste Louvil 1 Q 524 dos. 8 / MORTREUIL ou MORTREUX Louis Charles Bondues 1 Q 524 dos. 18 (Curé) / MORTREUX Louis Charles Bondues 1 Q 521 / 1 dos. 12 (Curé) / MORTREUX Louis Charles Bondues 1 Q 527 dos. 21 (Curé) / MOTTE Pierre Tourcoing 1 Q 524 dos. 19 / MOTTEZ veuve Lille 1 Q 524 dos. 30 / MOUCQUE Pierre Cysoing 1 Q 524 dos. 7 (Fermier) / MOURET Pierre Etienne Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Prieur de l'abbaye de Phalempin) / MUISART Lille 1 Q 518 dos. 14 / MUISSART Lille 1 Q 524 dos. 29 (Chanoine de St Pierre) / MULLIER Nicolas Tourcoing 1 Q 524 dos. 20 / MULLIER Philippe Roubaix 1 Q 524 dos. 14 / MULLIERE Ernest Cysoing 1 Q 524 dos. 6

NEEFF Lille 1 Q 524 dos. 52 (Capitaine hollandais) / NOLLET Benoît Halluin 1 Q 524 dos. 3

OBERT DELASUY Lille et Cysoing 1 Q 516 / 1 dos. 31 / ODOUX Jean Michel Wasquehal 1 Q 523 / 1 dos. 49 (Curé) / OUDIN Philippe 1 Q 524 dos. 17

Dénonciation de Louis François Joseph DESURMONT, maire de Tourcoing

(voyez au sujet de COUTHIER "Histoire de Tourcoing" sous la direction d'Alain Lottin, Westhoek, Editions des beffrois, 1986 p. 126):

Citoyens,

Quoi qu'il y ait long-tems que la haine et l'envie s'exercent contre moi, et contre mon civisme, je n'ai point fait autrement attention et j'en ai méprisés les traits venimeux. La jalousie des-ai-je en moi-même ne s'en prend point ordinairement dans le lieu que j'habite aux Aristocrates.

J'avoue cependant d'avoir été sensible aux dernieres calomnies que des hommes trompés ont débités contre moi quoi qu'il en soit je leur pardonne les maux dont ils veulent m'accabler ainsi que ma malheureuse famille parce qu'un vrai Republicain n'a de haine que contre les ennemis de la République.

l'entre en matiere.

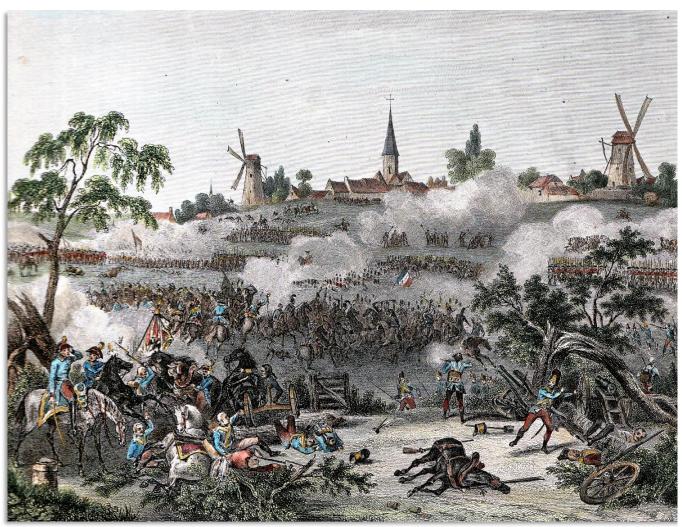
Les faits injustes dont on me fait un crime ont été plaidés devant vous dans le courant de janvier dernier, et j'ai sortis triomphant des fausses inculpations faites contre moi il n'en faut donc plus parler.

Il ne reste que deux ojvets dont mes ennemis veulent se prévaloir, pour me perdre et pour me nuire. Mais comme la verité aime le grand jour, je vais vous tracer les choses comme elles ce sont passées.

Au sujet des arbriseaux vendus à ce que mes ennemis disent aux enfans DUPRES, voici le fait :

Le citoyen Amand DUPREZ officier municipal de ce tems, vint un jour me demander pour lui vendre deux petits lauriers gisants au jardin des Ursulines. Je lui ai repondu que je n'etois pas autorisé à vendre et que je ne le pouvois faire sans blesser ma conscience. Ledit DUPREZ m'a fait observer que l'un et l'autre venoient y arracher des feuilles et même des brabches, et qu'étant a l'approche des gélées qu'il valoit mieux en tirer par estimation leur valeur que de tout laisser perdre.

Je lui ai repondu que j'y consentois moyennant un priseur, que ledit DUPREZ fut chercher lui même nommé HONORE ancien jardinier des Ursulines, et que cependant j'en aurois parlé aux citoyens administrateurs et que s'il arrivoit qu'ils n'auroient pas été content qu'il les auroit rendus ne faisant par ce moyen que changer de place, ce que ledit DUPREZ accepta et les fit transporter chez et me remit vingt francs pour remettre a qui il appartiendra a la rendition de mes comptes de debours, de gardiens, voituriers, ouvriers etc. ce que je ferai d'une maniere ou d'autre toutes personnes qui a l'ame juste sent bien dans son ame que j'ai fait ceci pour un bien pour le profit de la République, car ses deux lauriers, dont l'un perrissoit deja, auroient infailliblement été perdu. Ainsi vous voyez la droiture de mes sentimens et la justice de ma cause.



La bataille de Tourcoing (1794)

A l'égard de ce qu'ils disent que j'ai fait transporter chez moi des effets des Ursulines jamais calomne n'a mieux trouvés pour perdre un homme dans la bonne opinion publique. Voici le fait :

Quand vous nous avez donnez des ordres de tout faire ramener a Lille de l'eglise des Ursulines forme, stale, tableau, chaire de verté, grille etc. nous avons trouvés en entrant sans laditte église trois cuvelles avec du menus d'houille, une cage a poulets et autres bagatelles que l'un et l'autre devoient prendre. Le citoyen DELECROIX mon collegue me demanda si je ne voulois pas les laisser mettre en depot chez moi pour ne point être volés. Je lui ai repondu que non, parce qu'on pourroit penser que je voudrois m'en approprier. Malgré cela il fit tout transporter dans ma cour, et fit un inventaire pour le mettre sur le premier chariot qu'il donneroit beau de mettre sans endommager les meubles. Les Maire ainsi que DUPREZ vinrent en effet m'en faire un reproche, je leur ai répondu ainsi que DELECROIX que je les priois de le tenir chez eux, en attendant qu'on puisse les charger pour Lille. Ils nous ont répondu qu'ils n'en vouloit pas, je leur au répliqué que ma maison étoit petite et que ses bagatelles me genoient beaucoup. Je leur ai dis que puisque que cela etoit ainsi qu'apres le travail finis que je l'auraois fait transporter en la Maison Commune. L'ennemi est entré avant que nous eussions finis nous avons été obligés de fuir pour sauver nos jours. Il n'a pas été possible de le faire jusqu'a présent d'ailleurs le Maire qui a si bien servi l'ennemi pouvoit bien obliger sa patrie, l'envoyer chercher chez moi s'il craignoit quelque chose de ma femme et de mes enfants. Quoi qu'il en soit sitot qu'il me seras possible d'entrer dans mes foyers mon premier travail seras de me debarrasser de ses choses.

Tout ce que dessus j'affirmerai en justice sur mon ame et conscience que rien ne s'est passé autrement que je l'affirme. Il est aisé de voir a présent que mes ennemis ont été trompés ou sont bien méchant pour noircir un homme et vouloir le perdre, lui ôter son pain en un mot reduire sa famille dans la plus affreuse misere. Peut on pousser le crime a plus haut degré. Quand au sujet des émigrés j'ai fait au juste ce que me present ma commission. Je ne doute pas que mes demarches civiques ont beaucoup deplut a mes adversaires parce que la plupart des émigrés de Tourcoing sont leurs parens et leurs amis. Sur le mot coquin.

Une personne digne de foi a dis a DELECROIX moi présent que quand on a vendu aux Maisons Religieuses de Tourcoing qu'il a été trouver ceux qui croioit avoir envoie d'acheter la cuve et qu'il leur a proposé pour qu'ils l'ayent a bon compte de lui donner le cercle de fer qui pesoit 105 livres et qu'il n'auroit pas monté ni haussé sur leur marché ils ne tomberent pas d'accord avec lui mais enfin ils tomberent d'accord de lui donner les waques et autres ustenciles de brasserie le Maire accepta et le tout fut transportés chez lui.

Des fripiers de Lille ont compté à DELECROIX et moi que le Maire avoit eut la chaudiere a moitié pour rien parce qu'il leur avoit payé du vin, on fait boire chez lui en nous disant que DUJARDIN n'avoit pas été se matin a Roubaix. Le citoyen WATTEL nous a dit d'avoir fait arrter la femme PIAT et sa fille HONORE qui avoient émigrées toutes deux et que le Maire avoit favorisé leur évasion. En effet ils retournerent a Moucron mettre l'allarmes en disant qu'il ne falloit pas retourner à Tourcoing a cause qu'on alloit tout égorger et autres discours qui empêcherent leur retour.

Il ne niera pas que malgré vos ordres qu'il nous empêcha de continuer de faire travailler aux Ursulines pour le transports de ce qui restoit dans l'église que nous avons été obligés de renvoyer les voitures et se preta si peut à nous aider que nous fumes obligés d'avoir recours au Maire de Neuville qui nous procura deux chariots et que nous fûmes obligés d'envoyer un exprès vers vous, pour vous prier de nous donner de nouvaux ordres. Ce retard fut cependant la cause que nous n'avons pas pû emporter le restant qui fut brulé, volés ou brisés par les troupes et ce qui est plus affligeant. C'est cette belle orgue que nous aurions pu emporter à Lille, et qui est maintenant toute brisés par pieces et morceaux de quelle faute, vous le sentez très bien.

Pourra t'il nier son émigration il était a Lille quand les ennemis de la République ce sont emparés de Tourcoing, il devoit y rester suivant la loi du onze avril dernier, article deux.

Cependant au mepris de cette loi il abandonna le territoire de la République pour aller rendre ses services dans un pays enva hy par l'ennemi. Comment y a t'il pu entrer cela est des plus inconcevable car si l'un de vous autres citoyens avoit fait comme lui l'ennemi n'auroit pas manqué de vous faire souffrir la mort la plus ctuelle ainsi qu'a moi et à beaucoup d'autres qui se sont toujours montrés republicain. Etoit-il ami avec nos ennemis c'est ce que j'ignore, mais je conçois encore moins comment il a pu passer les avants postes des ennemis qui ne laissoient entrer ni sortir personnes. Je me tais sur bien d'autres articles j'en aurois trop à dire.

C'est avec beaucoup de douleur que je me vois forcé de vous dire des verités aussi grandes. J'en ai l'ame navrée de douleur. Mais quand un homme n'a pas assez de charité et de réligion pour calomnier un innocent et vouloir le perdre, il me semble que le ménagément n'est plus de saison.

Pour ce qui est de la droiture de mes actions je prouverai par la plupart des officiers municipaux et des autres membres du Conseil Général de la commune qui n'ont pas voulut signer ses calomnies et d'une infinités de braves et droits citoyens que je suis irreprochables dans mes moeurs et actions jusqu'aux citoyens DESTOMBES et DELECROIX mes collegues qui m'ont avoués avoir été trompés par BOSSIERE en signant contre moi dans la premiere inculpation et qu'ils n'ont jamais vu en moi que les actions d'un homme d'honneur et de probité.

Enfin j'en ai trop dis pour ceux qui veulent bien être desabusés et je n'en dirai jamais assez pour ceux qui ce plaisent à ne point vouloir l'être.

E.J.(?) COUTHIER commissaire.

En outre il donna malgré moi cinq belles couvettes de laines a la mere Sr CHARLES Ursulines. Il envoya de Tourcoing à Lille la femme LECLERCQ un billet signés des hollandois en chef a ses enfans pour les faire revenir en sureté la fille DUPREZ nous l'a declarée présent le citoyen LEROUX.

Pour le contingent il fit signer plusieurs soldats pour completer les quarante six hommes en autre Agaton DELAHAYE qui etoit au service qu'on interroge ledit LEROUX l'aveu lui fut fait devant moi et à même reçu de l'argent dudit Maire. Il donna même un habit d'uniforme et des souliers au fils Antoine DUPREZ pour partir avec le contingent et ne la pas fait partir.

Le citoyen WATTINE commissaire a fait transporter et planter chez lui plusieurs beaux espaliers du jardin des Ursulines. Ceci me fut témoigné par le susdit LEROUX, qui n'a pas dis avoir encore une infinité de plainte a porter contre ledit Maire et demande d'etre appellé devant vous.

Puis certificat de L. DESTOMBES commissaire et juge de paix de la commune de Roubaix.

Puis de Philippe François DEBUIGNE, Benjamin Joseph DEBUIGNE, Stanislas DEBUISNE et Agaton DELAHAYE gardiens des maisons religieuses de Tourcoing, Roubaix et Lannoy.

PAMART Seclin 1 Q 527 dos. 121 (Prêtre) / PAPEVILLE Lille 1 Q 524 dos. 39 (Officier français) / PARDOEN Pierre Quesnoy sur D. 1 Q 524 dos. 46 / PAYEN Jean Baptiste Cappelle en P. 1 Q 524 dos. 43 / PAYEN Jean Philippe Templeuve en P. 1 Q 524 dos. 42 / PENNEQUIN Anne Marie Joseph Lille 1 Q 523 / 1 dos. 17 / PERCOU Lille, Seclin, Hem, Croix, Wasquehal et Fretin 1 Q 525 dos. 18 / PETILLON Tourcoing 1 Q 526 dos. 24 (Vicaire) / PETIT Albérique Roubaix 1 Q 524 dos. 44 / PETIT Philippe Joseph Le Maisnil 1 Q 524 dos. 38 (Curé constitutionnel) / PETIT Thumeries 1 Q 527 dos. 27 (Curé) / PETITPAS Lille 1 Q 518 dos. 15 / PETITPAS Lille 1 Q 527 dos. sn / PIAT Tourcoing 1 Q 524 dos.

48 (Greffier, notaire) / PIAT Tourcoing 1 Q 524 dos. 49 / PICQUET Thumeries 1 Q 527 dos. 27 (Vicaire) / PINTE veuve Cysoing 1 Q 524 dos. 41 / PLANCHON 1 Q 527 dos. 7 (Augustin) / PLUCHART Chrysostome Saint Amand 1 Q 527 dos. 66 (Religieux) / POLLET Auguste Tourcoing 1 Q 524 dos. 47 / POLLET Jacques Philippe Tourcoing 1 Q 524 dos. 47 / POLLET Noël Hantay 1 Q 522 / 2 dos. 18 / POLLET Pierre Philippe Lille et Tourcoing 1 Q 524 dos. 45 / POTTEAU François Joseph Lille 1 Q 524 dos. 24 / POTTEAU Marie Bonne Romaine Lille 1 Q 524 dos. 24 / POTTEAU DETEVE Hem 1 Q 524 dos. 40 / POTTIER Lille 1 Q 524 dos. 49 / PRINGUER Lille 1 Q 524 dos. 50 / PUITS Joseph Bois Grenier 1 Q 516 / 2 dos. 51 (Concierge)



QUENNESON Philippe Lompret 1 Q 524 dos. 23 / QUIEVRU Pierre Cysoing 1 Q 525 dos. 1 / QUIQUE Lille 1 Q 525 dos. 2 (Arpenteur, condamné à mort)

RACHET Arnould Cysoing 1 Q 525 dos. 12 / REQUILLARD Lomme 1 Q 524 dos. 23 (Chapelain) / RICOULT Bersée 1 Q 525 dos. 8 / RICOURT Pierre Louis Bersée 1 Q 525 dos. 13 / RIVAULT Wazemmes 1 Q 527 dos. 60 (Chanoine) / RIVAUT Lille 1 Q 525 dos. 16 (Chanoine) / ROBICQUET Demoiselles Roubaix 1 Q 525 dos. 6 (Tailleuses) / ROBICQUET Lille 1 Q 525 dos. 14 / RONCQ Comtesse Neuville en F. 1 Q 525 dos. 3 / ROUBAIX Hôpital Roubaix 1 Q 527 dos. 28 / ROUSSEL Adrien Roubaix 1 Q 525 dos. 10 (Ses enfants) / ROUSSEL Alexandre Tourcoing 1 Q 525 dos. 4 (Marchand de vin) / ROUSSEL Ernest Roubaix 1 Q 525 dos. 7 (Prieur à l'abbaye de Valleroy) / ROUSSEL Ernest Roubaix 1 Q 525 dos. 11 (Prieur de l'abbaye de Valleroy) / ROUSSEL Tourcoing 1 Q 523 / 1 dos. 32 / ROUSSELLE Isidore Joseph Neuville en F. 1 Q 524 dos. 51 (Curé) / ROUVROY 1 Q 527 dos. 21 / ROUVROY DE FOURNES Lille 1 Q 527 dos. sn / ROUZET Catherine Tourcoing 1 Q 525 dos. 5 (Religieuse) / ROUZET Roncq 1 Q 515 / 1 dos. 26 / RUBEMPREZ Demoiselle 1 Q 527 dos. 12 (Religieuse) / RUBRECHT Veuve Lille 1 Q 525 dos. 9 / RUBRECHT Lille 1 Q 525 dos. 16

SAILLY Tourcoing 1 Q 526 dos. 24 (Vicaire) / SCHERER de VENDEVILLE Lille, Seclin, Hem, Croix, Wasquehal et Fretin 1 Q 525 dos. 18 / SCHOEDEN Georges Lille 1 Q 524 dos. 30 (Guillotiné natif de Colmar) / SELOSSE Alexis Joseph Bousbecque 1 Q 525 dos. 30 (Curé) / SELOSSE Alexis Joseph Bousbecque 1 Q 527 dos. 20 (Curé) / SELOSSE Antoine Roubaix 1 Q 525 dos. 26 / SELOSSE Roubaix 1 Q 527 dos. 20 / SENECHAL Madelon ou Madeleine Tourcoing 1 Q 525 dos. 28 / SERRURIER Roubaix 1 Q 525 dos. 25 (Vicaire) / SERRURIER Roubaix 1 Q 527 dos. 68 (Vicaire) / SERRURIER dit RUBENS Cysoing 1 Q 525 dos. 24 / SIX Anne Joseph Thumeries 1 Q 516 / 1 dos. 1 / SIX Jean Quesnoy sur D. 1 Q 525 dos. 20 (Sa veuve) / SIX Jean Quesnoy sur D. 1 Q 523 / 1 dos. 51 / SIX Pierre François Joseph Lompret 1 Q 525 dos. 17 (Curé) / SIX Lomme 1 Q 524 dos. 23 (Vicaire) / SIX Enntières en W. 1 Q 525 dos. 17 (Vicaire) / SOUTEN ou ZOUTE Halluin 1 Q 525 dos. 27 / SQUELART Lille 1 Q 525 dos. 19 (Curé) / STEEN André Cysoing 1 Q 525 dos. 23 / STEUR Louis Cysoing 1 Q 525 dos. 22

TAGE Lille 1 Q 521 / 1 dos. 16 (Directeur de la comédie - Guillotiné) / TAVIEL Lille 1 Q 523 / 2 dos. 9 / TESTELIN Dominique Joseph Haubourdin 1 Q 526 dos. 1 (Curé) / THIBAUT Scholastique Tourcoing 1 Q 526 dos. 5 / THIEFFRIES Gabriel Cysoing 1 Q 526 dos. 2 / THIERRY Euphroisine Tourcoing 1 Q 526 dos. 6 (Religieuse) / THOMAS Marie

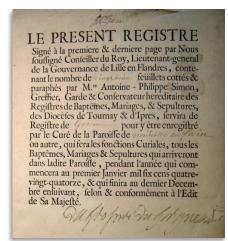
Marguerite Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / THOMAS Pierre François Arras 1 Q 523 / 2 dos. 6 / TIBERGHIEN Catherine Tourcoing 1 Q 526 dos. 3 / TIBERGHIEN Charles Tourcoing 1 Q 526 dos. 3 / TIBERGHIEN-LEPERS Tourcoing 1 Q 526 dos. 3 / TIBERGHIEN-LEPERS Tourcoing 1 Q 526 dos. 3 / TOURCOING Récollets Tourcoing 1 Q 527 dos. 187

URTREL Tourcoing 1 Q 526 dos. 24 (Vicaire) / VANACKERE Nicolas Désiré Joseph Lille 1 Q 523 / 2 dos. 6 / VANDERCRUSE Arnould Hugues Joseph Lille 1 Q 526 dos. 14 / VANDERCRUSE Arnould Philippe Joseph Lille 1 Q 526 dos. 14 / VANDERCRUSE Croix et Lille 1 Q 526 dos. 14 / VANDERCRUYCE Lille 1 Q 527 dos. 62 / VANDERMERSCHE André Joseph Gruson 1 Q 526 dos. 20 (Curé) / VANDERZIDE Mouchin 1 Q 526 dos. 19 (Vicaire) / VANECK Marie Joseph Lille 1 Q 526 dos. 9 (Fils Carme) / VANESLANDE Marie Anne Linselles 1 Q 526 dos. 16 / VANHERSSE ou VANHERKE 1 Q 526 dos. 10 (Carme) / VANOVERSCHELDE Gertrude Croix 1 Q 526 dos. 18 / VANSLENDE Mademoiselle Lille 1 Q 526 dos. 13 / VANZELER D'OSTOOVE Lille, Phalempin 1 Q 526 dos. 11 / VANZELER ou DEVANSELEN DAULNOY Lille 1 Q 526 dos. 12 / VANZELLERS d'AULNOIS Lille 1 Q 527 dos. sn / VENANT Pierre François Linselles 1 Q 526 dos. 21 / VENDEVILLE Dame Lille 1 Q 527 dos. sn / VENDEVILLE Etienne François Lys lez Lannoy 1 Q 525 dos. 21 (Curé) / VERNIER Albert Joseph Lille 1 Q 526 dos. 32 / VERNIER Pierre François Joseph Lille 1 Q 526 dos. 32 / VERNIER Pierre Joseph Lille 1 Q 526 dos. 32 / VIART ou WIART Lille et Cysoing 1 Q 526 dos. 22 (Château, avocat) / VIENNE Angélique Mouscron 1 Q 524 dos. 17 / VIENNE Anne Thérèse 1 Q 524 dos. 17 / VIENNE Grégoire Tourcoing 1 Q 524 dos. 17 / VIENNE Grégoire Tourcoing 1 Q 526 dos. 17 / VIENNE Grégoire Tourcoing 1 Q 526 dos. 7 / VIENNE Marie Jeanne 1 Q 524 dos. 17 / VIGNACOURT Lille 1 Q 519 dos. 7

WACRENIER André Marie Joseph Lille 1 Q 527 dos. 119 (Chanoine) / WACRENIER Charles Joseph Théodore Lille 1 Q 526 dos. 23 / WACRENIER Charles Joseph Théodore 1 Q 527 dos. 119 / WACRENIER Jean Baptiste Marcq en B. 1 Q 526 dos. 26 (Curé) / WACRENIER Lille 1 Q 526 dos. 23 (Chanoine de St Pierre de Lille) / WAGON Adrienne Françoise Arras 1 Q 523 / 2 dos. 6 / WARESQUIEL Louis Cysoing 1 Q 526 dos. 28 (Boucher) / WATTEL Tizo Tourcoing 1 Q 526 dos. 27 (Journalier) / WAUCQUIER Alexis Fournes 1 Q 523 / 1 dos. 18 / WEGHEM Michel Cysoing 1 Q 526 dos. 29 / WESTOUTRE fille Flers 1 Q 526 dos. 30 / WUILANT Lille 1 Q 526 dos. 25 (Prêtre) / YON Charles Lille 1 Q 526 dos. 31 / YON Pierre Joseph Lille 1 Q 526 dos. 31.

Le saviez-vous?

L'absence de registres paroissiaux de 1694 à 1717



Certains d'entre vous se sont peut-être posé la question de savoir pourquoi les registres paroissiaux de nombreuses communes entre 1694 et 1717 sont absents des lieux d'archives (Wambrechies, Houplin, Gruson, Tourmignies, Seclin...). Il s'agit en fait d'un acte de résistance.

Notre secteur est devenu officiellement français en 1668 avec le traité d'Aix la Chapelle. Louis XIV promet de conserver un certain nombre de privilèges locaux. Mais ce sera de courte durée. Peu à peu l'administration à la française prend place, quitte à empiéter sur ces privilèges. Des offices royaux sont créés... et vendus... Parmi ceux-ci, celui de greffier-conservateur des registres paroissiaux créé par une ordonnance royale d'octobre 1691.

Qui dit administration à la française dit (déjà à cette époque) lenteur. Sa mise en application ne se fera qu'en... 1694. Concrètement ceux qui tiennent les registres paroissiaux doivent le faire en deux exemplaires dont l'un est destiné au greffe. Là encore, la mesure ne sera vraiment effective qu'en... 1737. Ces registres

doivent êtres paraphés par le conservateur moyennant rémunération. Les curés vont donc faire de la résistance en raison des frais supplémentaires que cela entraine mais aussi par esprit d'indépendance : l'autorité civile n'a pas à maîtriser des informations religieuses. Certains ne tiendront donc qu'un registre non officiel.

L'office de conservateur fut supprimé par édit de décembre 1717 et notre série de registres reprend son cours, l'idée du civil ayant main sur le religieux ayant fait son chemin depuis avec l'aide des évêques de court. Un seul registre fut donc tenu par certains curés (voire pas du tout ?), registre qui n'a pas forcément survécu d'où les "trous". D'autres ont obtempéré et leurs registres existent toujours. Qui a dit que l'état d'esprit évolue avec le temps ?

Mœurs pévèloises

Dépouiller est parfois assez fastidieux. Et pourtant il arrive de tomber sur l'un ou l'autre acte intéressant, instructif, amusant. Voici quelques documents issus du notariat de Templeuve en Pévèle. Les personnes comparaissant chez maître Pierre CARON de 1675 à 1693 ont été ajoutées dans le *Grand Index*.

Conséquence de la guerre.

2 E 3 / 5185 acte 58 du 20/02/1678

Jean DARRAS fils de feu Jean au service de Toussaint DURIEZ bailli de Hucquin, âgé de 29 ans, Arnould LEMESRE fils de feu Arnould, valet de Mathieu BONNIER et bailli des Dames de Flines à Templeuve âgé de 28 ans affirment le jour de Notre-Dame chandeleur dernier le commandant du bataillon de Piedmont étant venu loger à Orchies avec son bataillon et son bagage est parti vers Courtrai. Etant parvenu au grand chemin menant d'Orchies à Lille, entre Nomain et Templeuve, sept chariots de bagages furent embourbés vers le bois Bouillé en telle sorte qu'ils n'ont pu sortir sans secours que des officiers sont allé chercher au logis du dit DURIEZ et ont faussé avec quantité de soldats, la porte de la cense. Allant vers l'écurie ils ont aussi faussé la porte et pris de force deux chevaux après que les attestants aient reçu des coups de bâton. Le tout sous promesse de bonne satisfaction après que les bagages aient atteint Lille où ils sont entrés à 9 ou 10 heure du soir. Au lieu de les relâcher il les a fait conduire jusqu'à Courtrai pendant quatre jours entiers. Ils ont ensuite reçu le dit BONNIER 3 florins et le dit DURIEZ ½ patacon.

Conséquence de la paix.

2 E 3 / 5184 acte 56 du 27/04/1677

Antoine HERBAUT fils de feu Jean, âgé de 84 ans homme de fief de Mérignies, Charles VILLETTE fils de feu Jean, âgé de 60 ans censier du "Petit Rupilly", Mathieu DESCAMPS fils de feu Jean, âgé de 62 ans censier du "Grand Rupilly", Gérard CAUDRELIER fils de feu Gérard, âgé de 40 ans, censier du "Bois" et Mathieu DEREGNAUCOURT fils de feu Louis, âgé de 50 ans tous de Mérignies qui affirment que pendant les guerres entre les deux couronnes de France et d'Espagne en particulier depuis 1646 jusqu'à la paix de 1660, il y avait à Mérignies une grande quantité de terres en friches dont une partie labourée de temps en temps ensuivant la dite paix. Depuis 2, 3 et 4 ans encha le terroir de Mérignies est encore augmenté en labeur a



raison que journellement on labour les dites terres a riez et qu'aujourd'hui il y a plus des dites terres à riez labourées qu'il n'y avait pendant la dite paix de 1660. Ce que savent les dits VILLETTE et CAUDRELIER pour être natif de Mérignies, le dit DESCAMPS pour y habiter depuis 65 ans et le dit DEREGNAUCOURT depuis 50 ans.

Fiançailles rompues.

2 E 3 / 5185 acte 54 du 04/05/1678

Pierre DUTRIEZ fils de feu Pierre, lieutenant du village de Mérignies âgé de 40 ans, Pierre DESPRETZ fils de feu Pierre, laboureur à Mérignies âgé de 37 ans affirment suite à l'interrogatoire fait de la part d'Antoine CARPENTIER fils de feu Antoine, charron à Mérignies que vendredi dernier ils se sont rendus au logis d'Antoine WAUCQUIER charron à Capelle en Pévèle avec le dit CARPENTIER pour trouver la fille du dit WACQUIER, Marie Madeleine pour lui parler comme fiancée du dit CARPENTIER. Ils n'y ont trouvé que la mère qui lui ont dit qu'elle était à Lille, les dits attestants "auroient demandé scavoir si elle estoit de volonté de passer outre audit fiancé, elle auroit répondu qu'elle ne vouloit pas aller plus avant, avoit demandé pourquoi veu qu'elle l'avoit fait venir, répondoit que sa fille n'estoit

ainsy conseillée". Ils y retournèrent le lendemain, ils la trouvèrent lui demandant quelle résolution elle avait prise. Elle a répondu qu'elle ne voulait pas aller plus avant et qu'elle ne voulait pas l'épouser.

Quentin NORGUET meurtrier.

2 E 3 / 5185 acte 57 du 13/02/1678

Maître Jacques DESREVEAUX chirurgien à Templeuve en Pévèle affirme qu'il a été appelé de la part de Bon DORCHIES laboureur à Aix en Pévèle au mois de janvier 1677 pour aller panser et médicamenter Maximilien DORCHIES son fils qui avait été blessé et battu par Quentin NORGHUET fils de Quentin, laboureur à Mouchin au bas du cimetière d'Aix. Il avait reçu plusieurs coups pointus qu'il croyait être d'épée.



8 B 2 2787 page 23

Reçue l'humble supplication de Quentin NORGUET (NOCQUET dans le texte) fils de Quentin, célibataire âgé de 28 ans, natif du village de Mouchin lez Orchies contenant que le 21 janvier 1677 vers 2-3 heure de l'après-midi il est allé à Aix en Pévèle accompagné de François CAULIE et quelques autres jeunes gens de Mouchin pour assister au traité de mariage du prénommé CAULIE avec Marie Anne PLANCHON d'Aix en la maison de Michel DEWAVRIN hôte à Aix. Le traité signé il fut question d'aller à l'église célébrer les fiançailles vers 7-8h du soir. Des jeunes hommes d'Aix demeurant dans une autre chambre du même logis pour demander la carité du mariage entre la fille de Jacques ROGIERS d'Aix avec Nicolas CRETIN d'Auchy ont envoyé deux personnes : Maximilien DORCHIES fils de Bon et Henri FOSSEZ pour demander la même carité. Entrant brusquement demandèrent à boire, on leur offrit 24 livres qu'ils refusèrent si on n'y ajoutait pas un jambon ou deux, ce qu'on fut obliger de leur accorder pour éviter une querelle. De retour dans l'autre chambre la compagnie refusât cet accord. Prenant alors un fusil il sortit de la maison pour s'opposer aux fiançailles. Lorsque les mariants voulurent entrer dans l'église ils furent surpris de voir les jeunes gens le leur refuser et même en refuser l'ouverture à leur propre pasteur qui tentât de leur faire entendre raison. Ils purent finalement entrer mais à la sortie, sur le cimetière, la querelle repris. Le dit pasteur les admonesta et dit que le cimetière n'était pas un lieu pour se disputer et quereller. Ils en sortir mais le dit DORCHIES un fusil à la main jura contre le pasteur puis les molestèrent sur le chemin, blessant plusieurs de Mouchin. Le demandeur portant une épée pour se défendre en portât un coup au dit DORCHIES au-dessus de la hanche vers les reins dont il perdit une grande quantité de sang. Le 22 janvier il est mort au grand regret, perte et dommage du suppliant et de ses parents. La rémission est accordée à Tournai en février 1678.

Histoire de sorcier (Templeuve a une histoire douloureuse avec les sorciers).

2 E 3 / 5186 acte 37 du 06/07/1679

Pierre DARRAS fils de feu Nicolas et Jean WAUCQUIER fils de Charles de Templeuve en Pévèle d'une part, Jean WARTEL fils de feu Pasquier du dit lieu d'autre part. Pour mettre fin à une querelle entre eux depuis la St Pierre dernière sur ce que les premiers comparants auraient dit et appelé le second "rage de sorcier" ou "sorcier", ils se sont accordé ainsi : Les premiers se dédient et affirment qu'ils le tiennent pour un jeune homme de bien et d'honneur ce qu'il n'y trouvent rien à dire et lui en demande pardon.



Histoire de sorcière.

2 E 3 / 5188 acte 21 du 18/11/1681

Jean DUBOIS fils de feu Gérard, couvreur de paille âgé de 61 ans, Jean FLINOIS fils de feu Pasquier, manouvrier âgé de 52 ans demeurant à Templeuve en Pévèle affirment que Marguerite PASQUIER fille de feu Grard et de feue Marie WARTEL, femme à Andrieu MAGREZ demeurant au hameau du Joncquoy à Fretin dont la grandmère s'appelait Clarette DUBOIS qui fut la première femme de Mathieu PASQUIER vivant censier de la "cense du Bois" à Templeuve n'a jamais été suspectée du crime de sortilège ni la dit femme MAGRE qui n'est pas parente de la fille de Nomain. Le dit PASQUIER après le trépas de la dite Clarette a en effet épousé en secondes noces une fille de Nomain qui fut suspectée de sortilège.

Confiscation de moutons.

2 E 3 / 5186 acte 39 du 14/07/1679

Philippe et Jacques MONTAIGNE enfants de feu Gilbert, bergers à Templeuve en Pévèle âgés de 40 et 35 ans affirment que Pierre DUROT sergent à cheval dans le marais de Bonnanche à Templeuve, "là où que sont les moutons" les a mis à l'amende alors que les moutons n'étaient pas au-delà des lignes mais bien à 30 verges avant elle.

2 E 3 / 5187 actes 16 et 17 du 02/08/1680

Marie OLLIVIER femme de Jean MULLIER âgée de 46 ans, Bauduine DELERUYELLE femme de Simon DEHELLIN âgée de 32 ans demeurant au hameau de Poissonnerie à Bersée qui affirment que le mercredi 24 juillet à 11h du matin de cette année elles ont vu la Justice de Bersée qui emmenait deux moutons appartenant à Nicolas DESMONS censier de "Zecarie" à Wastines.

Marie PENNIER du hameau de Poissonnerie à Bersée âgée de 56 ans affirme la même chose précisant qu'Antoine DESMONS fils de Nicolas faisait fonction de berger chez son père a dit à la dite Justice qu'il fallait lui en échanger un parce qu'il avait encore un agneau trop petit, ce qu'elle a refusé. Affirme aussi que ces moutons ont toujours venu paître à cet endroit.

Petits arrangements en famille.

2 E 3 / 5198 acte 92 du 18/10/1691

Olivier BERNARD fils de Louis et héritier de Marie CROMBET sa mère de Templeuve en Pévèle a reconnu qu'encore bien que Louis BERNARD son père, Pierre et Philippe BERNARD ses oncles ont renoncé à l'hérédité des enfants de feu Mathieu BERNARD leur frère qui s'est retiré en Hollande depuis quatre ou cinq ans pour l'exercice de la religion prétendue reformée à son profit des parties de leu et héritages et terres labourables mentionnés en la sentence rendue par Monsieur BLONDEL le 20 février 1691, voulant user de bonne fois vers ses dits père et oncles sachant très bien que la dite renonciation à son profit n'a été faite que pour éviter les frais et faciliter la mise en possession des biens. Il veut qu'ils profitent de leurs parts comme de la rente héritière sur Mathieu MOLLET et Marie WARTEL sa femme et Louis PASQUIER de Templeuve.

Entretient du clocher de Templeuve.

2 E 3 / 5199 acte 59 du 04/05/1691

Le Sieur Jean Charles MOREEL bailli, Antoine Claude FICHEL, lieutenant, Jean DUBURCQ, Maximilien François DURIEZ et Jacques DEDAMPS échevins de Templeuve en Pévèle d'une part, Jacques FOURURE fils de feu Pierre maître charpentier à Templeuve d'autre part. Moyennant 18 livres parisis que la communauté de Templeuve payera chaque année pendant neuf ans au second, il promet d'entretenir les cloches et le beffroi du clocher de Templeuve à condition de lui livrer le bois.

Malade de saisissement.

2 E 3 / 5242 acte 7 du 06/02/1736

Le Sieur Louis DENGREMONT médecin à Templeuve a été requis par Alexandre DRUEZ maître cordonnier à Ennevelin au début du mois d'août 1734 pour visiter sa femme qui était malade. Il a remarqué qu'elle avait de la fièvre suite, a t'elle dit, à une rencontre avec les gardes et maréchaussée que feu maître CRESPEL avait établi chez son mari. Il lui a ordonné de prendre tisanes et remèdes pendant un mois à six semaines et de s'alimenter de vivres délicates, telles que bouillons, tisanes et viandes fraiches et humectantes.

2 E 3 / 5342 acte 8 du 06/02/1736

Louis Joseph DESCHAMPS garçon cordonnier à Templeuve en Pévèle âgé de 42 ans qui affirme qu'on a établit un cavalier de la maréchaussée et une autre personne chez Alexandre DRUEZ maître cordonnier à Ennevelin au mois d'août 1734 à la requête de maître Jean CRESPEL vivant procureur à Lille durant 8 jours ce qui a occasionné de faire cesser le travail de cordonnerie, le départ des ouvrier et la perte d'une grande partie de ses chalands. De sorte que sa femme a été saisie de voir le soldat et est tombée malade et perdu en quelque façon l'esprit.

Bobos.

2 E 3 / 5243 acte 62 du 22/07/1737

Pacifique DARRAS laboureur à Templeuve et Pierre Philippe DARRAS son fils d'une part, Marie Jeanne WARTELLE veuve avec enfants de Noël DUPONCHEL labourière à Templeuve forte de Pierre François DUPONCHEL son fils d'autre part. Ils sont en procès devant les hommes de fief de Boisleville, Grande et Petite Anglée au sujet de la blessure sans péril du dit Pierre Philippe DARRAS suivant le certificat de Louis DENGREMONT médecin et Jean François SION chirurgien juré à Templeuve, s'accordent : la dite veuve payera 12 florins pour les frais.

2 E 3 / 5244 acte 29 du 09/03/1738

Joseph DESROEUX fils d'Hippolyte de Templeuve d'une part, le sieur Michel Joseph DESMARESCAUX fils de Jacques de Louvil d'autre part. Accord suite à une blessure que le dit DESROEUX a sur la tête : le premier lui donnera 19 florins 4 patards.

Une vache est morte.

2 E 3 / 5242 acte 50 du 12/05/1736

Pierre Philippe MAHEL laboureur à Templeuve d'une part, Marie Jeanne CROMBEZ veuve de Joseph WAUCQUIER, labourière à Cobrieux d'autre part. Etant en procès à cause d'une vache que la seconde a vendu au premier pour 14 écus et 10 patards, vache qui est tombée malade et est morte deux à trois jours après la livraison, elle promet de lui rendre dix écus et vingt-quatre patards.

Ce n'est pas mon enfant!

2 E 3 / 5242 acte 86 du 20/11/1736

Léonard DANNEL fils de feu Léonard âgé de 40 ans, Quentin Laurent LEMESRE fils de Pierre Philippe âgé de 18 ans manouvriers à Molpas paroisse de Mérignies et Marie Jeanne DESPRETZ femme de Jean WARTEL âgée de 50 ans de Mérignies affirment que le six août 1736 Marie Thérèse DUFLOS a envoyé son enfant à la maison et ferme de Jacques Antoine MESPLAU par une femme nommée Thérèse femme de Thomas LELIEVRE en présence de Pasquier CROMBET, André DESPRET. Cet enfant ayant été apporté sur le midi dans la maison. Une heure après le dit MESPLAU a chargé les attestants de le suivre avec l'enfant au cabaret de "Saint Isidore" surnommé "Nouveau Jeu" où demeure Marie Thérèse DUFLOS avec son père. Ils ont entendu le dit MESPLAU dire à la dite DUFLOS "qu'elle vouloit bien luy faire de l'honneur en lui envoyant un enfant qui ne lui appartenait point, c'est pourquoi il lui renvoit". A quoi elle répondit que si cet enfant n'était pas de lui, il était celui de son frère. Il lui a répondu que cela ne le regardait pas. Elle lui dit qu'il jouissait de la part et des effets d'Antoine Joseph son frère et devait donc prendre l'enfant. Il affirma que tout ce qu'il y avait chez lui, lui appartenait en propre étant donné qu'il avait acheté la part de son frère. Ils burent de la bière ensemble au cabaret et sortirent.

Mon pied au c...

2 E 3 / 5246 acte 59 du 15/06/1739

Jean Pierre HOVART fermier et laboureur à Templeuve d'une part, François GOURMEZ fils de Pierre de Templeuve d'autre part. S'étant querellés le 14 du présent mois vers 9 heure du soir sur le chemin qui va du quint de Bonnance au riez de Bonnance, le dit GOURMEZ a dit qu'il aurait "mis un pied au cul de la fille du dit HOVART si bien que le dit GOURMEZ en a eu une petit dégratinure au front" (sic). Ils se réconcilient.

Marquette lez Lille

Encore quelques extraits intéressants issus des registres paroissiaux de Marquette cette fois ci.

Die wilt hebbe scriven leere, hij moet sijn peenne snidt leyre

Qui veut apprendre à écrire, doit apprendre les subtilités de sa plume (en-tête du registre de 1630)

Le IIIIe de novembre 1635 fut baptisée Laurence CHOCQUET fille illégitime de Louis et de Marie FLAMENT, après beaucoup de paines et instance de Monsr le pasteur, ledit CHOCQUET at (re)cognut estre le père.

Registre baptismale de l'églie et paroche Marcquette chez Lille 1645

Lors leglise fut derobée et de tout gattée par le camps de Franscois lequel estoit joindant la riviere et place dudit lieu. Pour ce et a cause que lon fut surpris plusieurs escrits registres en furent lors emportés, brisés et gattés ainsy aultres commodités de leglise audit lieu.

En l'an 1648 l'armée estante le pluspart partie arestée a S André che Lille dicelle viennent la plus grande partie fouler le village Marcquette, ravir les bestes lesquels estoient au chasteau Monsr FOURMENTAULX emportées tous les (fourages?), ravir tout la subsistance du pasteur et autres. Voire mesme leglise emportant dicelle jusque le calice etc.

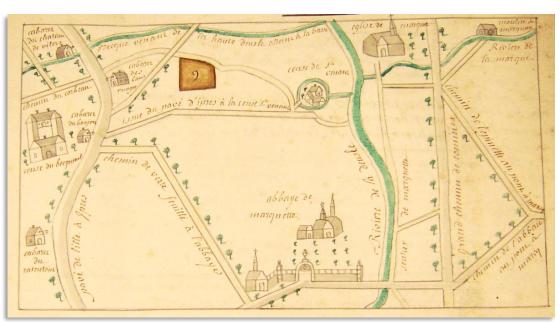
Le 12 de janvier (1705) fut inhumé Toussain DELESALLE eagé de cent et trois ans.

Le onze avril (1705) Druon HASBROUCK fils illégitime d'Hilarion et Marguerite Jeanne DUMON femme de Gille DEPLANQ qui est parti en 1702 pour servir de recru dans l'armez d'Italie pour le roy dans le regiment de Solre. On croit ledit Gille trepassez mais ne le scait pas avec certitude.

Le onze mars (1707) fut inhumé Leonard L'ERNOULT qui, part une manie ou excé de fievre maligne en la tête, sortit de son lit, courut et se noia dans son puit, se cassa le cou en tombant et n'a point bu le quart d'un ver d'eau.

Le 7 septembre (1708) fut inhumé Antoine François CHOMBART natif de Werwik de l'artillerie hollandoyse

Soit pour memoire que le 24 juillet 1712 Phle Pierre BRABANT gros fermier dans la paroisse en la cense de Becquerel est décédé dans la religion prétendue reformé, lequel a sollicitez aupres des officiers de leur SS.PP. pour avoir un cimetierre pour les Reformés de laditte paroisse quoy qu'il ni ait que deux familles reformez dans la paroisse, scavoir la sienne et celle de Jan CLAYS, fermier de Mr d'HOLLEBECQ au chateau des Wazière. Ledit BRABANT fut inhumez le 1^{er} dans ledit cimetierre mais sa feme cy dessus apres la morte de son mary s'est converti a la foy catholique quoy qu'aiant professez la reformez environ 3 ans par complaisance pour son mary.



Marquette et la cense du Becquerel - A.D.59 33 H 124

Le vingt huit (12/1721) Phl DEWEZ noiez dans l'abreuvoire du monier (meunier), aiant bu toute la journez en tous cabaretz.

Et la Belgique?

C'est avec bonheur que nous profitons de chez nous des registres paroissiaux et autres documents mis à disposition par les différents services d'archives. Mais nos ancêtres ne se bornaient pas à rester d'un côté d'une frontière qui n'a cessée d'évoluer. A quand les archives belges en ligne ?



Compléter :

Comme en France (pour Tourcoing par exemple), les dépôts de registres sont divers, une copie n'existe pas toujours aux Archives de l'Etat (AE). Depuis janvier 2012 elles ont acquis pas moins de 552 registres paroissiaux. Ces registres ont été décrits, numérisés, vérifiés et systématiquement rajoutés à l'inventaire.

Le nerf de la guerre :

Mettre des archives en ligne demande des espaces de stockage supplémentaires... et donc de nouveaux financements. Les AE ont investi dans une nouvelle infrastructure informatique. Le réseau de stockage a été modernisé et sa capacité a été portée à 400

terabytes. Pour pouvoir garantir un service optimal 24/24, elles doivent faire appel à des partenaires externes pour l'hébergement et le monitoring numériques.

Une politique de mise en ligne :

Les archives départementales du Nord, poussées par la demande des généalogistes et l'émulation des autres services d'archives qui mettait en ligne leurs documents, a mis en ligne une partie de ses archives avant que leur indexation soit terminée d'où la difficulté parfois de retrouver un document qui a été réindexé. En Belgique plutôt que de mettre dès à présent les registres de BMS à l'état brut sur internet, on a privilégié l'option scientifique. Trois collaborateurs travaillent ainsi à la description des microfilms de l'état civil. L'objectif est de sectionner les registres par type d'actes, par commune, par blocs d'années. De cette manière, le public retrouve beaucoup plus aisément et plus rapidement un acte. Cette opération a déjà été réalisée pour les registres paroissiaux.

La consultation des documents numérisés est déjà possible!

Depuis quelques années, toute personne peut consulter sur le site internet des Archives de l'État divers inventaires ainsi que la base de données «Rechercher des personnes». Un volume limité d'images numériques est également disponible en ligne, comme par exemple les procès-verbaux du Conseil des ministres, les matricules de l'université de Louvain, le Manifeste du peuple brabançon d'Henri Vander Noot, etc. Par contre, pour pouvoir consulter la plupart des documents numérisés, le public doit se rendre dans l'une des salles de lecture numérique de l'un des 19 dépôts des Archives de l'État et se connecter au réseau interne. Les actes de BMS peuvent être consultés jusqu'à l'année 1912.

La collection d'images numériques n'est pas encore complète. Vous devez donc toujours consulter également les microfilms. Les registres numérisés au départ d'originaux ont été mis à disposition par priorité, étant donné qu'ils n'étaient pas encore disponibles dans les salles de lecture. En août 2012 la numérisation des registres de l'état civil était encore en cours.

En perspective pour 2012 :

Un accroissement du volume d'images numériques en ligne! Dans le courant de 2012, l'offre d'images numériques consultables via internet sera considérablement élargie. De nombreux préparatifs à cet effet ont déjà été lancés. Et le plus beau reste à venir : en 2012, ces investissements permettront de porter la salle de lecture numérique des archives dans votre salon, votre lieu de travail... où vous aurez accès à des millions de documents numérisés (registres paroissiaux, cartes et plans, matériel photographique,...). Il s'agit bien évidemment d'un projet en devenir constant.

Source: Site des Archives de l'Etat de Belgique. http://arch.arch.be/



Un exemple de registre en ligne

(Cliquez sur les liens)

Découvrir les procédés de numérisation des Archives de l'Etat : http://www.belspo.be/belspo/organisation/Publ/pub ostc/sciencecon/28sc fr.pdf

Exemple de registre déjà en ligne :

http://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives/resultats/inventaris/rabscan/eadid/BE-A0524 712734 713061 FRE/inventarisnr/I6000D12748/level/file/scan-index/1/foto/524 9997 997 52055 005 0 0001

Classement et état de la numérisation :

Les registres paroissiaux :

http://search.arch.be/fr/themes/jalon/98-parochieregisters L'état-civil:

http://search.arch.be/fr/themes/jalon/101-burgerlijke-stand



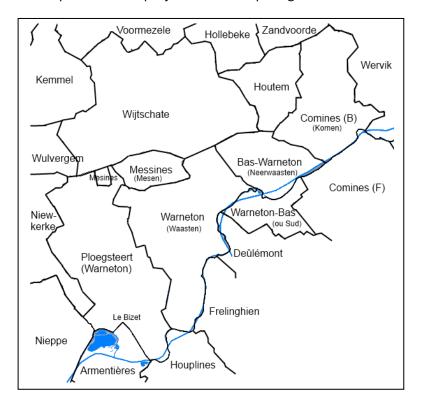
Page Facebook des Archives de l'Etat : http://www.facebook.com/archives.etat

Limites floues

Les limites entre la France et l'actuelle Belgique sont assez récentes. Nos ancêtres circulaient de l'un à l'autre avec plus ou moins de facilité suivant les époques. Si une certaine simplification des frontières a bien eut lieu, on nous a également compliqué les recherches généalogiques.

Il y a plus de vingt ans que je fais de la généalogie et j'ai toujours de la difficulté à me retrouver dans les limites territoriales des communes du nord-Ferrain : Warneton, Bas-Warneton, Warneton-Bas, Comines, Wervicq ou Wervik, France ou Belgique, les registres de quel côté de la frontière ? Ploegsteert commune ou pas ?

Fidèle au principe : un petit dessin vaut mieux qu'un long discours, je me suis fait une carte du secteur et un mémo pour m'y retrouver. C'est simplement cela que je voulais vous partager.



Comines : Séparé physiquement par la Lys entre France et Belgique définitivement en 1713 (traité de Nimègue mais déjà en 1668). Séparation administrative en 1792. Registres paroissiaux en France.

Warneton: Commune qui s'étendait des deux côtés de la frontière jusqu'en 1713 et qui englobait Ploegsteert.

Warneton-Sud: Partie au sud de la Lys détachée de Warneton en 1713. Flandre maritime, diocèse d'Ypres. Incorporée dans Warneton-France en 1946.

Ploegsteert: Partie de Warneton Belgique détachée en 1850 avec le lieu-dit du Bizet.

Registres en Belgique.

Bas-Warneton: Ne formait qu'un avec Warneton-Bas jusqu'en 1713.

Warneton-Bas: Partie détachée de Bas-Warneton en 1713, incorporée dans Warneton-France en 1946. Flandre wallonne, diocèse de Tournai. Les noms des deux communes sont interchangeables suivant les scribes. Registres paroissiaux en France.

Warneton-Bas et Sud sont donc devenus une seule commune française en 1946, on l'appelle Warneton. Les trois communes belges francophones n'en font plus qu'une (Comines-Warneton) depuis 1977 avec Houtem et Ploegsteert.



Marie-Thérèse d'Autriche

Wervicq : Commune qui s'étendait des deux côtés de la frontière jusqu'en 1713.

Wervik : Partie belge (néerlandophone) de Wervicq. Le hameau de Kruiseik initialement à Comines mais néerlandophone a été incorporé à Wervicq en 1963.

Wervicq-France : Partie française de Wervicq. Diocèse de Tournai, Flandre maritime.

Registres : Jusqu'en 1779 les registres sont communs puis un registre spécifique à chaque partie est utilisé même s'il n'existe qu'une église. La partie belge est souvent appelée "Autriche" dans ses registres puisqu'elle était des Pays-Bas Autrichiens.

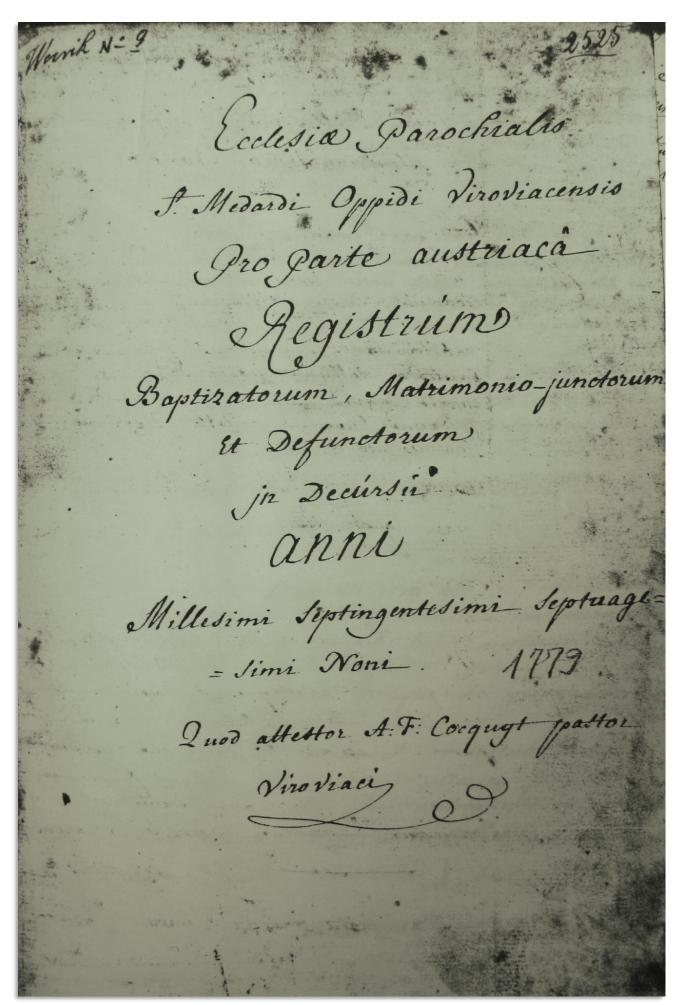
Une partie de **Deûlémont** était terre d'Autriche, parfois de simples pièces de terres au milieu de terres lilloises (Cf. Plan).



Terres d'Autriche et de France à Deûlémont avant les échanges de 1769 – A.D.59 56 Fi 135

Les frontières ne seront réellement fixées que lors du traité de Courtrai en 1820.

Vérification : Michel Van Pottelberghe.



Registre de Wervik (viroviacensis) pour la partie autrichienne (Pro parte austriaca) 1779

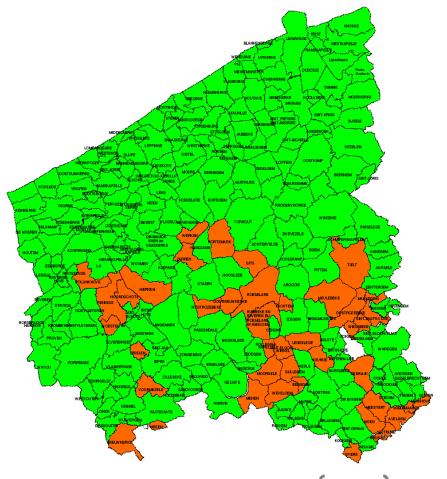
Internet belge

Vrijwilligersrab¹ est en ligne depuis mai 2006. Comme son nom l'indique, il s'agit non pas d'une association mais d'un groupe de bénévoles créé en 1999 à Bruges. Chaque jour ce site en cinq langues (dont le français) est consulté dix mille fois environ. Près de 80 bénévoles travaillent sur le projet. Depuis la mise en ligne, les Archives de l'Etat Belge on créé leur propre site web avec une base de données qui inclut les données de Vrijwilligersrab, montrant ainsi que la collaboration entre les institutions et les bénévoles est possible.

Quelles informations?

A ce jour les bases contiennent : 1.150.000 baptêmes, 340.000 mariages religieux, 750.000 inhumations, 50.000 états des biens, 50.000 actes d'orphelins, plus que 660.000 naissances, presque 400.000 certificats de mariage et 500.000 décès mais aussi les recensement de 1748 et 1814, des déclarations d'héritage, du notariat, la liste des zouaves pontificaux, les Tablettes de Flandre, la liste des conscrits de Napoléon, le Franc de Bruges et ses seigneuries, des actes de justice, la bourgeois de Roulers...





Quel secteur ?

Les bénévoles travaillent aux archives de l'Etat à Bruges et à Courtrai. Les communes concernées sont celles de la Flandre occidentale qui va de la frontière française jusqu'à la mer.

Pour des Français ne métrisant pas le néerlandais ces bases sont donc une source très importante de documentation généalogique avant et après la Révolution française ou, plus marquant encore pour les Belges, l'invasion napoléonienne. Un incontournable des sites de généalogie.

http://www.vrijwilligersrab.be

¹ Littéralement : *Bénévoles des RAB* (**R**ijks**A**rchief **B**rugge - Archives de l'Etat à Bruges)

Internet

(cliquez sur les liens)



Gen'Artois

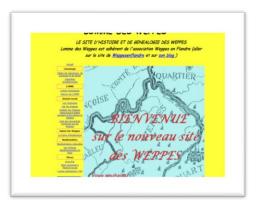
Vous avez des recherches généalogiques à faire dans l'Artois ? Ce site vous permet de consulter gratuitement une base de données référençant les actes contenus dans les registres paroissiaux de : Aix en Gohelle, Annequin, Barlin, Béthune, Bouvigny-Boyeffles, Bruay, Bully les Mines, Chocques, Cuinchy, Festubert, Fresnicourt, Givenchy, Gouy en Gohelle, Grenay, Haillicourt, Hersin-Coupigny, Houchin, Houdin, La Couture, Lapugnoy, Labourse, Mazingarbe, Noeux les Mines, Ruitz, Sailly-Labourse, Sains en Gohelle, Vermelles, Verquin et Vieille Chapelle. http://dunat.vincent.pagesperso-orange.fr/

Thecle

Le forum Roubaix-Généalogie a inauguré sont moteur de recherche qui permet de retrouver rapidement et gratuitement des mariages, divorces, transcriptions, bans, fiançailles, de Roubaix entre 1588 et 1920 soit 76 119 entrées.

http://www.forumroubaix.com/~roubaix extr/thecle/index.php





Lomme des Weppes

Table des naissances, mariages et décès XIX^e Weppes d'Armentières, Aubers, Capinghem, Englos, Escobecque, Fournes, Lomme, Marquillies, Prémesques, soldats morts pour la France et autres découvertes.

http://lomme-des-weppes.wifeo.com/

Données généalogiques sur Bruxelles et Paris : http://www.donnees-genealogiques.eu/index.html

Cours de paléographie en vidéo: http://www.youtube.com/user/roland41100/videos?query=pal%C3%A9ographie

Condamnations à mort en France 1871-1981 : http://guillotine.voila.net/Condamnations.html

Aide à la traduction de documents d'archives en flamand par Pierre Stevenoot : http://vlaemsch.voila.net/

Lire en ligne la revue "En ce temps là à Faches-Thumesnil" : http://fr.calameo.com/accounts/17043

Parutions



Mentions belges

Les registres paroissiaux belges constituent non seulement une source de valeur pour les généalogistes et les démographes, mais qu'ils sont en outre truffés d'informations sur les heurs et malheurs de l'église et des paroissiens, les inondations et les mauvaises récoltes, les combats et les exécutions, les remèdes populaires et les miracles, etc.

L'ouvrage intitulé « Un florilège des registres paroissiaux » contient quatre-vingts extraits des registres paroissiaux, groupés autour de huit thèmes, à savoir les registres mêmes, l'église et son mobilier, l'organisation ecclésiastique, la vie ecclésiastique, la vie du village, le temps et les conditions climatiques, les

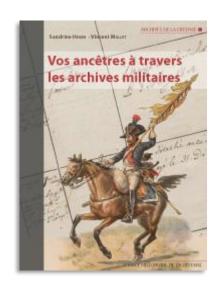
événements historiques et des citations. Chaque récit est accompagné d'une transcription du texte original et d'un petit commentaire. 19 € http://arch.arch.be/content/view/1098/245/lang,fr BE/

Ancêtres militaires

Rédigé par deux spécialistes des archives de la Défense, ce petit ouvrage se propose d'offrir au généalogiste, professionnel ou amateur, connaisseur comme néophyte, les repères nécessaires à une recherche fructueuse. Rassemblant pour la première fois les informations sur les sources essentielles dans un seul ouvrage, Vos ancêtres à travers les archives militaires est également largement illustré de documents issus des collections, afin de permettre au lecteur de visualiser les principaux types d'archives (contrôles, registres matriculaires, dossiers de carrière, de pension, d'inspection, etc.) qui contiennent des informations sur les individus. Sans prétendre à être un guide exhaustif, il espère ainsi offrir des aides et des pistes de recherche aux milliers de personnes qui, chaque année, s'adressent au

pistes de recherche aux milliers de personnes qui, chaque année, s'adressent au SHD pour retracer le parcours d'un ancêtre à travers les traces, abondantes ou ténues, que le passage de cet homme ou de cette femme a laissées dans les archives militaires. 15 €

http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Vos-ancetres-a-travers-les.html





Notaires Cominois

La société d'histoire de Wervik (B) vient de publier le dépouillement des actes notariés de maîtres Jean GOMMERS père et fils et lve Marin COURTENS de 1709 à 1795 par Luc PETILLION.

Ce document reprend les actes de successions des archives de ces notaires conservées en Belgique. Les textes sont en néerlandais mais un petit lexique permettant de les comprendre facilement est téléchargeable sur mon site : (Télécharger / Pratique / Vocabulaire du notariat) ou en cliquant ICI.

Le présent travail doit être utile à trois groupes cibles : les généalogistes, qui, au moyen des actes notariés connaitront mieux leurs ancêtres : l'endroit où ils vivent, leurs biens, etc., les historiens locaux : pour servir à l'historiographie locale, toutes les seigneuries ont été relevées et apporter également sa contribution d'ordre toponymique et linguistique. C'est pourquoi tous les toponymes utilisés dans les actes ont été repris dans l'index des noms de lieux que contient ce travail. 15 €

Contact (bilingue): Stéphane DEBONNE stephane.debonne@telenet.be

A noter: Les Archives départementales du Nord transfèrent 60 km linéaires d'archives dans les nouveaux magasins. En conséquence jusqu'au vendredi 1er mars 2013 la salle de lecture sera ouverte uniquement le lundi et le mardi de 9h00 à 17h00. Elle sera fermée les jours fériés et veilles de jours fériés. Ne seront communiqués que les documents réservés préalablement par téléphone, courriel ou fax. Les documents en cours de transfert ne pourront être communiqués.

5^{ème} FORUM DU MELANTOIS

Histoire et généalogie

Dimanche 25 novembre 2012 Complexe sportif Henri Lhote à Emmerin 10h - 18h

Communes du Mélantois: Lille, Mons en Baroeul, Esquermes, Wazemmes, Hellemmes, Annappes, Tressin, Ascq, Lezennes, Anstaing, Ronchin, Fâches, Loos, Sainghin, Lesquin, Wattignies, Haubourdin, Emmerin, Noyelles lez Seclin, Templemars, Houplin, Ancoisne, Avelin, Seclin, Fretin, Péronne en Mélantois, Vendeville.

Gene@2012

29 et 30 septembre 2012

Cour de l'Hôtel de Soubise aux Archives Nationales à Paris, dans le quartier du Marais de 10 heures à 19 heures au 60 de la rue des Francs-Bourgeois. Métro *Rambuteau* ou *Hôtel de Ville*.

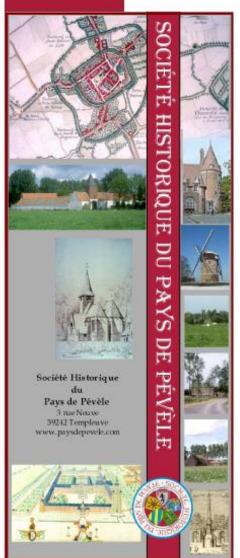
Associations Nord-Pas de Calais annoncées : CEGP7V (Centre d'études Généalogiques du Pays des 7 Vallées) et AGP (Association Généalogique du Pas-de-Calais). Détails : http://www.genefede.org/menu.php?mbre=&partie=1&page=125



4^{ème} forum de la pévèle

Dimanche
7 octobre 2012
À CYSOING





La Société Historique du Pays de Pévèle fête ses 40 ans

Le matin (Espace intergénérationnel, rue Salvador Allende)

- 9 H 15 Accueil
- 9 H 30 Ouverture du forum
- 10 H 00 Conférence de Paul Delsalle : « Qu'est-ce que le Pays de Pévèle ?»
- 11 H 00 Conférence de Stéphane Lebecq : « Childéric, père de Clovis, à Tournai »

L'après-midi (Salle des fêtes, rue Aristide Briand)

- 14 H 00 Ouverture des stands avec la participation des sociétés historiques de la Pévèle, des offices de tourisme et d'artistes locaux
- 18 H 00 Cocktail de clôture

Le N°72 du bulletin de la SHPP réunira des articles proposés par les sociétés historiques du territoire pévélois





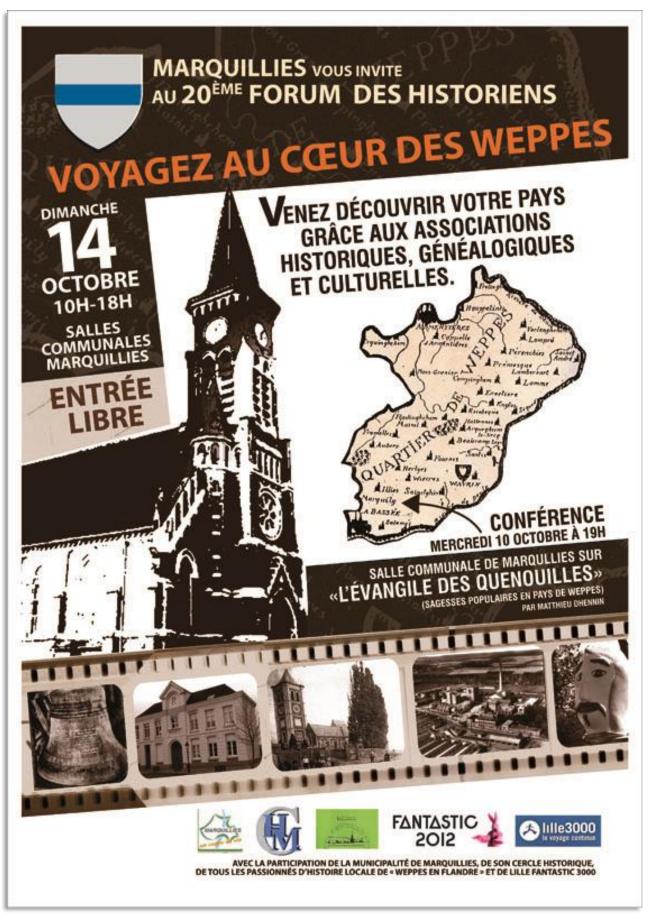








Communes de la Pévèle: Attiches, Ennevelin, Templeuve, Pont à Marcq, Mérignies, Tourmignies, Wahagnies, Thumeries, Ostricourt, Bersée, Mons en Pévèle, Cappelle en Pévèle, Genech, Cobrieux, Mouchin, Moncheaux, Louvil, Bachy, Bourghelles, Wannehain, Cysoing, Bouvines, Camphin en Pévèle, Gruson, Chereng.



Communes des Weppes: Frelinghien, Verlinghem, Houplines, Armentières, La Chapelle d'Armentières, Erquinghem le Sec, Lompret, Saint André, Pérenchies, Prémesque, Lambersart, Lomme, Capinghem, Bois-Grenier, Escobecque, Englos, Ennetières en Weppes, Hallennes lez Haubourdin, Haubourdin, Erquinghem-Lys, Beaucamps, Ligny, Radinghem, Le Mesnil, Fromelles, Aubers, Herlies, Fournes en Weppes, Wicres, Wavrin, Santes, Illies, Sainghin en Weppes, Marquillies, Salomé, Hantais, La Bassée